

En cinq ans, Montréal a perdu 12.7% de sa population

par Gilles Lesage

La population de la ville de Montréal a subi une chute dramatique de 12.7% au cours des cinq dernières années. Celle de la Communauté urbaine ou de l'île de Montréal, a pour sa part, baissé de 6.1%, tandis que la population de la zone métropolitaine croissait faiblement, soit de 0.9%, entre 1971 et 1976. C'est ce que révèlent les chiffres provisoires du recensement quinquennal de 1976, tels que publiés par Statistique Canada. Ces chiffres sont sujets à des rectifications mineures, mais, dans la plupart des cas, ils sont très voisins des chiffres définitifs de population.

Ainsi, la population de la ville de Montréal était de 1,214,352 en 1971, mais elle est tombée à 1,060,033 cette année, pour une diminution de 154,319 personnes, ou de 12.7%. Quant à la population de l'île de Montréal, elle était de 1,959,143 en 1971, et elle n'est plus que de 1,839,212 cette année, soit 119,931 personnes, ou 6.1%, de moins. En revanche, la zone métropolitaine comptait 2,743,208 personnes en 1971; il y en a maintenant 2,770,068 soit une hausse de 26,860 personnes, ou de 0.9%. Pour l'ensemble du Québec, la population ne s'est accrue que de 113,727 personnes, soit 1.88%, passant de 6,027,764 en

1971 à 6,141,491 au recensement de juin dernier. Sur l'île de Montréal, outre la ville de Montréal elle-même, c'est Verdun qui a subi la plus forte baisse, près de 7,000 personnes ayant quitté cette ville entre 1971 et 1976. Lachine compte 3,000 personnes de moins, suivi des villes suivantes, désertées par 2,000 personnes chacune: Mont-Royal, Outremont, Pointe-Claire et Westmount. Toutes ces villes sont situées dans l'ouest de l'île. En revanche, deux autres municipalités de l'ouest de l'île ont sensiblement accru leur population, Dollard-des-Ormeaux accueillant 11,000 personnes, et Kirkland, 4,300 environ.

Mais une ville du nord-est de l'île, Saint-Léonard, a plus que triplé sa population en dix ans, passant de 25,000 à peine en 1966 à près de 79,000 en juin dernier. De 1971 à 1976, Montréal-Nord a augmenté sa population de quelque 5,500 personnes, tandis que Pointe-aux-Trembles compte environ 2,000 âmes de plus qu'il y a cinq ans. Mais il faut regarder surtout en périphérie pour évaluer le mouvement migratoire que les spécialistes, munis de tous les éléments, analyseront en détail. Ainsi, l'île-Jésus (ville de Laval) s'est accrue de 13,000 personnes en cinq ans, passant de 228,010 à 241,297, confirmant

ainsi son titre de deuxième ville plus populeuse du Québec. Sur la rive-sud, Longueuil a augmenté sa population de plus de 22,000 en cinq ans, passant de moins de 98,000 à près de 120,000 entre 1971 et 1976. Saint-Hubert a augmenté de plus de 10,000 âmes, Boucherville et Saint-Bruno, de 5,000 chacune. Dans son ensemble, la région de Chambly, sur la rive-sud de Montréal, a augmenté de près de 50,000 âmes, passant d'un peu plus de 231,000 à près de 281,000 en cinq ans. A première vue, c'est donc de ce côté que le tiers de ceux qui quittent Montréal se dirigent, la rive sud étant certes le pôle d'attraction le plus fort. Le sec-

teur de Verchères-Sainte-Julie-Beloeil a augmenté de plus de 13,000 personnes en cinq ans. Le secteur des Deux-Montagnes ne s'est accru que de quelque 4,000 âmes, à Saint-Eustache, mais celui de Vaudreuil a augmenté de plus de 7,000 personnes en cinq ans. Les secteurs de Laprairie, sur la rive sud de l'île, et de l'Assomption, au nord-est de l'île, ont accru leur population de plus de 22,000 âmes chacun, au cours des cinq dernières années. Au sud, Brossard a augmenté de près de 13,000 personnes, tandis que Repentigny, au nord-est, croissait de près de 7,000 personnes.

Voir page 6: La population

Ottawa a amélioré ses propositions d'accords fiscaux

par Lise Bissonnette

OTTAWA — La mauvaise humeur des ministres des Finances étant essentielle à toute conférence fédérale-provinciale, on ne saura pas si ce sont leurs déclarations indignées de juillet dernier qui ont incité le gouvernement fédéral à modifier assez sensiblement la hausse ses dernières propositions de partage du champ fiscal. Alors que le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, offrait à ses homologues en juillet de récupérer huit "points d'impôt" au maximum pour le financement des "programmes à frais partagés" entre Ottawa et les provinces, il laisse maintenant entrevoir la possibilité de laisser aller jusqu'à 12.5 points d'impôt et des parties des taxes sur le tabac et les alcools. Pour le contribuable, bien sûr, tout cela revient à peu près au même, et il a peu à faire des chicaneries fiscales auxquelles s'amuseront lundi et mardi les ministres des Finances à Ottawa, et après eux les premiers ministres les 13 et 14 décembre au même endroit. Mais pour les administrations provinciales et fédérale, l'en-

■ Derrière les accords fiscaux. — page 2

jeu est énorme: plus de huit milliards annuellement, dont on doit renégocier les modalités de perception et d'attribution, d'ici mars 1977. La loi sur les arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces vient en effet à échéance à cette date, et les gouvernements se sont entendus pour renégocier à cette occasion non seulement les programmes compris dans la loi, notamment le système de péréquation canadien et le programme d'enseignement post-secondaire, mais aussi leurs plus importants accords financiers, dont les "programmes à frais partagés" que sont l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation. Les discussions durent depuis près d'un an, de conférence en conférence et ce sont vite les programmes à frais partagés qui ont pris la vedette. Le fédéral a ac-

cepté de revoir foncièrement son approche pour le financement de ces programmes. Traditionnellement, le gouvernement central payait 50% des dépenses des provinces engagées à ces chapitres, quelles qu'elles soient, ce qui l'a amené à participer pour plus de cinq milliards en 1976, à l'assurance-hospitalisation, à l'assurance-maladie et à l'enseignement supérieur. Mais le fédéral se trouvait ainsi entraîné malgré lui dans une spirale inflationniste sur laquelle il n'avait aucun contrôle. Il a donc commencé à plafonner unilatéralement ses contributions à l'enseignement supérieur d'abord, en imposant une limite de croissance de 15% par année depuis 1972, puis à l'assurance-maladie, où une loi fédérale a institué un plafonnement à compter de l'année en cours. Le fédéral a averti les provinces qu'il entendait procéder de même pour l'assurance-hospitalisation, dont les accords viennent à échéance en 1980. Toutes ces mesures ont soulevé l'ire des provinces et c'est pourquoi Ottawa leur a proposé en juin dernier une toute nouvelle formule de financement global des programmes à frais partagés. Au lieu de faire ses propres versements en espèces, comme c'est actuellement le cas, il proposait aux provinces une sorte "d'opting out" mitigé: une partie des sommes versées en espèces, une autre sous forme de "points d'impôt", c'est-à-dire de remise aux provinces de champs de taxation jusque la occupés par le fédéral. Les versements en espèces seraient calculés à partir des besoins de l'année de base 1976-77 puis indexés au rythme de croissance du Produit national brut. Ottawa voulait ainsi préserver deux principes: sa présence dans des champs qui sont d'abord de compétence provinciale, et le contrôle sur ses propres dépenses que les accords antérieurs liaient automatiquement à celles des provinces. Ces dernières ont réagi par une prudente expectative, en juin dernier, quand le premier ministre s'est contenté de leur exposer le principe et la formule. Puis les ministres provinciaux des Finances ont explosé en juillet quand M. Macdonald s'est commis sur quelques options. Il leur en offrait alors quatre, allant d'un versement entier en espèces, jusqu'à une division pour moitié en espèces, assortie de la récupération de huit points d'impôts sur le revenu des particuliers, un point sur le revenu des sociétés, et la moitié des taxes d'accise sur l'alcool et le tabac. Lundi, il mettra sur la table des propositions encore plus généreuses en terme de champ fiscal. Toutes les options que le



Le vérificateur général du Canada, M. J.J. Macdonnell (à gauche), s'entretient avec M. Allan Lawrence, député conservateur de Northumberland-Durham, président du Comité des comptes publics de la Chambre des communes. La photo a été prise hier à Ottawa, où le Comité étudie les transactions internationales de l'Energie atomique du Canada. Nos informations page 2. (Téléphoto PC)

Un décret dans l'industrie de la construction?

par Louis-Gilles Francoeur

En rejetant mercredi soir l'entente de principe intervenue deux jours avant le déclenchement des élections provinciales, les entrepreneurs en construction ont déclenché un branle-bas de combat dans les milieux syndicaux et gouvernementaux, qui pourrait aboutir prochainement à la promulgation d'un nouveau décret régissant les conditions de travail des quelque 100,000 syndiqués de cette industrie. Une loi spéciale adoptée par l'Assemblée nationale, il y a deux ans, permet en effet au ministre du Travail de déterminer les conditions de travail dans cette industrie lorsque les parties ne peuvent en arriver à un accord. La commission parlementaire, qui doit être convoquée au préalable, pourrait ainsi siéger au cours de la mini-session annoncée récemment par le gouvernement Lévesque.

mande au médiateur, le sous-ministre Gilles Laporte, de donner sa version en tant qu'observateur privilégié à la table des négociations. L'exécutif de la FTQ-Construction a toutefois peu discuté hier matin de l'éventualité d'un décret dans la construction, ont ajouté ses porte-parole. Par contre, la version du sous-ministre à propos de l'entente de principe pourrait conduire le ministre du Travail, M. Jacques Couture, à trancher d'autorité le conflit sur la base "des propositions réellement acceptées" par les parties le 18 novembre dernier, ont ajouté les dirigeants syndicaux. Afin de contrer la menace d'un décret, Voir page 6: Un décret?

Voit page 6: Accords fiscaux

Plus de "pompier de service" Jacques Couture promet un nouveau "contrat social"

par Pierre O'Neill

Le ministre québécois du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Jacques Couture, entend établir un nouveau "contrat social" par lequel le patronat ne pensera pas uniquement "à faire de l'argent" et assumera avec le gouvernement "la responsabilité sociale collective" d'instituer un type de relations de travail qui permette au travailleur de jouer un rôle important dans l'entreprise, qui lui permette de retrouver toute sa dignité et en fasse un citoyen heureux, fier et actif. C'est au cours d'une visite de l'usine autogérée Tricofil de Saint-Jérôme que le ministre a choisi de tracer les lignes de la philosophie de relations de travail du nouveau gouvernement. Au nombre de ses principales préoccu-

■ Québec étudie une demande de subsides de Métropolitain Provincial — page 10

pations, M. Couture s'attaquera d'abord au problème de la sécurité au travail et à celui de la non-syndicalisation de la majorité des travailleurs. Au cours de la min-session, il suggérera la formation d'un comité permanent du développement social qui siègerait sous la présidence du ministre d'Etat, M. Pierre Marois, et serait constitué des ministres de la Justice, des Affaires municipales, du Travail et de la Main-d'Ouvre et de l'Environnement. Selon M. Couture c'est à ce niveau que sera élaborée une nouvelle législation vi-

sant à assurer la sécurité du travail ainsi qu'une réforme en profondeur du Code du travail, dont le principal amendement viserait à faciliter la syndicalisation des non-syndiqués qui représentent 65% de l'ensemble du monde ouvrier québécois. A plus court terme, c'est-à-dire dans les jours prochains, le ministre invitera les membres du conseil des ministres à décréter une augmentation appréciable du niveau du salaire minimum. Il amènera par ailleurs ses collègues à rechercher des moyens de faire respecter la loi du salaire minimum. A cet égard, il se penchera sur le fonctionnement de la Commission du salaire minimum. Il n'est pas convaincu que le gouvernement doit jouer "le rôle de policier". A titre de première mesure corrective, il croit essentiel un travail d'information systématique. Voir page 6: Jacques Couture

Pour éviter l'erreur de Bourassa

Un leadership fort sur une équipe inexpérimentée

par Jean-Claude Picard

QUEBEC — Aboutissement logique de la réforme administrative amorcée sous le régime Bourassa, le comité ministériel des priorités, dont la création a été annoncée vendredi dernier par M. René Lévesque, sera de fait une super-structure politique qui contrôlera l'ensemble des activités de l'Etat. Ce comité, dont la création est le fruit de l'initiative personnelle de M. Lévesque, aura pour but premier de renforcer l'autorité du premier ministre sur tout l'appareil politique et administratif du gouvernement et de s'assurer que toutes les réformes engagées au cours des prochaines années se fassent sous sa bonne garde. M. Lévesque avait lui-même qualifié les membres de ce comité de "ministres seniors" au moment de la présentation de son cabinet. Il faut comprendre qu'ils seront les principaux conseillers politiques du premier ministre; on dit maintenant, dans les milieux proches du nouveau gouvernement, que ces ministres partageront l'autorité du chef de l'Etat dans les grandes décisions à prendre et dans la mise en place des réformes. Soucieux d'éviter l'écueil sur lequel s'est buté son prédécesseur et désireux d'assurer dès le départ un leadership fort sur une équipe gouvernementale jeune et inexpérimentée, M. Lévesque a voulu,

par la création de ce comité, s'entourer formellement d'hommes de confiance qui disposeront de toute son autorité dans la coordination de l'activité de tous les ministères et qui prendront concrètement la direction des réformes auxquelles il tient le plus. Ce n'est d'ailleurs par surprise de constater, sous cette optique, que les sept membres qu'il a conviés à travailler avec lui au sein de ce comité sont, de tous les élus du 15 novembre dernier et à l'excepti-

on peut-être de Robert Burns, ceux que ses activités politiques l'ont amené à fréquenter le plus régulièrement au cours des dernières années et dont la philosophie politique, à tendance modérée, se rapproche le plus de la sienne. Qu'il s'agisse de Claude Morin, Camille Laurin, Jacques Parizeau, Pierre Marois ou Bernard Landry, tous ces hommes ont été identifiés au cours des dernières années comme étant entièrement dévoués à la personne même de M. Lévesque et à sa

façon de concevoir l'action politique et la direction des affaires publiques. La seule surprise à cet égard réside dans la nomination du député de Laurentides-Labelle, M. Jacques Léonard, peu connu jusqu'à maintenant et que M. Lévesque a présenté comme un "député infiniment trop modeste, d'une compétence rare et d'un dévouement des plus solides qu'on ait connu dans le Parti québécois". En ce qui a trait aux grandes décisions à prendre et à l'orientation des priorités gouvernementales, ces hommes seront en fait à M. Lévesque ce que furent les grands commis de l'Etat sous d'autres premiers ministres. A la différence toutefois qu'étant eux-mêmes des élus, ils disposeront de toute l'autorité requise vis-à-vis les autres ministres dans la coordination inter-ministérielle et dans la mise en oeuvre des réformes fondamentales. Au départ, ces super-ministres se voient confier deux tâches: dégager les priorités gouvernementales et présider les quatre comités inter-ministériels mis en place sous l'ancien régime. A la différence cependant que le gouvernement libéral avait associé, au sein du même groupe, les secteurs social et culturel tandis que le nouveau gouvernement les a dissociés en deux groupes distincts. Ces comités recouvrent l'essentiel sinon la totalité des activités de l'Etat. Ainsi:

au sommaire

- Claude Charron s'attache à l'objectif — fort éloigné — de rentabiliser le stade — page 3
- Les défis de l'immigration québécoise: un éditorial de Georges Vigny
- Le PQ et la langue d'enseignement: une analyse de Michel Roy
- La disparition d'une ville: un commentaire de Jean-Claude Leclerc — page 4
- Le fédéral se propose de mettre fin au gel des subventions à la recherche — page 8
- René Lévesque envisage d'aller rassurer les financiers américains — page 19

Consultez nos annonces classées page 10

Un service d'imprimerie ultra-rapide! Bas prix & Qualité assurée

Impressions

2120 Drummond 842-6405 1417 Mackay 284-0482

Derrière les accords fiscaux: la constitution

par Lise Bissonnette

OTTAWA — Même si les premiers ministres ont décidé de ne pas trop lever le rideau sur les questions constitutionnelles lors des rencontres fédérales-provinciales qui auront lieu d'ici la mi-décembre, c'est au premier acte de la nouvelle bataille du partage des pouvoirs qu'on pourra assister derrière les discussions sur le principal point à l'ordre du jour, le renouvellement des accords fiscaux.

La première réunion, celle qui mènera les ministres des Finances à Ottawa lundi et mardi prochains, ne devrait d'ailleurs porter que sur ces accords qui viennent à échéance en mars 1977, et sur le financement des "programmes à frais partagés" dans le domaine de la santé et de l'éducation.

Mais Ottawa ne cherche pas seulement à rationaliser les modalités de paiement de quelque huit milliards qu'il verse chaque année aux provinces sous tous ces titres. Il

veut aussi asseoir solidement sa présence dans les domaines de compétence provinciale notamment l'éducation.

Pour la première fois depuis l'arrivée au pouvoir de M. Trudeau, le gouvernement fédéral consent à proposer aux provinces l'élargissement de leur autonomie fiscale, c'est-à-dire un supplément de "points d'impôts", contre une modification des données constitutionnelles.

Le ministre fédéral des Finances l'a annoncé de façon on ne peut plus claire lors d'un discours prononcé à Vancouver la semaine dernière. "Nous proposons d'accroître les ressources fiscales et le contrôle des provinces, en contrepartie de leur responsabilité constitutionnelle dans ces domaines".

"Nous demandons pour la première fois voix au chapitre, c'est-à-dire un siège à la table de discussion, dans l'étude des normes nationales en matière d'enseignement".

Il y a là tous les germes d'un solide affrontement des la

conférence des ministres des Finances, affrontement qui devrait se poursuivre quand se rencontreront les premiers ministres eux-mêmes, toujours à Ottawa, les 13 et 14 décembre.

En juin dernier, lors d'une autre conférence des premiers ministres sur les accords fiscaux, M. Trudeau proposait déjà la création d'une sorte de "forum" destiné à discuter des priorités en éducation, où le fédéral ne veut plus être spectateur. Il y dépense en effet quelque deux milliards par année, soit indirectement en partageant avec les provinces la moitié des frais de l'enseignement supérieur, soit directement, par exemple par ses programmes d'enseignement des langues ou de formation de la main-d'oeuvre.

L'ex-premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, s'était alors contenté de répliquer que la concertation qui se faisait au niveau du Conseil des ministres de l'Éducation du Canada — un organisme interprovincial qui est un lieu d'échanges et non de décisions — était suffisante.

Cette fois la discussion risque d'être plus vive, surtout si le gouvernement central fait de son objectif constitutionnel une condition sine qua non pour laisser aller les "points d'impôt" qu'il propose désormais aux provinces, et si les élus du Parti québécois veulent déjà commencer à protéger leurs arrières pour des discussions futures. Enfin, rappelons-le les accords fiscaux expirent en mars 1977, et les pourparlers, qui ont toujours échoué jusqu'à maintenant, pourraient bien être les derniers.

Les propositions fédérales arrivent de plus à un moment où le Québec n'est plus seul à contester la présence fédérale dans le domaine de la santé et de l'éducation. En juillet dernier, lors d'une conférence des ministres des Finances, l'Ontario a même réclamé un "opting out" complet des programmes à frais partagés.

Contre 20 points d'impôt qui retourneraient aux provinces, de dire M. Darcy McKeough, celles-ci administreraient elles-mêmes les programmes d'assurance-maladie, d'assurance-hospitalisation et d'enseignement supérieur. Le fédéral n'aurait plus qu'à verser des paiements de péréquation aux provinces moins fortunées ou un point d'impôt n'a pas le même rendement que dans une province riche.

Le Manitoba, le Québec, l'Alberta et la Colombie britannique ont tous appuyé la proposition ontarienne qui va carrément contre l'un des principes de base de M. Trudeau dans cette négociation, le fédéral ayant, dit-il, des responsabilités de coordination "à l'échelle nationale".

Les 13 et 14 décembre, les premiers ministres ont égale-

ment l'intention d'examiner ensemble "l'état de l'économie", et plus particulièrement la progression de l'inflation et du taux de chômage.

On s'attend là aussi à des discussions peut-être orageuses sur les stratégies fédérales. La baisse rapide de 6% de la valeur du dollar canadien devrait stimuler les exportations et la création d'emplois, prévoient les experts, mais aussi elle pourrait relancer l'inflation.

Ce n'est un secret pour personne qu'on commençait à envisager à Ottawa une fin prématurée du programme anti-inflationniste et des mesures de contrôle des prix et des salaires. M. Macdonald en a discuté avec le monde des affaires il y a quelques jours et il entendait rencontrer le monde syndical et les responsables provinciaux pour mettre de l'avant une nouvelle formule de "contrôle après les contrôles" qui pourrait être une Commission anti-inflation dépourvue de ses règles strictes de mesures et exerçant surtout un rôle d'analyse et de conseil.

Plusieurs provinces verraient d'un bon oeil la fin des contrôles — le nouveau gouvernement du Québec est déjà critique à l'égard du programme fédéral et de la façon dont il est appliqué — mais il est possible que la conjoncture actuelle remette tout en question.

Même s'il n'est pas question du rapatriement de la constitution, il semble donc que les discussions, si elles ne touchent pas au symbole de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, seront au coeur de sa pratique, ce qui plante le décor pour les mois à venir.



Il a tant neigé

C'est les enfants qui étaient contents hier, dans la région de Buffalo! Et les fonctionnaires municipaux! Et les employés de l'aéroport international! Il avait tant neigé, en quatre jours de tempête ininterrompue, que les écoles et l'hôtel de ville ont fermé leurs portes, et que le trafic aérien a été suspendu. Mais les petits citoyens ordinaires, eux, ont dû s'efforcer de faire bon coeur contre mauvaise fortune, dans près de 60 cm de congères auxquels la météo américaine annonçait la confirmation, aujourd'hui, d'un semi-blizzard marqué d'un froid très rigoureux. La situation a poussé le maire de Buffalo, M. Stanley Makowski, à déclarer l'état d'urgence et à restreindre la circulation dans les rues aux véhicules des services essentiels. Pour le froid cependant c'est au Canada, plus précisément à Timmins, en Ontario, que la température s'est livrée à ses pires excès saisonniers: le mercure y est descendu hier à -35 degrés. Le record antérieur, pour un 2 décembre, n'était que de -28 degrés C. (Téléphoto AP)

La vente d'un CANDU à la Corée du Sud

Le cabinet savait depuis juin 1973 qu'un agent percevait des honoraires

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Un comité du cabinet fédéral avait été mis au courant, dès le mois de juin 1973, que l'Énergie atomique du Canada (EAC) aurait à verser des honoraires "substantiels" à l'agent chargé de négocier la vente d'un réacteur nucléaire canadien à la Corée du Sud.

C'est ce qu'a révélé, hier, un haut fonctionnaire du bureau du vérificateur général, M. William Bradshaw, devant le Comité des comptes publics des Communes qui enquête sur cette transaction.

Dans son dernier rapport, le vérificateur général du Canada, M. James Macdonnell, jugeait "insuffisamment justifié" le paiement par l'EAC d'une somme de \$8,1 millions à la United Developments Inc., de Tel Aviv, pour couvrir

les honoraires d'un agent dans la vente de ce réacteur.

Or il semble, d'après le procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de l'EAC, au mois de mars dernier, que l'ancien président de cette société de la Couronne, M. Lorne Gray, aurait rencontré certains membres du Cabinet, le 21 juin 1973, pour leur faire part de l'état des négociations avec le gouvernement sud-coréen dans cette affaire.

Au cours de cette rencontre, M. Gray, qui a depuis démissionné de son poste, aurait avisé les ministres présents, dont M. Donald Macdonald, alors ministre de l'Énergie, que les honoraires à être versés à l'agent intermédiaire dans cette transaction pourraient atteindre les \$17 millions.

Ses interlocuteurs n'en ayant fait, semble-t-il, aucun cas, M. Gray en aurait conclu que la question des honoraires ne posait aucun problème et aurait décidé d'aller de l'avant avec l'entente de principe qu'il devait conclure, quelques mois plus tard, avec la United Developments Inc.

Ce n'est qu'au mois de février 1975 que le nouveau président de l'EAC, M. Ross Campbell, devait remettre cette entente en question et exiger du président de la Uni-

ted Developments Inc., M. Heisenberg, qu'il fournisse toutes les pièces nécessaires pour justifier ces honoraires.

M. Bradshaw, qui témoignait hier devant le comité des Communes en compagnie du vérificateur général, M. Macdonnell, a cependant tenu à préciser qu'il n'avait pu retrouver trace de ces faits dans le procès-verbal de la réunion du comité du Cabinet à laquelle assistait M. Gray.

Interrogé hier à sa sortie des Communes, M. Donald Macdonald, qui est aujourd'hui ministre des Finances, a déclaré se souvenir vaguement d'avoir rencontré M. Gray à cette époque, mais ne se rappelle pas avoir abordé avec lui la question précise des honoraires des agents étrangers.

M. Macdonald devait ajouter que les délibérations des comités du Cabinet sont secrètes et qu'il ne pouvait en révéler le contenu. D'autre part, les membres du comité des comptes publics n'ont pu obtenir d'éclaircissements sur les raisons qui avaient motivé l'EAC à retenir les services d'un agent israélien pour servir d'intermédiaire dans la négociation de ce contrat.

La vérification générale, M. Macdonnell, a répondu aux nombreuses questions des membres du comité que son rôle n'était pas d'évaluer la

procédure empruntée par l'EAC pour négocier ce contrat précis, mais de s'assurer que toutes les sommes qui y avaient été investies soient justifiées.

Ce n'est donc que lors d'une séance subséquente du comité, lorsque comparaitront les dirigeants de l'EAC, que la lumière pourra, peut-être, être faite sur la procédure adoptée.

La question de la vente d'un autre réacteur canadien CANDU, cette fois à l'Argentine, n'a pas été abordée par le comité hier. Mais aux Communes, le ministre de l'Énergie, M. Alastair Gillespie, a répété, comme il l'avait fait la veille, qu'il ne connaissait pas l'identité de l'agent qui avait négocié ce contrat pour le compte de l'EAC et d'une firme italienne associée, l'Italimpianti.

Dans ce dernier cas, le rapport du vérificateur général faisait état d'un paiement de \$2,4 millions effectué par l'EAC dans un compte de banque suisse pour couvrir les honoraires d'un agent "inconnu".

Mercredi, un grand quotidien argentin révélait que deux anciens ministres du gouvernement Peron auraient été impliqués dans cette transaction et auraient retiré des pots-de-vin.

M. Gillespie a dit tout ignorer de cette dernière assertion, précisant que la direction de l'Énergie atomique du Canada avait pris contact avec la Commission de l'énergie atomique de l'Argentine pour obtenir toutes les informations pertinentes. Ces informations ne seront cependant pas disponibles avant quelques jours.

D'autre part, le premier ministre M. Trudeau, a déclaré hier, en Chambre, que le gouvernement émettait régulièrement des directives aux sociétés de la Couronne en ce qui concerne les règles qui doivent régir le comportement des agents chargés de négocier des transactions internationales.

En vertu de ces directives, les agents à l'étranger doivent se soumettre aux lois et règlements en vigueur dans les pays avec lesquels ils font affaire. "Mais ce n'est pas à nous, de soutenir le premier ministre, d'imposer notre morale aux pays étrangers".

Harcelé par l'opposition sur la teneur exacte de ces directives, M. Trudeau, excédé, a promis qu'il ferait "très bientôt" une déclaration à ce sujet. Cependant, à sa sortie des Communes, M. Trudeau a répété qu'il trouvait "normal" que les agents qui négocient de tels contrats reçoivent une commission "raisonnable" pour leurs services.



Plaqué Regency

L'heure est aux économies!

Ménagères

EN PLAQUÉ REGENCY DE BIRKS

le meilleur plaqué argent du Canada

Le Regency de Birks, fabriqué ici même, au Canada, dans nos ateliers d'orfèvrerie, est reconnu comme étant le meilleur plaqué argent que vous puissiez acheter.

Choisissez parmi ces 8 décors:

- Cascade
- Louis de France
- Old English
- Warlborough
- Queen Mary
- Richmond
- York
- Chippendale

(Les pièces de service sont aussi en vente)

Ménagère de 20 pièces

(4 couverts* de 5 pièces)

Prix courant	Prix de la ménagère	Vous économisez
\$108.00	\$89.95	\$18.05

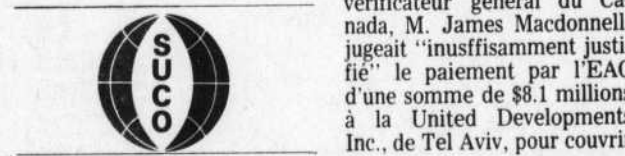
Ménagère de 40 pièces

(8 couverts* de 5 pièces)

Prix courant	Prix de la ménagère	Vous économisez
\$216.00	\$179.90	\$36.10

* Un couvert de 5 pièces comprend 1 cuillère à thé, 1 cuillère à dessert, 1 fourchette à salade, 1 fourchette et 1 couteau à déjeuner.

BIRKS
JOAILLIERS



IMPORTANT VENTE AUX ENCHÈRES PAR CATALOGUE

EN DEUX SÉANCES DE GRAND INTÉRÊT POUR LES COLLECTIONNEURS ET EXPERTS À NOTRE SALLE D'ENCANS

EXPOSITION: 2 derniers jours
Samedi, le 4 décembre 1976 — de 9 h 30 à 17 h
Lundi, le 6 décembre 1976 — de 9 h 30 à 18 h

VENTES: Jeudi, le 9 décembre 1976 — à partir de 19 h 30 Art canadien
Vendredi, le 10 décembre 1976 — à partir de 19 h 30 Art européen et canadien



JEAN-PAUL RIOPELLE "Gris"

Huile sur toile 35" x 45", signée, date de 1959

Liste partielle des artistes canadiens représentés: A. Lisner — 2 huiles; M.A. Fortin — 2 huiles; I. Siquerre; R. Richard — 3 huiles; 2 crayons; A.S. Scott, M.A. Suar-Côté, G. Roberts, A.W. Holdstock, H. Masson, L.H. Bouchard, O. De Lafl., F.W. Hutchinson, J.G. Lyman, T. Corvide, W. Bryman, C.J. Way, A. Edson, P. Caron, O. Lecluc, A. Des Clèves, Collection de sculptures et gravures esquimaudes; J. Hammond, F. Jacquet, P. Nicol, MacLeod, R.W. Pêre, P.V. Beaulieu, H.J. Simpkins, A.C. Biefer, O.R. Jacobi, F.S. Coburn, T.H. Beaman, R. Harris, J.F. Johnston, G. Horwell, E. Riordan, R. Mount, F. Toupin, A. Rousseau, R. Gagnon, E. Goldberg, S. Boreviken, G. March, H.R. Wigg, R. Gaultier-Cornell, M. Bellerive, A. Noah, G. Pfeiffer, C. Huot, E.J. Maccicotte, G. Poirin.
Liste partielle des artistes européens représentés: Jacob Morris, K. Heffner, S. Esendack, B.W. Leader, A.C. Lebour, J. Girardet, L. Peri, L. Shtany, J. Ramsay, W.H. Hosier, G. Prunier, A.J. Zwart, P. Dubois, H. Dumoir, O. Zedkins, L. Fini, H. Sandham, G.H. Jenkins, E. Gruppe, R. Duly, M. Chagall, Ilo Repin, M. Eaton, E. Nolde, C. Houry, E.O. Friesz, R. Bonheur.

FRASER BROS. LTD.

4950, Rue de la Savane & 5025, rue Paré
Grand terrain de stationnement aux deux entrées
Tél.: 342-0050
(Commissaires-priseurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

Elmer MacKay met son poste en jeu

OTTAWA (PC) — Le député progressiste-conservateur Elmer MacKay a promis hier de remettre sa démission s'il n'existant aucune contradiction entre l'explication gouvernementale d'une affaire touchant Statistiques Canada et certaines lettres échangées à ce propos par de hauts fonctionnaires.

Au cours de la réunion du comité parlementaire des affaires économiques, le ministre du Commerce, M. Jean Chrétien, a carrément refusé de rendre ces lettres publiques, rappelant la tradition de secret qui entoure la correspondance entre fonctionnaires.

Cette affaire a commencé en 1972, au moment où des membres du personnel de Statistiques Canada ont vendu des données publiques sous la couverture de la société Allan Jeffrey Associates.

Les progressistes-conservateurs désirent savoir si Sylvia Ostry, qui dirigeait l'agence à ce moment-là, était au courant de la pratique du personnel.

La menace de démission de la part d'un député est très sérieuse, puisque, selon la tradi-



L'aristocrate des cognacs

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada Ltée.

La Librairie

HERMÈS inc.

EST MAINTENANT OUVERTE

au 1120 ouest, rue Laurier

Outremont

Téléphone: 270-6797

Edmond Bray, libraire

Charron: d'abord rentabiliser le stade

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministre délégué au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports, M. Claude Charron, qui s'est vu confier la responsabilité de la Régie des Installations olympiques, entend s'attaquer prioritairement au dossier de l'utilisation du stade olympique. D'ici une semaine, il devrait en principe être en mesure de faire le point sur les pourparlers avec les Expos de Montréal pour la location du stade.

C'est ce que LE DEVOIR a appris hier tant du bureau de M. Charron que du président de la Régie, M. Claude Rouleau, qui à la demande même du nouveau ministre a accepté de demeurer à la présidence de cet organisme pour un certain temps encore.

A peine en poste, M. Charron doit se pencher sur plusieurs problèmes importants en ce qui a trait au dossier olympique. Outre celui de la rentabilisation des installations, il devra s'intéresser à la question de la poursuite des travaux de construction du stade, à savoir le mât et le toit du stade, à l'avenir du Village olympique, à la participation de la Ville de Montréal au déficit olympique, et aussi à la réorganisation de la Régie.

Pour l'instant, M. Charron pourra du moins compter sur la collaboration de l'équipe en place à la Régie. M. Rouleau explique que cet organisme avait été mis sur pieds avec un but précis, celui de terminer à temps la construction des installations pour l'ouverture des Jeux de Montréal. On avait constitué une équipe en empruntant des fonctionnaires à divers

ministères provinciaux et même à certains services de la Ville de Montréal. Le but ayant été atteint, plusieurs aimeraient maintenant retourner à leurs premières fonctions.

M. Rouleau, qui est également sous-ministre des Transports, avait signalé son désir à l'ancien gouvernement de quitter la présidence de la RIO dès le mois d'août. Au début d'octobre, il remettait sa démission, laquelle devait entrer en vigueur le 20 novembre. Avec le changement de gouvernement, M. Rouleau a accepté de quelconque sorte d'assurer l'intérim. Ce qui n'empêche que M. Charron devra penser à trouver des successeurs.

M. Charron présidera dès la semaine prochaine une première réunion du conseil d'administration de la Régie. Il ren-

contrera également le président des Expos de Montréal, M. John McHale, avec qui se poursuivent des négociations depuis déjà un certain temps. Sans parler notamment des Expos, on indique au bureau du ministre que les pourparlers en vue de la location du stade ont déjà progressé rapidement. On indique aussi que l'une des préoccupations majeures du nouveau ministre a trait à la rentabilisation du stade, chose qui apparaît difficile à réaliser, voire impossible. Rappelons que les négociations avec les Expos ont longtemps échoué sur la question des concessions commerciales (restaurants et autres). Au parc Jarry, les Expos avaient l'exclusivité des concessions, qui étaient pour eux une source de revenu importante. Les autorités de la RIO considéraient de leur côté que les concessions de-

vaient demeurer à la Régie, pour relever la rentabilité du stade.

A cette question de rentabilisation se rattache celle de la construction d'un toit qui permettrait de garder le stade en activité 12 mois par année. M. Charron a déjà indiqué qu'il aimerait que l'on trouve à ce problème une solution plus modeste que celle prévue par l'architecte Roger Taillibert. Au bureau de M. Charron, on précise qu'il faudra réaliser certaines études avant d'arrêter une décision.

De son côté, M. Rouleau précise que des offres avaient été demandées pour la construction de la dernière partie du mât qui soutiendra le toit rétractable du stade. Celles-ci doivent être ouvertes le 22 décembre. Selon lui, le gouvernement pourrait toujours annuler l'appel d'offres, tout en reconnaissant que ces propositions pourraient donner une idée exacte de la valeur de la solution Taillibert.

Notons que pour l'instant, ce sont des travaux somme toute mineurs qui se poursuivent au stade, tels les travaux d'hivernation.

Un autre problème qui devra être résolu rapidement, c'est celui de l'utilisation du Village olympique. L'ancien gouvernement avait donné son accord à la Régie pour qu'un certain nombre d'appartements soient mis en location à des prix allant de \$250 à \$1,100 par mois. Deux appartements-étoiles ont été aménagés, et la Régie est prête à confier sous contrat, à une agence, la location des appartements. Il s'agira de savoir, a précisé M. Rouleau, si le nouveau gouvernement

veut continuer dans le même sens, ou donner une autre vocation au Village olympique.

A tous ces problèmes s'en ajoute un de taille pour M. Charron. C'est celui de ses relations avec le maire de Montréal, M. Jean Drapeau. Celles-ci n'ont jamais été empreintes de beaucoup de cordialité. Et M. Charron a déjà affirmé devant M. Drapeau, en commission parlementaire, que tout en ayant beaucoup de respect pour lui, il le considérait comme un ennemi politique.

Dans un premier temps, le ministre responsable de la Régie devra faire accepter à M. Drapeau que la Ville de Montréal paie sa quote-part de \$200 millions du déficit olympique, lequel est de l'ordre de \$1 milliard. Le nouveau gouvernement a adopté la même position que le gouvernement Bourassa, en déclarant que Montréal ne pourrait échapper à cette responsabilité.

Le maire Drapeau a toujours maintenu que même ces \$200 millions pourraient s'autofinancer, mais jusqu'à maintenant il n'a jamais exposé publiquement à quelles méthodes d'autofinancement il songeait.

Le premier ministre, M. René Lévesque, a précisé cette semaine, en confirmant que Montréal aurait à assumer sa quote-part du déficit, que les modalités d'application de cette décision restaient à définir. Tout probablement pensait-il à des négociations qui auront lieu entre les autorités municipales de Montréal et le gouvernement du Québec.

Les îles de Boucherville

Avec \$16 millions, il y a mieux à faire qu'un parc luxueux (Tony LeSauteur)

par Gilles Provost

"Plutôt que d'investir \$16 millions dans un aménagement complet des îles de Boucherville, le gouvernement du Québec ferait bien mieux de se contenter des seuls aménagements essentiels et de consacrer le reste à l'acquisition des secteurs les plus menacés par le développement, dans les îles de Sorel par exemple," a déclaré hier M. Tony LeSauteur, principal promoteur du projet "un fleuve, un parc" depuis six ans.

"Je ne peux pas être contre l'idée de faire un parc dans l'archipel de Boucherville comme le propose une firme d'ingénieurs-conseils, a poursuivi M. LeSauteur. Par contre, il ne faudrait pas oublier que le projet "un fleuve, un parc" était beaucoup plus ambitieux, puisqu'il voulait protéger l'état naturel de toutes les rives du Saint-Laurent et de ses îles, jusqu'à Sorel."

Aucun gouvernement n'a encore officiellement endossé l'ensemble du projet ni cherché à définir les interventions les plus urgentes pour conserver l'état naturel des secteurs les plus menacés, souligne M. LeSauteur, avec inquiétude.

Je souligne aussi plusieurs différences "idéologiques" entre le projet mis de l'avant par la société Daniel Arbour et Associés, et le projet "un fleuve, un parc".

Les promoteurs d'"un fleuve, un parc" veulent en effet s'adresser en priorité aux citoyens démunis pour leur permettre un véritable contact avec la nature à proximité du centre-ville. Dans cette perspective, on privilégie des aménagements minimes et on veut éviter de faire un nouveau parc Lafontaine, complètement artificiel.

M. LeSauteur estime que le caractère naturel, aussi sauvage que possible, des lieux sera donc leur principal attrait. Ce ne serait pas l'endroit pour ériger des théâtres, des centres musicaux, des ter-

ne serait pas l'endroit pour ériger des théâtres, des centres musicaux, des ter-

Voix page 6: Boucherville

L'ancienneté doit rester le grand critère, selon l'APM

par Claude Harmégnies

"L'ancienneté doit prévaloir comme critère premier dans les cas de réaffectation, de mutation, et de distribution de tâches".

Cette position fondamentale de l'Alliance des professeurs de Montréal, a été expliquée hier à l'assemblée des commissaires de la Commission des Écoles catholiques de Montréal.

Selon M. Pierre Lemaire, président de l'Alliance, ce critère a été négocié au niveau provincial, et la Commission ne peut telle qu'elle le fait actuellement, essayer d'imposer toute une série de critères autres qui équivalent à maintenir un droit de gérance qu'il juge arbitraire parce qu'il ouvre la porte à des pressions et des marchandages à tous les paliers.

Les enseignants qui avaient envahi la salle de délibérations ont pu assister aux échanges entre leurs représentants et les commissaires. Ceux-ci, bien que parfois

ardus, ont permis d'éclaircir plusieurs points des négociations en cours.

Selon les enseignants, le mécanisme de réaffectation du personnel avec l'ancienneté comme premier critère a pour objectif de réduire les surplus de personnel, ce qui en fait un point vital pour la sécurité d'emploi.

Quelques enseignants sont intervenus afin d'apporter des exemples concrets de leur cas. Ainsi, pourquoi un enseignant de français qui se retrouve sans poste ne pourrait-il pas enseigner l'art plastique s'il se juge capable d'assumer ce poste?

Les commissaires qui ont réservé un accueil ouvert aux professeurs, ont exprimé le désir de voir reprendre les négociations.

Ceux-ci réunissaient par la suite l'assemblée des délégués syndicaux afin de faire le point sur les négociations et de poursuivre la consultation avec leurs membres.

D'autre part, en début de semaine, l'Alliance des professeurs de Montréal a invité tous les parents dont les enfants fré-

quentent les écoles de la Commission des écoles catholiques de Montréal à une séance d'information mercredi soir à la polyvalente Dupuis, au coin des rues Parthenais et Ontario; afin de les informer sur l'état exact des négociations.

On sait qu'à la dernière réunion de la CECM, le comité central des parents s'était plaint du peu de participation des parents à la vie de l'école, et avait souligné qu'il n'avait pas pu intervenir efficacement dans le conflit scolaire.

Les professeurs ont donc l'intention de proposer aux parents d'assister aux négociations comme observateurs. Ceux-ci auront, s'ils le désirent, à se choisir des représentants.

Enfin, l'APM a fait parvenir à M. Jacques-Yvan Morin, le nouveau ministre de l'Éducation, un télégramme lui demandant de retirer la directive du sous-ministre Halley interdisant aux commissions scolaires de déduire les frais d'emprunt faits pour payer aux enseignants la rétroactivité avant la signature des ententes locales.

aujourd'hui

À 12 h au pavillon des sciences biologiques Stewart et l'Université McGill, M. John C. Greene donnera une conférence sur "Darwin, un socio-evolutionniste".

Sous le thème "Pour une école démocratique", se déroulera aujourd'hui, demain et dimanche un colloque au centre Saint-Pierre Apôtre, 1,212, rue Panet, à Montréal.

L'Association québécoise du transport et des routes tient un colloque sur "La planification des transports: un art ou une science?", au salon Saguenay de l'hôtel Reine Elizabeth.

L'Université Concordia est l'hôte de la première réunion d'automne du symposium canadien de la recherche sur la pollution de l'eau, au campus Sir George Williams.

À 14 h à la faculté d'Éducation de l'Université McGill, 3,700, rue McTavish, a lieu le quatrième d'une série de séminaires sur les "Francophones de la Louisiane — persistance et renaissance d'une minorité linguistique".

À 19 h au centre Shalom, 905, chemin Tiffin à Longueuil, le R.P. Jean Langlois, vice-provincial des Jésuites, s'adressera aux membres de l'Institut Gracian. Il a intitulé sa causerie: "Qu'est-ce que l'être humain, d'après Teilhard de Chardin".

La Croix-Rouge tient des cliniques de sang à Tracy, salle des Syndicats nationaux, 900, rue de l'Église, de 13 h à 21 h et à Montréal, au 1,050, Beaver Hall, de 9 h à 16 h.

Il y a cliniques de vaccination contre la grippe porcine aux endroits suivants:

Montréal: clinique Mercier, 9,615, rue Hochelaga, clinique Rosemont, 6,100, 9e Avenue, clinique DeLorimier, 2,165 est, rue Mont-Royal, clinique Montcalm, 6,706, rue DeLorimier, clinique Jean-Talon, 7,070, rue Casgrain, clinique Saint-Michel, 7,606, rue François-Perreault, clinique Bordeaux, 12,139, rue Bois-de-Boulogne, clinique Saint-Paul, 1,604, de l'église, clinique Maisonneuve, 4,696 est, rue Sainte-Catherine, clinique aux voyageurs, 2,031, rue Amherst, CLSC de Rivière-des-Prairies, CLSC de Rosemont, hôpital Montreal Children's, 1,040, rue Atwater, CLSC de Côte-des-Neiges: Saint-Léonard: hôtel-de-ville; Anjou: hôtel-de-ville; Montréal-Est: poste de police; Verdun: hôtel-de-ville; LaSalle: 414, rue Dollard; Saint-Laurent: 1,375, Côte-Vertu; Montréal-Nord: CLSC; Dollard-des-Ormeaux: chalet Westminster; Pointe-Claire: 175, Stillview Road; Lachine: 1,135, rue Provost; Longueuil-Saint-Lambert: église Notre-Dame-de-la-Garde, presbytère Saint-François-de-Sales, polyvalente Jacques-Rousseau; Laval: les quatre CLSC; Saint-Bruno: vieux presbytère.

Aux États-Unis, tout est affaire de synchronisme

Au bon endroit au bon moment

Air Canada dessert les destinations américaines avec une ponctualité et une fréquence dignes des plus grandes compagnies aériennes. Il y a, par exemple, trois vols quotidiens sans escale vers Chicago. De plus, le service de réservations de vingt-quatre heures vous réservera sur-le-champ une voiture, une chambre d'hôtel et une place à bord d'un vol d'affaires.

L'art de bien voyager

Air Canada offre encore plus aux gens d'affaires: le plaisir de bien voyager, sous le signe de l'hospitalité et de la courtoisie. Pourquoi ne pas profiter des tarifs excursion ou de fin de semaine? Votre voyage d'affaires devient alors une aventure touristique, à prix réduit. Loisir bien mérité! Votre agent de voyage connaît tous les détails de ces tarifs excursion et de fin de semaine.

Dallas/
Fort Worth
et Houston

- Un vol le matin, le samedi et le dimanche en 72
- Via Toronto, un vol tous les jours de la semaine

Chicago

- Trois vols quotidiens; tous sans escale; deux le matin dont un en 727 un l'après-midi en 727

Los Angeles

- Deux vols quotidiens en L1011 avec cinéma: un le matin et un l'après-midi

Horaires en vigueur le 31 octobre 1976.

AIR CANADA



Centre de céramique
POTERIE BONSECOURS inc.
427, est, rue Notre-Dame, Vieux-Montréal, Qué.
844-6253, 844-6165

COURS DE POTERIE
Tournage - façonnage
Composition des glaçures
Initiation à la Céramique

Cours de BATIK
Débutant et avancé

COURS DE MACARMÉ
Initiation et Intermédiaire

COURS DE DESSIN
Perspective - Modèle vivant
Composition-Observation

NOUS SOMMES AU SALON DES MÉTIERS D'ART
du 4 au 19 décembre.
Permis Culture Personnelle 330516

PLUS RIEN de MINI à la MINI!

Mini
Clote

4 grands prix
\$50,000
chacun SÉRIE ET NUMÉRO COMPLET, EN ORDRE
UN DES 4 NUMÉROS COMPLETS, SANS LA SÉRIE, EN ORDRE \$1,000
3 DERNIERS CHIFFRES DES 4 GRANDS PRIX, EN ORDRE \$25
TOUJOURS 50¢

NOUVELLE STRUCTURE DE PRIX
4 FOIS PLUS DE GAGNANTS

éditorial

Les défis de l'immigration québécoise

Littéralement écartelé entre la force centrifuge de la citoyenneté canadienne et celle, centripète, de l'identité québécoise, l'immigrant, de tous les points de friction entre le fédéral et Québec, illustre le plus éloquemment peut-être le chevauchement des juridictions et, partant, pose les limites qu'on ne peut franchir sans casser le système. Schématiquement, la notion d'immigration en elle-même se subdivise en recrutement-sélection, de juridiction fédérale (même si depuis peu un représentant du Québec a un avis à formuler dans certains des bureaux de l'Immigration canadienne à l'étranger) et adaptation-intégration, secteur de primauté provinciale. Il est nécessaire de rappeler ces balises à un moment particulièrement délicat où le Québec ayant élu un gouvernement souverainiste, Ottawa, quant à lui, vient de déposer une nouvelle législation perfectionnée en matière d'immigration; qui plus est, la philosophie nécessairement fédéraliste de cette législation se fonde sur des critères qui vont en sens contraire des aspirations québécoises. Étant donné l'acuité du problème ethnique, plus particulièrement à la suite des résultats du scrutin du 15 novembre, il est impérieux non seulement de connaître le plafond des ambitions québécoises mais aussi de savoir comment Québec entend remplir le champ qui lui appartient.

Depuis ce fameux 15 novembre au soir, on peut, se fondant sur des indices convergents et des déclarations publiques et privées, affirmer que du côté des groupes ethniques — le terme, ici, ne couvre pas la minorité anglophone de souche — il y a certes une grande appréhension, un peu comme celle qu'on ressent à la veille d'une intervention chirurgicale majeure, mais aussi et surtout une immense disponibilité. Toutefois, il y a aussi — et cette tendance peut aller en s'accroissant — une sorte de déception de voir que ce problème clé de notre devenir social ne figure pas clairement au nombre des priorités et des urgences. On parle — conséquence de la campagne électorale — volontiers de langue, on discute, de manière officieuse, de culture, chacun y va de son couplet sur l'économie, mais non seulement le ministre de l'Immigration, lui, garde un total mutisme — peut-être suit-il le mot d'ordre d' "approfondir les dossiers" — mais encore il cumule ce ministère avec celui, astreignant, du Travail, sans parler de celui de la Main-d'œuvre. Qui plus est, "patron" en titre de son ministère de l'Immigration, on ne sait pas encore dans quelle mesure il n'est pas sous la tutelle, selon les cas, des superministères du Développement culturel, du Développement social, du Développement économique ou même de l'Éducation. L'équivoque ne durera certes pas longtemps, mais dans la mesure où on appréhende ce qu'on ignore, ces quelques jours écoulés, alors qu'Ottawa "sortait" sa législation pensée et rédigée dans un tout autre contexte canadien, n'ont pas été pour apaiser les esprits. Quand on sait

l'enjeu de l'Immigration pour le fédéral, et quand, parallèlement, on sait tout le défi qu'un gouvernement du PQ a à relever dans le sous-secteur d'accueil et d'adaptation qui lui est imparti (sans parler de l'intégration!) on ne peut s'empêcher d'un certain scepticisme.

En ce qui regarde les autres secteurs vitaux, chacun a pu, à défaut de déclaration officielle et de programme gouvernemental, se rabattre sur la dernière édition du Programme d'action politique du Parti québécois. Mais en ce qui a trait à l'immigration, ce Programme est pratiquement muet. La seule référence figure au chapitre "Notre vie culturelle". Après avoir posé à l'article 2 sur la langue que "les immigrants s'intègrent à 90% à l'école anglaise" et recommandé des "mesures vigoureuses et coordonnées dans les domaines du travail, de l'enseignement, de l'immigration, etc...", un gouvernement du PQ s'engage à: "Exiger des nouveaux immigrants qu'ils inscrivent leurs enfants aux écoles publiques françaises et qu'ils passent avec succès, dans les cinq années de leur arrivée, un examen de français qui sera également l'une des conditions de l'obtention du visa permanent ou de la citoyenneté québécoise".

Au paragraphe 3 sur les minorités, après avoir posé que "tous les groupes minoritaires peuvent enrichir la société québécoise d'apports culturels diversifiés", un gouvernement du Parti québécois s'engage à "prendre les mesures nécessaires pour favoriser l'immigration au Québec des individus et des familles francophones établis au Canada". Le reste de ce paragraphe concerne les droits linguistiques de la minorité anglophone et le fait que "les langues et les cultures indiennes et esquimaudes" sont "partie intégrante du patrimoine national québécois".

Tout ceci pour dire non pas que le problème de l'immigration est mal perçu mais qu'il n'existe tout simplement pas. Pour un gouvernement du Parti québécois et, plus particulièrement pour son ou ses ministres de l'Immigration, tout est encore en friche, à moins de vouloir partir sur les traces du gouvernement précédent, pour perfectionner et pour compléter. Mais là se pose le défi: la coopération — dans la mesure où on peut parler de coopération — entre Québec et Ottawa avait été conçue et menée dans un esprit fédéraliste, selon des sentiers peut-être divergents mais tracés dans une même perspective canadienne. Dans quelle mesure M. Jacques Coutu peut-il emprunter ces mêmes sentiers, même si c'était pour les élargir, tout en ayant à... renverser la perspective fédéraliste? Doit-on supprimer, avec quelque amertume, que ce ministère-ci, en l'état actuel des choses, sera un simple "ministère d'attente"?

Ce serait une incommensurable erreur car, entre-temps, le système en place fonctionne à plein. Ce serait une erreur tout aussi monumentale que de faire semblant de trouver les solutions dans les déplacements, les limogea-

ges et les chasses aux sorcières dans tel ou tel secteur d'un ministère inscrit par définition en porte-à-faux! Arrivant à la tête peut-être pleine d'idées généreuses mais les mains vides, on ne peut se payer le luxe de faire table rase et place nette avant d'avoir vu dans quelle mesure cet instrument — tout ministère en est un — est perfectible et surtout en se gardant de l'illusion que c'est une simple question d'hommes. Il faut en priorité méditer ces quelques chiffres, extraits "d'Immigration 76", Deuxième trimestre. Au cours des six premiers mois de 1976, le Canada a accueilli 73,735 immigrants, dont 12,996 sont venus s'établir au Québec. Mais sur ce contingent, il n'y avait que 3,749 immigrants identifiés comme francophones, 1,340 bilingues anglais-français, mais 4,351 unilingues anglais et 3,556 dits "autres"! Globalement, le flot des six premiers mois de l'année ne comportait que 5,9% de francophones. Quant aux 3,749 qui ont choisi le Québec, ils ne représentaient que 28,8% du contingent venu au Québec durant cette période. À partir de là, l'équation se pose comme suit: la nouvelle législation fédérale a deux critères prioritaires que sont l'apport démographique et le besoin en main-d'œuvre et, plus particulièrement pour le Québec, un critère culturel. Étant donné le taux du chômage chez nous, dans quelle mesure nos priorités culturelles pourront-elles être respectées; et si elles l'étaient, dans quelle mesure l'évidence qu'il y a moins de "clients" francophones à l'immigration ne jouera pas contre nous dans l'établissement du "niveau" fédéral à établir?

Une consultation structurée existe entre Québec et Ottawa, et elle est citée en exemple pour les autres provinces. Mais ce n'est pas une consultation qui empêchera une rupture de "l'équilibre" démographique actuel; et encore moins si cette consultation se fait à plusieurs voix entre Ottawa et toutes les autres provinces; et encore moins quand, en cours de route, la philosophie elle-même qui justifiait cette consultation a changé!

Toutefois, dans une perspective dite "étapist", il est certain que M. Coutu et tel autre "superministre" ne seront pas jugés à ce qu'ils auront arraché à Ottawa en matière de recrutement et de sélection mais en fonction de ce qu'ils feront ou ne feront pas dans ce champ de primauté provinciale de l'adaptation-intégration. Et c'est là, précisément, qu'ils risquent de tailler dans la chair vive si leurs éventuelles politiques n'ont pas été précédées d'une évaluation franche et exhaustive avec les intéressés eux-mêmes, groupe par groupe. Il n'y a pas de solution miracle et ce ne sont pas les avis préemptoires nourris par des générations d'incompréhension qui peuvent établir un climat de confiance. Il faut donner sa chance au cœur, disait le premier ministre. Le fait est qu'il y a en l'occurrence un cœur de chaque côté et ils ont une seule et unique chance de se rencontrer.

Georges VIGNY

lettres au DEVOIR

Le Sermon sur la montagne !

Mes bien chers frères, de sang comme de religion.

C'est avec une joie difficile à contenir, que j'ai reçu le message évangélique de notre Premier ministre, le soir du 24 novembre, à la télévision. S'imposant à l'écran, malgré les communistes de Radio-Canada, dont la filiation avec les milieux feutillés du P.Q. ne fait pas de doute après l'élection du 15 novembre, l'honorable Magistrate s'est enfin révélé à nous comme le seul Sauveur de la Nation canadienne. Et ceci, un mois exactement avant la naissance de l'Autre. Voilà bien le signe des temps que nous attendions, et, s'il est vrai que l'Élu du peuple est l'Élu de Dieu, l'ennemi qui veut détruire le pays n'a qu'à bien se tenir!

Incarnation même du désintéressement et de l'abnégation, M. Trudeau a tenu à nous rappeler, une fois de plus, comme si nous l'avions oublié, sa volonté de servir le Canada, de toute la force de

son patriotisme. Une telle ferveur dans le ton ne saurait laisser indifférent. C'est pourquoi, j'unis ma voix à la sienne pour que, tous ensemble, nous joignons nos efforts en vue de repousser la montée grandissante des provocateurs de l'Armée Rouge. Montrons aux Américains que nous n'avons pas besoin de la C.I.A. pour lutter à notre place.

À l'exemple du Christ sur la Montagne des Béatitudes, M. Trudeau, près du Foyer des Vertus Théologiques, nous indique le chemin à suivre. L'invitation à l'Espérance, sorte de corollaire à la loi anti-inflation, nous permet d'entrevoir la fin de la période d'austérité et de chômage, au travers de laquelle, ce grand Stratège a su guider son peuple. Toutefois, l'Espérance, sans la Charité, n'a que très peu de chances de survivre. Notre cher Premier l'a compris, doublant son invitation à l'Espérance d'un appel à la Charité, corollaire si longtemps attendu, à la loi des Mesures de

Guerre. Réprimant toute rancoeur, il a manifestement démontré sa grandeur d'âme par le pardon implicite de son message d'Amour.

En vérité, en vérité je vous le dis, mes bien chers frères, il n'y a pas de fumée sans feu. Le renouveau de la politique fédérale a pris une tournure capitale pour l'avenir du Canada. Le culte des Vertus Théologiques peut ranimer la flamme pourvu qu'on y mette un peu de notre soufflé. L'Espérance et la Charité ne faisant plus défaut à notre Dirigeant fédéral, il ne nous reste qu'à prier pour qu'il trouve la Foi, cette Foi dont on devinait les signes dans les larmes qu'il a stoïquement retenues, tout au long de son Sermon près du Foyer.

Et qui sait, si, un jour, l'ardeur de nos prières ne réussira pas à convertir nos frères protestants de l'Ouest?
Aimé LAMOUREUX, disciple
Montréal, novembre 1976.

Serait-ce la crainte de devenir petit porteur d'eau?

M. Gordon L. McGilton,
Votre lettre "Il faut créer un ministère des Minorités à Québec", parue dans Le Devoir du 25 novembre dernier, a d'abord soulevé chez moi un profond agacement, suivi d'une non moins profonde hilarité. Vraiment, depuis le soir du 15 novembre, les anglophones de notre Québec, qu'à mon avis on a trop longuement menagés et couvés, nous en ont dit des vertes et des pas mûres.

Mais votre suggestion est la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Pour avoir le culot d'avancer pareille suggestion, il faut ou bien être complètement inconscient ou bien faire preuve d'une ignorance crasse. Pour ma part, je crois plutôt que vos remarques sont particulièrement indécentes. Je pourrais au moins raconter à mes petits-enfants l'histoire du Petit Chaperon rouge, version québécoise. J'ai même rencontré des anglophones s'excusant d'être

anglophones. Quel renversement de situation envient!

Vous oubliez facilement l'histoire. M. McGilton. Vous avez maintenant peur de subir ce que vous nous faites subir depuis exactement 216 ans. Craignez-vous de devenir à votre tour un petit porteur d'eau?

Si votre pays est aussi le Québec, je ne crois pas que nous, les Québécois, soyons assez mesquins pour vous faire subir ce que vous avez lâchement fait subir aux Acadiens et aux autres "minorités". Mais si les anglophones, depuis le soir du 15 novembre, se sentent liés de façon si émouvante (c'est d'un pathétique!) au Québec, qu'ils se défont de s'intégrer. C'est la seule façon que vous ayez de prouver votre bonne volonté. La situation aberrante que nous vivons depuis trop longtemps est peut-être en voie d'aboutir enfin à quelque chose de plus juste et de plus équilibré. Que ce soit enfin la majorité qui gouverne et non plus

vos "minorités" écrasantes.

L'erreur des conquérants anglophones (vos ancêtres) se paie aujourd'hui. Ou peut-être notre peuple élargit-il assez fort pour survivre malgré tout à toutes les traverses mises en marche par vos ancêtres pour nous assimiler. Soyez honnête et sachez reconnaître que c'est là une des leçons historiques du puissant empire britannique. Sortez de votre ghetto et apprenez donc la joie de vivre typiquement de chez nous. Vous aurez alors le droit de vous dire Québécois.

Je termine en vous citant: "L'histoire témoigne, en effet, que la domination complète d'une culture aux dépens d'une autre finit par semer la destruction de la puissance dominante." Avez-vous bien pesé le sens de votre phrase? Je vous en laisse le bénéfice du doute.

Une Québécoise très épanouie,
Lise LAPOINTE
St-Lambert, le 29 novembre 1976.

Le bilinguisme et le travail d'élection

M. Georges Roy,
Senneville

Je vous remercie pour votre lettre datée du 17 novembre 1976. Nous regrettons cette malheureuse expérience. Votre critique constructive ainsi que votre intérêt marqué à l'amélioration de notre machine électorale ont été pris en considération.

Dans un effort à être également constructif dans ma réponse, j'ai pu mentionner que je dois prendre certaines mesures en tenant compte de mes responsabilités sous la loi électorale.

Sous l'article 171 (1) je dois obtenir du parti au pouvoir la liste de noms des personnes qui doivent être assignées comme scrutateurs et du parti de l'opposition comme greffiers.

Dans les deux cas ceci a été fait. Les deux partis devaient prendre en considération que les personnes dont les noms étaient soumis

devaient être bilingues ou du moins avoir une connaissance raisonnable des deux langues officielles.

Trouver 434 personnes avec les qualifications ci-haut mentionnées ainsi que le désir d'accepter de faire un travail pour un salaire très raisonnable non seulement pour la journée de l'élection mais en plus pour assister à une assemblée informative durant la semaine précédente ne semble pas être une tâche insurmontable spécialement dans un district électoral comme Pointe-Claire avec un nombre de 41,068 noms sur la liste électorale. Cependant lorsque vous considérez qu'approximativement 80% de ces électeurs sont de langue anglaise et que la liste des noms doit être complétée dans un délai de quelques jours, ceci pourra peut-être vous aider à réaliser que la tâche n'est pas facile.

Les renseignements ci-haut mentionnés ne doivent pas servir d'excuse mais au contraire à expliquer le travail qui doit être accompli.

Finalement M. Roy puis-je ajouter que même si nous avons reçu quelques téléphones touchant le même sujet, votre lettre est la seule plainte écrite que j'ai reçue, alors je dois conclure que votre intérêt est plus profond que celui des autres.

Croyant que mon impression est juste, je prends la liberté d'ajouter votre nom et votre adresse sur ma liste de noms de personnes qualifiées, au prochain recensement il nous fera plaisir de communiquer avec vous.

M. L. E. MARSH,
président d'élection,
district électoral de
Pointe-Claire.

Pointe-Claire,
le 24 novembre 1976.

Un incroyable permis de démolition

M. Ryan,
La ville de Montréal accordait récemment à la société ferroviaire Canadienne Pacifique et à la Marathon Realty un permis de démolition de l'hôtel Laurentien. Selon les prévisions, cet hôtel fermera ses portes le 30 novembre 1976 alors qu'on en projette la démolition au début de 1977. La décision d'accorder un permis de démolir a été rendue en dépit d'une forte opposition de la part de citoyens conscients de la démolition d'une telle initiative.

Voici un édifice relativement neuf (moins de 30 ans d'existence) comptant mille chambres à prix raisonnables en plein cœur de Montréal, et auquel on a, tout

juste l'an dernier, fait \$2,000,000.00 de réparations à la suite d'un incendie. On en estime la valeur à \$30,000,000.00. Tout cela s'écroulera sous peu en vertu de la décision impitoyable de deux institutions publiques: le Canadien Pacifique et la Ville de Montréal.

En plus de la valeur de l'édifice et des problèmes qui se posent pour l'environnement, il y a aussi le facteur humain. Trois ou quatre cents personnes y perdront leur emploi, sans compter le personnel de l'infrastructure: magasins, boutiques, restaurants logés dans l'édifice.

On se pose entre autres la question suivante: est-ce vraiment né-

cessaire? — A mon avis, la démolition d'un édifice d'une telle stature en plein centre de Montréal n'est pas nécessaire. Il y a tout juste derrière l'hôtel un espace inoccupé, qui était jadis le site des installations de la compagnie Transport Provincial. Le CPR est également propriétaire de ce terrain. Pourquoi ne pas construire les installations projetées?

Il est temps que tous les Montréalais conscientisés prennent fortement position en vue d'empêcher l'exécution de ce projet insensé.

Gérald R. PASCAL
Montréal, le 22 novembre 1976.

Aidons à dépanner le Québec!

M. Ryan,
Nous avons enfin un gouverne-

ment honnête et intègre qui va s'occuper de la population. Toutefois l'héritage est lourd à supporter avec un déficit de 1,2 milliard à combler.

Québécois et Québécoises, francophones et anglophones, le temps n'est pas à la discorde, il nous appelle plutôt à unir nos forces, à aider le gouvernement québécois et à lui donner un "coup de pouce" pour démarquer.

J'invite tous ceux qui aiment le Québec et qui veulent vivre dans

ce Québec où il fait si bon de respirer, à contribuer à éponger ce déficit très lourd à supporter. En ce qui me concerne je joins un

chèque de \$100 (cent) et demande à Monsieur Ryan de le remettre au premier ministre Lévesque lors de son investiture prochaine. Je suis conscient que ma contribution est modeste, cependant si elle peut amorcer un processus de prise de conscience nationale sur la réalité québécoise et ses difficultés, alors je serai très satisfait.

Pour ceux qui sont sceptiques et allergiques aux "partisimes", la contribution est faite au nom du

gouvernement québécois et non du Parti québécois.

J'invite également Monsieur Charles Bronfman à suivre mon exemple pour montrer la bonne foi de son repentir concernant le geste malheureux posé avant les élections.

R. HENRY MV. MAS,
Québécois d'origine vietnamienne
Montréal, le 19 novembre 1976

P.S. Nous adressons à M. Lévesque le chèque de notre correspondant, ainsi que l'original de sa lettre.
C.R.

Vers un nouveau projet plus fécond

Dans une adresse solennelle à la population canadienne, M. Trudeau reprenait son thème usé de "l'unité canadienne" en le complétant cette fois de la "fraternité humaine, fondée sur l'espérance, fondée sur la charité au sein de la fraternité humaine". Un pays ne vit pas de charité biblique mais plutôt d'un véritable destin collectif. Et dans cette optique, le Canada a-t-il déjà vraiment existé comme pays? La Confédération, loin d'être l'aboutissement du combat d'un peuple pour son unité profonde, fut plutôt une association négociée par un groupe de politi-

ciens et d'hommes d'affaires dans un but purement lucratif. Je me sens viscéralement attaché à mon pays, le Québec, et je pense que l'élection du 15 novembre a bien démontré le désir des Québécois de s'unir et d'enfin réaliser cette appartenance profonde qui nous lie tous. Et cette nouvelle option du Québec forcera inévitablement le Canada à se redéfinir lui-même et engendra peut-être la naissance d'un nouveau projet, beaucoup plus fécond et profitable à tous.

Jean BERNIER
Montréal, le 25 novembre 1976.

■ Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.

bloc-notes

Le PQ et la langue d'enseignement

Le premier ministre et le ministre de l'Éducation doivent rencontrer dans quelques jours les représentants du Conseil italo-canadien de l'éducation. Ces derniers ont indiqué qu'ils comptent régler en premier lieu et sans difficultés avec MM. Lévesque et Jacques-Yvan Morin le cas de 1,360 enfants d'ascendance italienne et grecque qui sont illégalement inscrits dans des écoles anglaises, ayant échoué aux tests linguistiques. Suivant les règlements de la Loi 22, ces enfants devraient normalement fréquenter l'école française.

Mais sur la foi des assurances qu'il a recues du Parti québécois au cours de la campagne, le président du Conseil, M. Angelo Montini, a toutes les raisons de croire, en effet, que le statut des 1,360 "irréguliers", victimes des examens d'aptitude, sera rapidement régularisé. MM. Lévesque et Morin ont tous deux dénoncé les tests qu'ils ont à juste titre qualifiés "d'odieux". Dès le 16 novembre, du reste, le nouveau premier ministre annonçait que les tests seraient abolis, ce qui peut être fait sans modifier la Loi puisqu'il s'agit d'un règlement. Les Libéraux eux-mêmes s'étaient aussi engagés à supprimer cette barrière et à lui substituer un nouveau mode de contrôle.

L'affaire ne s'arrête pas là, toutefois. M. Montini et toute la population vaudront savoir de MM. Lévesque et Morin quel sort sera fait désormais aux familles allophones qui refusent d'inscrire leurs enfants à l'école française. Sur ce point, le président du PQ a précisé avant les élections que seuls les "nouveaux immigrants" seraient assujettis à l'obligation d'inscrire leurs enfants aux écoles publiques françaises. M. Montini a tenu à rappeler mercredi soir qu'il souscrit sans réserve à cette proposition pourvu que la Loi, celle que le gouvernement sera appelé à réviser, n'ait pas un caractère rétroactif et dispense de toute obligation les enfants des familles de groupes ethniques déjà établis au Québec.

Il s'ensuit, aux yeux du Conseil italo-canadien de l'éducation, que la liberté de choix sera rétablie en faveur des familles québécoises dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français. Est-ce bien cela que le gouvernement péquiste entend faire? Les déclarations faites au cours de la campagne par les hommes de la nouvelle équipe ne permettent pas de répondre clairement à cette question. Et le programme du Parti présente des ambiguïtés à ce chapitre. D'une part, il est dit qu'un gouvernement du PQ s'engage à exiger des nouveaux im-

migrants qu'ils inscrivent leurs enfants aux écoles publiques françaises; d'autre part, il est précisé que les écoles anglaises ne seront accessibles "qu'aux Québécois de langue maternelle anglaise". Un régime de contingentement est en outre prévu en vertu duquel, pour les écoles anglaises, un "nombre maximum de places sera fixé une fois pour toutes dans une région scolaire en fonction du pourcentage de la population anglophone lors du premier recensement général". On fait sans doute référence ici au recensement que réaliserait le gouvernement d'un Québec souverain.

Dans les récents discours qu'il a prononcés, M. Lévesque a seulement évoqué la nécessité d'un "certain contingentement", tout en admettant que cette question devrait être à nouveau étudiée.

En réalité, l'équipe du PQ, s'étant engagée à gouverner le Québec comme une province canadienne et le temps qu'il faudra, ne peut, pas plus au chapitre de la langue d'enseignement que dans d'autres domaines, appliquer à la lettre son programme politique, d'abord conçu pour un Québec indépendant.

En revanche, il ne lui est pas non plus loisible d'adopter en matière linguistique des politiques qui le situeraient en retrait des Libéraux et marqueraient un recul. Tout en respectant les engagements qu'il a pris envers les groupes ethniques et dont il n'a sans doute pas mesuré toutes les conséquences, un gouvernement du Parti québécois pourrait, en tout ou en partie, retenir deux ou trois solutions qui ont été présentées depuis le début de cet interminable débat.

Puisqu'il a promis aux communautés allophones de leur reconnaître, ni plus ni moins, la liberté de choix, un gouvernement du PQ devrait au moins limiter la durée de cet engagement à la condition qu'il puisse offrir aux groupes ethniques l'assurance que, les tests étant abolis, les enfants seront admissibles à l'école anglaise pour autant qu'une entrevue, entourée des indispensables précautions pédagogiques et humaines, faites en présence des parents et à l'échelon local, établisse hors de tout doute que l'enfant a une connaissance suffisante de l'anglais et que cette langue est d'usage courant dans sa famille. A cet égard, Mme Thérèse Lavoie-Roux, ex-présidente de la CECM et députée libérale de L'Acadie, pourrait apporter à MM. Lévesque et Morin tous les éclaircissemements nécessaires.

Ensuite, le gouvernement devrait sans tarder adopter la politique de l'é-

cole française pour tous, à l'exception de la minorité anglophone du Québec et sous réserve du statut particulier qui serait temporairement octroyé aux groupes ethniques allophones. Enfin, M. Lévesque et ses ministres devraient renoncer au contingentement dont personne n'a encore démontré la nécessité vitale et qui est foncièrement injuste et arbitraire: étouffer une minorité à l'aide de règles arithmétiques est indigne d'un gouvernement démocratique.

Michel ROY

La disparition d'une ville

Cependant que le plus sérieusement du monde, des militants politiques des districts montréalais de Villiers et de Saint-Edouard proposent au RCM d'orienter sa politique de logement vers les besoins des "citoyens", et non pas seulement des "travailleurs", comme le voudraient ceux de Saint-Jacques, de Snowdon et de Côte-des-Neiges, et que les militants de Saint-Michel eux, travaillent plutôt qu'on remplace les "travailleurs" par la "classe ouvrière", la ville de Montréal, sans rien demander aux socialistes ni aux capitalistes, tranquillement, discrètement, a perdu quelque 150,000 habitants, presque l'équivalent de toute la ville de Québec.

L'an prochain, au congrès du Rassemblement des citoyens de Montréal, alors que les uns mettront l'accent sur le prolétariat et d'autres sur le lumpen-prolétariat, la métropole du Québec et du Canada aura tombé en bas d'un million, à peu près au niveau du recensement tenu en 1941 durant la guerre!

Car la plus grande ville du pays, à l'instar des autres métropoles orgueilleuses d'Amérique, paraît bien être engagée dans le processus mortel de la dislocation et du déclin. En tout cas, les données démographiques que Statistique Canada vient de publier après le recensement de 1976 confirment et accentuent la chute dramatique déjà enregistrée lors du recensement de 1971. Certes, ces statistiques sont provisoires, mais les résultats définitifs, ainsi que le signale le bureau fédéral, ne sauraient guère être bien différents de ces chiffres. Les réfugiés votent avec leurs pieds, dit-on des pays de malheur que fuient leurs habitants. Les habitants de Montréal, depuis

l'Expo, votent de plus en plus massivement avec leurs pieds.

Certes, tous ces habitants n'ont pas fui vers l'Ontario ou les États-Unis! Un bon nombre ont émigré dans l'immédiate banlieue et sont sans doute restés de farouches Québécois, ainsi qu'on peut le constater à la lecture des résultats des élections du 15 novembre dans ces régions. Mais l'île de Montréal elle-même ayant commencé à perdre une partie de ses habitants, il faut en conclure que nombre de Montréalais de la métropole comme de la banlieue fuient l'île de la Communauté urbaine.

Tout cela indique et annonce à la fois des crises fort sérieuses dans toute l'agglomération urbaine de la grande région métropolitaine de Montréal. Pendant en effet que de moins en moins de Montréalais devront faire face, en métropole, au fardeau fiscal local, de plus en plus de contribuables, en banlieue à faible densité, seront aux prises avec la hausse grandissante des coûts des services publics.

Si au moins les habitants de la ville et les autorités pouvaient avoir l'assurance que cette alerte démographique est temporaire et que les choses sont en voie de se rétablir, il y aurait lieu d'être aussi optimiste que les "projections" de la CUM qui président à Montréal une population de 1,238,500 pour l'année prochaine; mais hélas, s'il faut faire des prévisions, c'est peut-être à la baisse encore, et dans des proportions qui peuvent être aussi sévères que celles qui découlent des données des recensements.

En effet, la Ville de Montréal a perdu quelque 23,000 habitants par année depuis dix ans. Quand on compare les périodes quinquennales du recensement fédéral, on constate que durant les cinq premières années de ce déclin, la chute ne fut que de 16,000 par an, mais qu'entre 1971 et 1976, elle fut de 30,000 environ par année.

Avant de s'attendre à une poursuite de pareille courbe, à une stabilisation, ou à un redressement, il faudra étudier, quartier par quartier, groupe d'âge par groupe d'âge, composante linguistique par composante linguistique, qui fuit la ville, où, et vraisemblablement pourquoi. Si les pertes enregistrées au dernier recensement quinquennal sont également réparties dans le territoire, elles ne sont pas moins négligeables (12% de victimes suffit partout à faire déclarer une ville zone sinistrée), mais pourraient être compensées.

Si au contraire la chute démographique
Voir page 8: Bloc-notes
Jean-Claude LECLERC

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur: Claude Ryan
Rédacteur en chef:
Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint:
Georges Vigny
Directeurs de l'information:
Jean François
Pierre Lacombe
Trésorier: Bernard Laroque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$52 par année; six mois: \$28. À l'étranger: \$57 par année; six mois: \$31; trois mois: \$19. Éditions du samedi: \$15 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$1.35 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépot légal. Bibliothèque nationale du Québec.
TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

L'Église du Québec au lendemain du 15 novembre

Il faut dépasser les alternatives emprisonnantes en visant le développement intégral de l'homme d'ici

Pourquoi cette question, car c'en est une, sinon parce que les mêmes citoyens qui ont voté le 15 novembre sont aussi membres de l'Église. De là vient que cet événement politique, mais déjà historique à en juger par la nature et l'étendue des réactions qu'il provoque, a des répercussions certaines sur l'Église.

Si, pour une part, l'Église attend pour mieux voir — et qui actuellement, politique, financier, industriel, simple citoyen ne fait pas de même? — elle doit aussi vivre avec les événements. Cela veut dire, d'abord, lire et interpréter les signes des temps. Or, il est clair que la brusque accélération de l'histoire du Québec qui s'est produite le 15 novembre dernier, constitue un signe des temps que seuls les aveugles peuvent ignorer. Et quelle que soit l'issue d'un ou de plusieurs référendums, quel que soit même le sort éventuel du nouveau gouvernement au pouvoir, il demeurera vrai que ce jour-là une part importante de l'âme québécoise se sera vue, pour ainsi dire, officialisée, libérée. Elle aura obtenu la parole, une parole retenue depuis 1760. Et cette parole, elle n'entend pas la ravalier.

Ce sont là dans l'histoire des peuples des expériences qui marquent. Elles ont une valeur de formation et de détermination de la conscience collective. L'Église qui a une longue expérience des nations ne l'ignore pas et ne peut l'ignorer. Voilà un fait. L'Église aussi tient compte des faits.

Nous voici donc en présence d'une situation nouvelle. Quelque chose a changé en profondeur. Craquement? dislocation? Ou remembrement, intégration et réintégration? Le soleil qui se lève ou le crépuscule d'une nation? La marche à l'aventure ou la reprise en mains de notre destin? Chose certaine, un réalignement général qui touche aussi bien la société civile que l'Église.

Je voudrais tenter de discerner les sentiments principaux qui se retrouvent dans l'âme de l'Église du Québec en ce moment.

Je voudrais tenter de discerner les sentiments principaux qui se retrouvent dans l'âme de l'Église du Québec en ce moment.

Le Rapport Dumont (dans la première annexe au rapport, en 1971) décrivait ainsi l'histoire de l'Église au Québec: "Une Église naissante" (1608-1760), "Une Église soumise" (1760-1838), "Une Église de plus en plus romaine" (1840-1896), "Une Église triomphaliste" (1896-1940), "Une Église incertaine" (1940-1970).

Quel qualificatif, ou quels qualificatifs trouvera-t-on pour désigner cette Église depuis le 15 novembre dernier?

1) Une Église inquiète

Il y a tout d'abord l'inquiétude, et c'est normal. Aussi bien les vainqueurs que les vaincus de la dernière élection mesurent les enjeux en cause. Le Québec aura à passer par des défilés étroits. L'Église ne saurait elle non plus s'y soustraire. Inquiète, mais non affolée, tel est son état d'âme devant l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, devant même l'éventualité de l'indépendance. La séparation du Québec du reste du Canada ne signifierait pas de soi pour l'Église ici ni un printemps, ni un possible vendredi saint, car la politique et la foi sont deux ordres de choses différents. La France est nation souveraine, mais l'Église de France a bien des problèmes. L'Amérique latine est libre depuis Simon Bolívar, l'Évangile y a pourtant la vie difficile. Cuba n'est plus dans le giron américain, mais l'Église y vit obscurément. Certes, en plusieurs pays, l'Église a fait de mauvais choix à un moment donné, des choix qui

ne se rattrapent souvent qu'après cent ans!

Au cours de cette dernière période de son histoire que le Rapport Dumont désigne sous le nom d'"Église incertaine", des mutations se sont produites que le changement de régime n'affectera pas. Il y a eu tout d'abord dans l'Église du Québec l'éclatement du système historique religieux socio-culturel dans lequel l'Évangile s'était ici donné une expression temporelle. On l'avait désigné sous le nom de chrétienté québécoise: un ensemble complexe fait d'idéologies officielles, d'institutions confessionnelles et de pratiques, bref un réseau très vaste qui avait donné une structure chrétienne au profane. Or, sous l'effet de la sécularisation très importante des quinze dernières années, le système s'est désintégré. Et cela s'est accompli sous des gouvernements libéraux et d'Union nationale. Quant à cela, l'avènement du Parti québécois ne changera rien. Un degré de plus dans la sécularisation serait même à prévoir, sans compter que la polarisation accrue de l'intérêt par la politique au cours des années prochaines risque de distraire encore plus l'attention de l'évangélisation.

La désintégration du régime de chrétienté a fait place à un régime d'accroissements. L'Église s'est refunctionalisée à l'État nouveau comme à la société nouvelle. Cette refunctionalisation s'est exprimée par une série étendue d'accords entre elle et le gouvernement dans à peu près tous les domaines où jadis l'Église exerçait un pouvoir étendu: maintien d'un réseau d'institutions privées, arrangements pour l'enseignement religieux et l'animation pastorale dans les institutions publiques d'enseignement, présence d'aumôniers et de religieux salariés dans les hôpitaux, les foyers, les institutions d'assistance mais sous le contrôle du gouvernement, création d'un comité catholique au Conseil supérieur de l'éducation, facultés de théologie catholique dans les universités non confessionnelles, etc. L'Église accomplit un service mais sans être un pouvoir comme naguère.

Le gouvernement et l'Église ont tablé sur le principe du service catholique à la majorité catholique. Mais qu'arriverait-il à ces arrangements dans le cas de rigoureuses contraintes économiques que devrait subir le Québec, si, par exemple, l'on demandait à l'Église de consentir des sacrifices très importants? Et je ne mentionne pas la possibilité de pressions idéologiques nullement hypothétiques.

Où, qu'advient-il dans un avenir plus ou moins rapproché? Le Québec n'est pas un pays déchristianisé. Mais les nouvelles et très étendues valeurs profanes n'ont pas encore été évangélisées. On passe à la déchristianisation par l'absence d'évangélisation. Ce qui est grave, en cette période post-conciliaire, c'est qu'aucune cristallisation ne s'est produite sur un projet évangélique général. L'Église d'ici est comme un parti qui aurait perdu ses élections. Bien plus, on s'est davantage refunctionalisé au Concile qu'au renouveau en profondeur qu'il impliquait comme religion d'appel. Par ailleurs, notre peuple admirable en sa foi à toujours été plus habitué à recevoir la croyance qu'à la défendre. Il n'a pas encore développé d'anticorps. On est désemparé de voir avec quelle facilité les meilleurs chrétiens acceptent sans s'en rendre compte les choses les plus opposées à leur christianisme. Enfin, l'Église est en train de perdre son ancienne audience sans qu'un autre public la remplace.

Le réseau d'institutions nouvelles, d'arrangements nouveaux à peine commencé à produire des fruits. Nous aurions besoin, nous aurions eu besoin d'une période assez étendue de continuité et de paix pour juger des fruits et des arrangements et pour appuyer une nouvelle évangélisation. Aurons-nous cette chance, ou bien, le destin, la Providence nous conduiront-ils à travailler avec d'autres moyens, ces moyens pauvres avec lesquels d'autres Églises s'arrachent le cœur à la tâche? Si, un jour, cela doit être, avec la grâce de Dieu nous le ferons nous aussi. Église heureuse, Église encore privilégiée tu peux dire ta reconnaissance!

Mais l'Église ne fait-elle en tout cela qu'exprimer ses propres inquiétudes sur ses propres institutions? Et le reste, le sort de l'homme du Québec comme tel l'intéresse-t-il? Faisons observer, tout d'abord, que l'inquiétude de l'Église sur ses institutions porte en définitive sur des hommes et des femmes du Québec, ce qui écarte l'accusation d'égoïsme institutionnel. Cette réponse, cependant, n'est pas totalement satisfaisante. Une Église qui n'accompagne pas le peuple qu'elle sert, n'est-elle pas désengagée, absente? Où est vraiment son cœur? Dira-t-on, alors, que l'Église qui accompagne le mouvement vers l'indépendance est seule fidèle aux aspirations du peuple québécois, tandis que l'Église qui accompagne ceux qui veulent maintenir le fédéralisme est infidèle? Ou, afin d'éviter l'alternative, l'Église devrait-elle se retirer, observer,

par
BERNARD LAMBERT, o.p.
collaboration spéciale

■ A plusieurs reprises ces dernières années, le père Bernard Lambert a commenté pour le public du Devoir l'actualité religieuse et humaine, surtout à l'occasion des grandes réunions conciliaires et synodales auxquelles il fut étroitement associé à titre de conseiller théologique de l'archevêque de Québec, le cardinal Maurice Roy. Demeuré silencieux depuis quelque temps "parce que rien de définitif ou de majeur n'intervenait", nous écrit-il, le père Lambert a été secoué comme tout le monde par le résultat de l'élection du 15 novembre. Il examine dans cet article la situation inédite que ce résultat crée pour l'Église du Québec.

compter les points, s'abstenir de juger? Cela aussi on le lui reprocherait. L'Église a appris au cours des siècles ce que signifient la rancune et la déception des peuples et des pouvoirs.

Agir par crainte alors? Non, par devoir! En s'adressant au développement intégral de l'homme du Québec, on dépasse les alternatives emprisonnantes. Et c'est là que l'Église pourrait agir de manière solidaire avec son peuple sans qu'on puisse lui faire reproche légitime d'où que ce soit.

2) Une Église présente

C'est une ligne constante de l'Église au Québec qu'elle a toujours accompagnée la population, qu'elle l'a même en certains cas difficiles précédée quand elle était pratiquement seule à pouvoir indiquer le chemin. Nous avons survécu. Voilà un fait indiscutable. Et, sans ce fait, le Parti québécois ne serait pas aujourd'hui au pouvoir! D'où son empressement compréhensible à rendre à la cause de la survie ce qu'il a lui-même reçu!

Je crois utile de me référer, pour le point que je désire établir, à la déclaration qu'avaient faite les évêques du Canada, le 21 avril 1972, sur "La vie politique au Québec" (cf., l'Église Canadienne, juin-juillet 1972). C'était une déclaration de principes, mais aussi claire et aussi ferme qu'elle pouvait être alors et qui peut singulièrement nous guider aujourd'hui. Elle se situe à un niveau pastoral, le niveau propre de l'Église.

Que disait-elle quant au sens? Qu'il y a des droits natifs des peuples. Droits qui sont antérieurs à tout droit constitutionnel et qui le fondent précisément, le premier de ces droits étant l'autodétermination des peuples, établit leur droit à disposer d'eux-mêmes et à rechercher leur développement intégral selon leurs propres caractéristiques sans en être empêchés par qui que ce soit. Le texte de la Déclaration, dans sa première moitié, établit ces principes en se fondant sur la Lettre "Octogesima Adveniens" de Paul VI, en 1971, (n. 4) et sur le Document final du Synode des évêques, en 1971, n. 8, sur "La Justice dans le monde". Il s'agissait d'établir d'a-

bord les droits primordiaux et radicaux antérieurs aux droits constitutionnels, et voilà pourquoi il n'est fait allusion aux droits constitutionnels que dans la seconde moitié du texte, comme des arrangements historiques contingents et donc modifiables.

Sur quoi se fonde la Lettre de Paul VI et le Document du Synode des évêques? L'Évangile lui-même confirme le droit des peuples à l'auto-détermination. Car, la première chose que le Christ a apportée à l'homme, c'est la liberté: à l'homme comme individu, à l'homme comme collectivité. Cette liberté ne se limite pas au salut éternel. Il faut rappeler, à l'encontre d'un certain dualisme, que selon l'Évangile, le salut en Jésus-Christ s'étend à toute la libération humaine.

Que disait-elle encore? Que ces droits ne sont pas des droits. Ce sont aussi des devoirs. Il faut que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel comme membre actif et responsable à un plan d'égalité avec les autres peuples.

La Déclaration réclamait aussi que le débat en cours se déroule non selon les lois de la jungle, des armes ou du plus fort, mais dans un climat humain, dans un climat également chrétien, conforme à l'Évangile, comme il convient à des adversaires qui sont chrétiens.

On comprend donc qu'à la question de liberté d'option politique: "Sommes-nous libres comme chrétiens et comme communautés chrétiennes dans nos choix politiques? Y a-t-il quelque option qui soit exclue, ou quelque option qui soit à prendre?", les évêques aient répondu: "Nous affirmons que toutes les options politiques respectueuses de la personne et de la communauté humaine sont libres, tant au plan individuel que collectif". Ni l'option fédéraliste, ni l'option séparatiste sont exclues. Elles ne sont pas non plus absolutisées de manière irréversible. Si donc une partie contractante décide, pour des raisons graves, de se retirer du pacte conclu, cette décision devra être acceptée avec "respect", quoi qu'il en soit des "choix des collectivités accomplis dans les divers moments de leurs histoires".

Enfin, les évêques du Canada déclaraient qu'ils entendaient jouer un rôle, leur rôle propre, dans ce débat: "à travers le changement, la discussion, le rôle d'une instance supérieure de rencontre, de justice, de dialogue, de communion". "Nous entendons servir le Peuple de Dieu là où il est et dans les options politiques, économiques, sociales et culturelles qu'il aura choisies".

Droit constitutionnel et droits des peuples

Le pacte fédératif a pour lui et le fait et le droit. Mais non tous les faits ni tous les droits. C'est un droit constitutionnel, non un droit natif ou d'ordre ontologique dé-

coulant de l'être propre des nations. Car, s'il avait été natif, la confédération aurait dû exister dès les origines. Ce qui est évidemment absurde! Il possède une certaine antériorité, mais qui dépend d'un présupposé. Que ce présupposé soit un pacte entre deux peuples, ou une loi passée par la couronne britannique ne change rien au fond de la question, car l'autorité royale a agi comme tutrice des droits natifs des parties contractantes, non pour supprimer ces droits, mais pour les agencer d'une certaine manière. Le droit constitutionnel, qui est un droit positif, repose sur le droit natif des peuples à être eux-mêmes et à disposer d'eux-mêmes. Les peuples peuvent exercer leur droit natif pour s'unir à d'autres; ils peuvent aussi l'exercer de manière souveraine et indépendante. Il n'est pas aboli par un pacte fédératif. Il y a demeure vivante et s'il y trouve des conditions heureuses, il fleurit en oeuvres d'amitié et de coopération. S'il ne trouve pas son bonheur, il peut reprendre sa liberté et s'exprimer d'une autre manière.

La force des fédérations repose non sur l'extinction de ce droit mais sur sa vitalité. Qu'il y ait parfois des crises, cela est inévitable. Tous les pays en connaissent. Doivent alors entrer en action la prudence politique, le jeu des négociations, l'évaluation des avantages de chaque option. Il faut refunctionaliser, repenser même les systèmes. Avant même la confédération, le droit natif de chaque partie à disposer d'elle-même existait. Que les Québécois aient jugé que leur droit à s'autodéterminer s'exercerait mieux dans un ensemble fédéral que dans l'indépendance, ne supprime pas leur droit natif radical. Le penser équivaudrait à supprimer leur être même.

Font donc preuve d'un juridisme virulent ceux qui prétendent que le pacte fédéral a aboli les droits natifs des parties contractantes. En réalité on mesure par la combien est faible, arbitraire et même faux un système qui entend se perpétuer uniquement par le droit. Il devient centenaire des droits fondamentaux de ses commettants. Il se transforme en système de force. Il est de ce fait inhumain. Il faut tous éléments pour maintenir des peuples ensemble: l'amitié, le droit et l'intérêt. Si l'un de ces éléments est exclu, les autres se gonflent et le désordre s'introduit qui met les pactes en danger.

Il sera donc nécessaire au cours des années à venir de bien mettre au clair les droits et les devoirs de tous. Aujourd'hui, il ne sert à rien de cacher ou de nier quoi que ce soit, sous prétexte qu'il est ainsi plus facile de gouverner. L'histoire finit toujours par avoir raison.

Mais une partie contractante peut-elle à loisir remettre en cause le pacte qui lie un pays? Peut-elle légitimement requérir la séparation?

On ferait preuve d'un juridisme ar-

Voir page 6: Église

Une déclaration toujours actuelle

Les évêques canadiens et la vie politique au Québec

■ Dans son article sur l'Église du Québec au lendemain du scrutin du 15 novembre, le père Bernard Lambert, o.p., évoque une déclaration faite en 1972 par l'Assemblée plénière de la Conférence catholique canadienne le 21 avril 1972 sur la vie politique au Québec. Étant donné le caractère toujours actuel de cette déclaration, nous en reproduisons le texte intégral.

Au terme de notre assemblée régulière du printemps, nous aimerions vous faire part de certaines décisions que nous avons prises pour faire suite aux enseignements du Synode des évêques, à Rome, en 1971, sur la Justice dans le monde.

La question posée concernait l'accomplissement de la justice dans l'Église et dans le pays. Ainsi, nous avons considéré la justice dans les réalités économiques, dans la vie interne de l'Église, etc.

Nous nous sommes également interrogés sur un problème qui concerne directement le Québec, mais qui ne peut manquer d'avoir des incidences dans tout le pays. Nous savons pertinemment que les évêques du Québec se voient demander par les chrétiens et notamment par les jeunes: "Sommes-nous libres comme chrétiens et comme communautés chrétiennes dans nos choix politiques? Y a-t-il quelque option qui soit exclue, ou quelque option qui soit à prendre?"

A une question posée sous l'angle pastoral, nous voulons donner une réponse pastorale.

C'est la doctrine récente la plus claire de l'Église.

"Il revient aux communautés chrétiennes d'analyser avec objectivité la situation propre de leur pays, de l'éclairer par la lumière des paroles inaltérables de l'Évangile, de puiser des principes de réflexion, des normes de jugement et des directives d'action sociale dans l'enseignement social de l'Église... À ces communautés chrétiennes de discerner, avec l'aide de l'Esprit-Saint, en communion avec les évêques responsables, en dialogue avec les autres frères chrétiens et tous les hommes de bonne volonté, les options et les engagements qu'il convient de prendre pour opérer les transformations sociales, politiques et économiques qui s'avèrent nécessaires avec urgence en bien des cas. Dans cette recherche des changements à promou-

voir, les chrétiens devront d'abord renouveler leur confiance dans la force et l'originalité des exigences évangéliques." (Lettre Octogesima Adveniens au cardinal Maurice Roy, 1971, no 4)

Et de plus, du récent Synode des évêques en 1971:

"Pour réaliser le droit au développe-

a) Que les peuples ne soient pas empêchés de se développer selon leurs propres caractéristiques culturelles;

b) Que dans la collaboration mutuelle chaque peuple puisse être lui-même le propre artisan de son progrès économique et social;

c) Que chaque peuple puisse prendre part à la réalisation du bien commun universel comme membre actif et responsable de la société humaine à un plan d'égalité avec les autres peuples." (La Justice dans le monde, no 8.)

Mais, il nous faut également indiquer deux choses aux chrétiens. La première: dans la recherche et la poursuite des options politiques différentes ou contraires, il y a des valeurs humaines et chrétiennes à respecter et à vivre. Il en va de même pour ceux qui préfèrent demeurer en dehors du débat ou de telle recherche. Chez tous, par exemple, outre l'amour, la paix, la justice, la solidarité et la fraternité, on doit trouver le respect et l'acceptation d'autrui même quand celui-ci a des options différentes de celles qu'on a soi-même, le respect et l'acceptation des choix des collectivités accomplis dans les divers moments de leur histoire.

La seconde: "Les options politiques de par leur nature sont contingentes et n'interprètent jamais l'Évangile de façon absolument adéquate et durable". (Synode, Le Sacerdoce Ministériel, Deuxième partie, activités profanes et politiques, 1971.)

À nous donc, chrétiens, laïcs, prêtres, religieux, religieuses, évêques, Peuple de Dieu tout entier, est demandé de nous rappeler que l'Église entend jouer, à travers le changement, la recherche, la discussion, le rôle d'une instance supérieure de rencontre, de justice, de dialogue, de communion.

Quant à nous, évêques, nous entendons servir le Peuple de Dieu là où il est et dans les options politiques, économiques, sociales et culturelles qu'il aura choisies.

Ottawa, le 21 avril 1972.

LA CONTRE-RÉFORME CATHOLIQUE

Oeuvres écrites et enregistrées de l'abbé Georges de Nantes

EXTRAITS DU CATALOGUE:

- S-4: Retraite sur saint Jean de la Croix (durée: 17h)
- S-7: Le mystère de l'homme et de la femme devant Dieu (12h)
- S-23: Les Psaumes, commentaire littéral (17h)
- S-25: L'Apocalypse, commentaire littéral (16h)
- S-31: Retraite sur le Père de Foucauld (15h).

Catalogue gratuit envoyé sur demande

CRC Canada,
5227, rue Séville,
Montréal-Nord, H1G 1J1

POTERIE BONSECOURS Ltée
419, est, rue Notre-Dame
Vieux-Montréal, Qué.
844-6165, 844-6253

MATÉRIEL DE POTERIE

Argiles et glaçures
Outillage - Tours - Fours
Matières premières
Balances - Pinceaux
Livres d'Art et technique

Distributeurs des produits:

SIAL - PLAINSMAN

Kemper - D'Haus - Shimpo
Schola - Delta - Evenheat

SPÉCIAL DE DÉCEMBRE

Tours Bonsecours: \$250.00
10% sur tout achat en décembre



Les lettres québécoises

Numéro 4
Lettre ouverte
au Ministre des Affaires culturelles

Victor-Lévy Beaulieu
Jacques Godbout
Raoul Duguay
André Roy
Pierre Stevart
Adrienne Choquette

Spécial Marie Le Franc

Entrevue:
Nicole Brossard

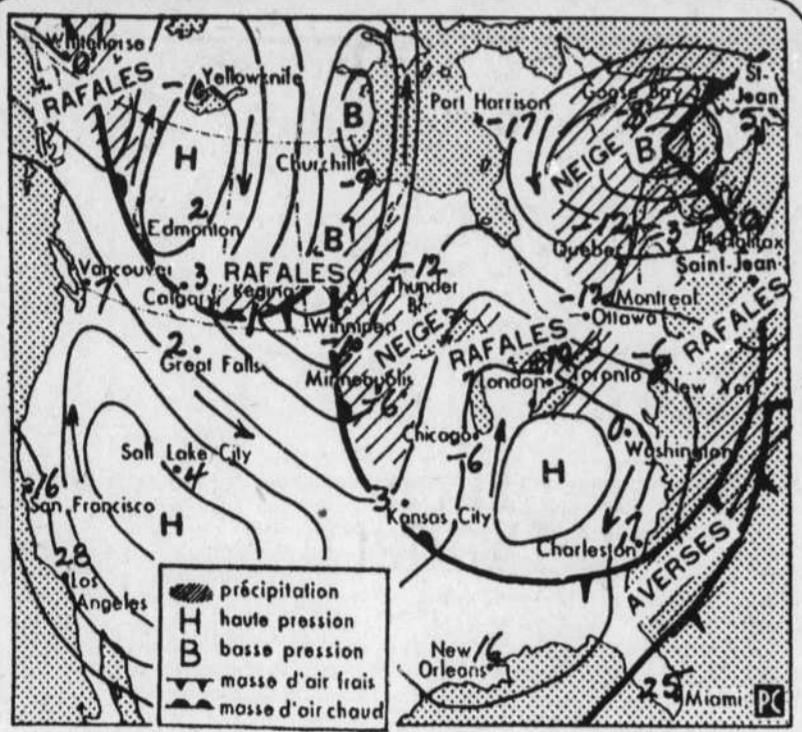
Dans les grands kiosques et librairies: \$1.00
Abonnement: \$6.00
Les Lettres québécoises, C.P. 1840, Station 8, Montréal

EXPOSITION D'HIVER d'ANTIQUITÉS de MONTRÉAL

2-5 Décembre 1976
Place Bonaventure, Montréal

Plus de 150 antiquaires accrédités venant des quatre coins de l'Amérique du Nord. On trouvera à la plus grande exposition canadienne d'hiver, un vaste assortiment d'antiquités de qualité, de mobilier d'époque jusqu'aux objets les plus insolites et bizarres.
Heures d'ouverture
Jeudi, 2 décembre, 16h-22h
Vendredi, 3 décembre - samedi, 4 décembre 11h-22h
Dimanche, 5 décembre, 12h-18h
Admission \$2.00 Enfants 75¢

la météo



Avertissement de vague de froid et de vents. Une forte dépression située sur le lac Saint-Jean va atteindre le Labrador tard ce soir...

Chibougamau, Nuageux avec neige et vents allant jusqu'à 65 km/h. Maximum de -22. Aperçu pour samedi: nuageux avec chutes de neige locales et moins froid.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie, Laurentides: Nuageux avec neige et vents allant jusqu'à 60 km/h. Maximum de -19 à -22. Aperçu pour samedi: ennuagement avec chutes de neige locales et moins froid.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'est, Québec-Trois-Rivières: Plutôt ensoleillé. Vents s'intensifiant et pouvant aller jusqu'à 60 km/h. Températures très froides. Maximum de -15 à -18. Aperçu pour samedi: ennuagement suivi de quelques chutes de neige et moins froid.

Lac Saint-Jean: Nuageux avec vents allant jusqu'à 60 km/h. Températures très froides. Maximum près de -20. Aperçu pour samedi: plutôt ensoleillé.

Pic-Comeau, Sept-Îles: Nuageux avec vents violents allant jusqu'à 60 km/h. Maximum de -19 à -22. Aperçu pour samedi: Plutôt ensoleillé et plus froid.

Rimouski, Gaspésie: Nuageux avec chutes de neige. Maximum de -12 à l'ouest et de -8 à l'est. Aperçu pour samedi: plutôt ensoleillé et plus froid.

tente verbale pour mieux se consacrer au conflit de l'Hydro-Québec, que le gouvernement libéral voulait à tout prix régler avant la tenue des élections.

Même le nouveau ministre du Travail, que l'on appelle "le père Couture", a droit à sa part de fiel patronal ainsi que "son adjoint, M. Chevrette", que l'on dit déjà en train de concocter un décret dans les officines péquistes.

De leur côté, les représentants de l'AEQC sont décidés à contraindre les syndicats de la FTQ-Construction à se battre sur un terrain de bataille choisi par eux.

Une résolution, "venant du plancher", ont-ils dit, a été adoptée par les deux assemblées d'entrepreneurs, à Québec et à Montréal, qui interdit aux négociateurs patronaux de soumettre aux membres une nouvelle entente de principe contenant les fameuses primes refusées aux électriciens.

Nanti d'un mandat aussi limité, le président de l'AEQC a dit que son groupe accepterait peut-être de payer les salaires négociés et de percevoir à nouveau les cotisations syndicales dès la signature d'un nouvel accord à la condition expresse que les électriciens laissent tomber leurs primes de frais de déplacement et d'intempéries.

En luttant désespérément pour ces primes, les électriciens — voire une partie seulement de ce groupe — empêchent les autres travailleurs de la construction de profiter des nouveaux salaires et privent toutes les organisations syndicales des cotisations à la source, une pratique abandonnée par le patronat comme moyen de pression en l'absence de tout décret. Telle est la version du président de l'AEQC, que les syndicats ont accusé hier après-midi de vouloir jouer les électriciens contre les autres travailleurs pour les isoler.

Les décisions patronales à l'origine de cette stratégie ont été prises mardi soir dernier à Québec par 319 entrepreneurs, et mercredi, à Montréal, par 850 autres. L'AEQC, qui compte quelque 14,500 membres, explique ce très faible taux de participation par l'absence de grève dans l'industrie.

La version syndicale du nouveau conflit de la construction est assez différente. Le président de la FTQ-Construction, M. Roger Lamontagne, a soutenu hier que l'AEQC ne voulait pas épargner deux petites primes aux entrepreneurs mais leur faire sauver des millions en retardant l'entrée en vigueur des augmentations de salaire négociées.

"Cette injustice dont sont victimes les travailleurs de la construction et dont les entrepreneurs sont complices, est le fruit pourri de la mauvaise foi manifestée par les dirigeants de l'AEQC qui, pour sauver leurs têtes et celles de leurs négociateurs, ont délibérément trompé le public et leurs membres depuis la médiation du sous-ministre Laporte", a dit M. Lamontagne.

JACQUES COUTURE

que auprès des travailleurs. Il souligne également que les pouvoirs locaux, par le biais des syndicats, des groupes de pressions et des comités de citoyens devront dorénavant se montrer plus vigilants et prévenir son ministère chaque fois que des accords sont faits à la loka et que les travailleurs sont victimes d'injustices graves.

Le nouveau ministre reconnaît que la tentation est forte "de tout changer dans cette société" mais il sait qu'il "vaut mieux faire un pas en avant" dans la recherche de nouvelles relations de travail. Le gouvernement évitera donc de bousculer ses partenaires, notamment les représentants du patronat qu'il perçoit d'ailleurs comme des "partenaires sociaux" sans lesquels il juge impossible d'améliorer le climat social, les conditions de travail et le processus de syndicalisation des travailleurs. "La responsabilité du ministre est d'avoir des contacts étroits avec le monde du patronat. Je veux faire partager aux hommes d'affaires et aux chefs d'entreprises, cette responsabilité sociale collective. Il faut leur signifier qu'au Québec, il ne s'agit pas seulement de faire de l'argent".

Relativement aux conflits de travail, aux grèves, le ministre empruntera une approche distincte de son prédécesseur. Il refusera de jouer le rôle de "pompiers de service". Il fera confiance à ses sous-ministres et à son service de conciliation. Il s'abstiendra d'intervenir.

Partisan des "petites patries", équipé de plusieurs années d'expérience comme animateur social dans le comité de Saint-Henri, M. Couture n'a pas renié sa thèse sur la participation du citoyen parce qu'il est devenu ministre. Il croit au contraire, plus que jamais, que c'est le travailleur à la base qui saura trouver des solutions à ses problèmes. Le rôle du ministre, explique-t-il, doit surtout consister à se mettre à l'écoute des travailleurs comme des employeurs et de favoriser entre les deux un "fécond dialogue". Et pendant que ses fonctionnaires se chargeront d'entendre les feux et de rapprocher les parties, M. Couture consacra son temps et ses énergies à concevoir des lois et des mécanismes capables de "prévenir" les conflits.

Entre-temps, il aura ses premiers entretiens avec ses futurs partenaires: MM. Laberge et Daoust de la FTQ, ainsi que le président de la CSN, M. Rodrigue, dès lundi prochain à Montréal; M. Yvon Charbonneau, président de la CEQ, également au début de la semaine, probablement mardi à Québec; les dirigeants du Conseil du patronat, dans les jours qui suivront.

Résolu à ne pas être un ministre du Travail comme les autres, il passera le moins de temps possible enfermé entre quatre murs parce qu'il voit le risque que le ministre s'isole en arrière de son bureau et de sa pile de dossiers. Aussi souvent que le permettront ses fonctions, il se rendra voir les travailleurs sur leur lieu de travail. Les mineurs d'Asbestos et de Thetford figurent en priorité sur sa liste. Surtout que le nouveau ministre entend agir dans les plus brefs délais pour protéger les travailleurs contre les maladies industrielles.

L'usine autogérée de Tricofil a valeur de symbole pour Jacques Couture et c'est pourquoi il a saisi cette première sortie publique officielle pour tracer les lignes de force de ce que sera son orientation politique en relations de travail. "Tricofil, c'est l'image de la volonté de changement qui s'est exprimée le 15 novembre." Il a cependant refusé d'indiquer si le gouvernement se proposait d'investir davantage dans cette expérience-pilote d'autogestion.

Les employés de l'entreprise ont acheté l'usine le 6 mai dernier au coût de \$650,000, grâce à un prêt de \$250,000 consenti par la Société d'investissement du Mouvement Desjardins (SID). Il leur fallait recueillir \$400,000 pour compléter le montant d'achat et pour constituer un fonds de roulement. Ils ont recueilli depuis \$350,000 par le biais du financement populaire et ils se sont vu consentir des garanties de crédit de \$250,000 par la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Ils ont encore besoin d'environ \$200,000 pour fonctionner normalement.

Interrogé sur les conflits qui perdurent dans l'industrie de la construction et à la Métropolitain Provincial, M. Couture a indiqué qu'il n'est pas question pour l'instant que son ministère passe à une action plus radicale. Il s'entretiendra la semaine prochaine avec son sous-ministre, M. Réal Mireault, responsable de l'Office de la construction qui lui remettra un rapport à jour sur ce dossier.

Dans le cas de Métropolitain Provincial, M. Couture souligne que l'entreprise plaide l'incapacité de payer et réclame le droit de hausser ses taux pour rencontrer les demandes de ses employés. Cet aspect du conflit relève du ministère des Transports et empêche pour l'instant le ministère du Travail de s'imposer dans le dossier.

UN LEADERSHIP

des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières et de l'Environnement.

M. Bernard Landry, sous l'angle du développement économique, orientera et coordonnera les activités des ministères de l'Industrie et du Commerce, de l'Agriculture, des Richesses naturelles, des Terres et Forêts, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'Énergie, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières.

M. Jacques Léonard, sous l'angle de l'aménagement du territoire, orientera et coordonnera les activités des ministères des Transports, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, des Richesses naturelles des Terres et Forêts, de l'Agriculture, du Tourisme, Chasse et Pêche, des Affaires municipales et de l'Environnement.

Pour ceux qui s'inquièteraient de voir l'Office de Planification et de développement figurer nulle part dans cette nomenclature, signalons que M. Lévesque en a gardé la responsabilité pour quelques mois, le temps de faire effectuer une étude sur son fonctionnement et l'orientation qu'il devra prendre face à cette nouvelle structure.

Par ailleurs, M. Robert Burns, aussi ministre d'État ne présidera aucun comité inter-ministériel mais aura pour tâche de piloter la réforme parlementaire et électorale, une réforme à laquelle M. Lévesque tient comme à la prunelle de ses yeux et qui devrait se traduire en des projets de lois dès les premières semaines de la session de 1977.

Quant aux deux autres membres du comité des priorités, MM. Jacques Parizeau et Claude Morin, ils en ont déjà plein les bras, le premier à remettre de l'ordre dans les Finances publiques et à préparer le budget d'avril prochain et le second, à définir les orientations et les stratégies à adopter vis-à-vis le gouvernement fédéral.

De plus, on explique officiellement leur présence au sein de ce comité par le fait qu'ils dirigent des ministères dont l'activité se répercute directement sur celle de tous les autres. C'est d'ailleurs cette même raison, mais cette fois prise à la négative, qui permet d'expliquer l'absence de ce comité du vice-premier ministre et ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin.

Assez curieusement, les ministres d'État disposeront cependant d'un personnel fort restreint pour réaliser ces tâches de coordination inter-ministérielle et de définition des priorités gouvernementales: d'abord un cabinet politique de cinq personnes et un personnel technocratique de tout au plus une dizaine de fonctionnaires pris à même les effectifs du Conseil exécutif. Ils seront assistés directement d'un haut-fonctionnaire qui aura le titre de secrétaire-adjoint du Conseil exécutif et qui aura rang de sous-ministre.

Il en sera tout autrement cependant lorsque ces ministres d'État seront chargés de dossiers particuliers. Par exemple, hier, on indiquait que M. Camille Laurin, sera chargé de l'application de la loi 22 (sous-entendu, de la modification de cette loi pour l'adapter au programme du parti).

Dans des cas comme ceux-là, on constituera, à partir de fonctionnaires des ministères concernés par le dossier en question, des groupes de travail qui tomberont alors sous l'autorité directe du ministre d'État.

En aucun autre temps, cependant, ce ministre aura, de lui-même, l'autorité requise pour s'adresser directement aux fonctionnaires des ministères et leur commander des travaux. Il devra pour ce faire, respecter l'autorité des ministres en titre et passer par leur intermédiaire.

La formation de tels groupes de travail "ad hoc" ne saurait toutefois tarder puisqu'il semble bien que d'ici tout au plus une quinzaine de jours chaque ministre d'État sera chargé, à l'instar de M. Laurin, de la réalisation d'au moins un dossier pour leur donner l'occasion, après quelques semaines de réflexion, de se mettre immédiatement à l'oeuvre.

Par ailleurs, et ceci peut être significatif du désir du Parti québécois et de son chef d'instaurer ici un régime présidentiel, ces ministères ne seront responsables devant l'Assemblée Nationale que des dossiers particuliers qui leur auront été dévolus et n'auront pas à répondre à des questions tombant sans aucun doute sous leurs responsabilités mais qui n'auront pas fait l'objet de mandat particulier. Les députés devront sur ces sujets interroger les ministres ordinaires.

Au moment de l'annonce de sa création, M. Lévesque a indiqué que cette nouvelle structure ministérielle était "mise à l'essai" et que "son bon fonctionnement exigera de tous les ministres beaucoup d'esprit d'équipe et une grande solidarité". Ses principaux collaborateurs, sont toujours conscients, une semaine plus tard, des exigences particulières d'une telle organisation du travail, à la fois très collégiale puisque ce comité des priorités ne pourra prendre aucune décision sans l'accord de l'ensemble du Cabinet mais aussi très centralisée autour du bureau du premier ministre.

Ainsi, on ne cache pas qu'elle puisse être la source de tensions importantes entre les vingt-quatre membres du Cab-

net et de frustrations qui ne pourront être dissimulées bien longtemps.

On affirme à cet égard qu'elle demandera beaucoup de renoncement de la part des ministres en titre puisqu'en ce qui concerne notamment la question des priorités, ils auront le choix suivant: Ou bien faire en sorte qu'un projet précis devienne une priorité gouvernementale et ainsi en perdre la mise en oeuvre mais d'autres d'un ministre d'État ou bien garder jalousement ce projet pour soi et se résigner ainsi à ce qu'il ne soit pas une priorité gouvernementale.

Quoiqu'il en soit, on est conscient qu'il s'agit là d'une structure toute théorique, qui a peut-être plus de chances de plaire aux technocrates et aux spécialistes de l'administration publique qu'aux politiciens, mais M. Lévesque a décidé de tenter le coup, persuadé que cette innovation lui réussira et comptant qu'on saura en cours de route faire les ajustements nécessaires. C'est de toutes façons une histoire à suivre.

ACCORDS FISCAUX

fédéral propose ne sont pas, en dollars absolus, plus rentables par capita les unes que les autres. Il s'agit surtout de savoir si les provinces veulent ou non plus d'autonomie et de responsabilité fiscale. Les ministres des Finances étudieront cette fois cinq options:

- tout en espèces;
● les deux tiers en espèces, plus huit points d'impôt sur le revenu des particuliers et un point d'impôt sur le revenu des sociétés;
● la moitié en espèces plus la moitié des taxes fédérales sur l'alcool et le tabac, plus 8.5 points d'impôt sur le revenu des particuliers et un point d'impôt sur le revenu des sociétés;
● la moitié en espèces, plus 12.5 points d'impôt des particuliers, et un point sur le revenu des sociétés;
● un tiers en espèces, plus 12 points d'impôt sur le revenu des particuliers, un point d'impôt sur le revenu des sociétés et la moitié des taxes sur l'alcool et le tabac.

Jusqu'à maintenant les avis des provinces sont tout à fait opposés, selon qu'elles sont considérées comme "riches" ou "pauvres". Un point d'impôt rapportant en effet beaucoup moins en Nouvelle-Ecosse qu'en Alberta, par exemple, cette dernière n'est guère intéressée à recouvrer du champ fiscal et préfère la certitude des versements en espèces du gouvernement central.

La différence est si nette que toutes les provinces maritimes et la Saskatchewan ont fait front contre un bloc érigé par l'Ontario, qui réclamait en juillet rien de moins qu'un "opting out" clair et net, laissant 20 points d'impôt aux provinces et renvoyant le fédéral à d'autres occupations.

Le Québec, rappelons-le, profite déjà de 24 points d'impôt supplémentaires qu'il occupe depuis 1964, alors qu'il était le seul à avoir profité d'une proposition d'opting out. Il s'agit de 16 points au titre de l'assurance-hospitalisation, de cinq points pour le programme spécial de bien-être social, et de trois points pour les "allocations aux jeunes", un programme maintenant aboli.

Si le financement des programmes à frais partagés va faire lundi et mardi les belles heures, des ministres et de leurs aéropages d'experts financiers, le second sujet de discorde ne manquera pas d'être la fin prochaine d'un autre programme dit de "garantie de recettes fiscales".

Instauré en 1972 lors de la mise en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur le Revenu, ce programme assurait les provinces qui adoptaient les méthodes de calcul d'impôt du fédéral de recevoir toujours le même niveau de recettes fiscales. Le fédéral s'engageait à combler la différence, si différence il y avait.

Or différence il y a, et les provinces estiment que l'abandon de ce programme quinquennal pourrait leur coûter 700 millions par année au moins. M. Macdonald, imperturbable, soutient qu'elles avaient été averties du caractère transitoire de cette mesure de compensation et qu'elles ont eu tout le temps de "s'adapter".

Enfin les provinces discuteront du fondement même des accords fiscaux, le système de répartition qui est l'image de marque du fédéralisme canadien et qui permet, par une redistribution de recettes fiscales fédérales d'égaliser le revenu des provinces dites "pauvres" à la moyenne nationale. Les paiements de répartition se sont élevés à 2.2 milliards cette année, dont 1.1 milliards pour le Québec. Seuls l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario ne touchent aucun de ces versements.

Le fédéral s'inquiète là aussi de la montée des coûts puisque la moyenne nationale s'est fort relevée depuis que le pétrole et le gaz naturel font la fortune de l'ouest. On a failli devoir faire des paiements de répartition à l'Ontario, remarque-t-on avec une angoisse rétroactive.

Les provinces s'attachent plutôt à réclamer une révision de la formule de calcul, fondée sur des complexes indicateurs de richesse. Le Québec, durant les derniers

mois de règne de M. Bourassa, souhaitait que l'on prenne comme critère le "niveau des deux provinces les plus riches" plutôt que la "moyenne nationale".

S'il leur reste encore du temps et de l'énergie, les ministres des Finances des provinces discuteront avec M. Macdonald de son livre blanc sur la révision de la législation bancaire.

Ils recevront également l'outil de réflexion dont le gouvernement central fait la promotion ici et là depuis le mois d'octobre, une brochure intitulée "La voie à suivre" qui philosophe sur le genre de société que les Canadiens voudront se donner au lendemain de leur effort anti-inflationniste qui doit encore durer, théoriquement, jusqu'en 1978.

BOUCHERVILLE Suite de la page 3

rains de sport, dit-il. Selon lui, les activités devraient toutes y être orientées vers le contact de la nature.

En ce sens, il est tout à fait d'accord avec l'idée de pistes cyclables, mais il voudrait qu'on tire davantage profit du fleuve en remplaçant les véhicules motorisés du genre "balade" par de nombreux bateaux-mouches qui circuleraient tout autour des îles et dans les chenaux. "Les bateaux ne devraient pas se limiter à aller retour jusqu'au rivage, mais ils devraient offrir de véritables microcrosis pendant lesquelles les passagers pourraient débarquer à toutes sortes d'escaliers pour découvrir tous les aspects du paysage, dit-il.

M. LeSauter est aussi d'accord pour conserver des activités agricoles et pour mettre des jardins à la disposition des citoyens. Pourtant il rêve d'une véritable ferme polyvalente à l'ancienne, où l'on cultiverait toutes sortes de produits et où on élèverait toutes sortes d'animaux. Les jeunes "du bas de la ville" pourraient aller y travailler, y traire les vaches et découvrir un univers qui leur est complètement étranger.

Le dépaysement et la liberté seraient les grands attraits du projet qui amènerait la campagne à la ville.

Par-dessus tout, M. LeSauter demande au gouvernement d'aller au plus pressé et de protéger les secteurs particulièrement menacés, ce qui n'a pas toujours été le cas jusqu'à maintenant à ses yeux. Ce pionnier de l'environnement demande aussi qu'on exproprie vite le secteur résidentiel qui subsiste sur l'île Charbon.

BLOC-NOTES Suite de la page 4

que tient à la démolition de quartiers entiers, à la progression de l'agression urbaine dans le pourtour du centre-ville, la bataille pour renverser la situation et son fatal courant risque d'être désemparée. Tous les équipements collectifs, une centaine d'écoles, une cinquantaine de lieux de culte, d'innombrables commerces et services, seraient alors presque irrémédiablement condamnés, à moins d'un plan de relance et de redéveloppement prioritaire d'une très grande envergure. Cette dernière hypothèse est peut-être la plus proche de la réalité. Des études en ce sens s'imposent en tout cas dans les meilleurs délais.

Dans certaines villes modernes, les visiteurs peuvent contempler les vestiges des monuments et colosses antiques. A Montréal, du haut de leur stade flamant neuf, les habitants verront peut-être un jour les ruines de leur cité.

En toute hypothèse, l'heure est venue de la libération urbaine et de l'indépendance municipale. Les Montréalais ne pourront se payer longtemps le luxe d'attendre un référendum sur l'avenir de leur ville!

ÉGLISE Suite de la page 5

bitaire en prétendant, pour refuser la séparation, que les droits natifs ont été abolis ou fondus dans le tout, ce qui les rendrait inexistant. Tout pacte devrait donc se perpétuer jusqu'à la fin des temps. Et si ce raisonnement est vrai il devrait valoir aussi pour le passé. Que l'on veuille bien nous indiquer quelque pays moderne qui un jour ou l'autre n'est pas sorti de quelque ensemble. S'il était né dans l'illégalité il serait encore illégal aujourd'hui. Qui accepte cette absurdité?

Les raisons pour se retirer et exercer sa propre souveraineté doivent être d'une gravité exceptionnelle et soutenue, telles sont la violence, l'oppression, la mauvaise foi grave et persistante, la transformation unilatérale et substantielle du pacte initial, un état d'"étrangement" irrémédiable, la persistance d'un pouvoir à refuser à une partie les pouvoirs politiques et les fiscaux adéquats pour garantir sa survie économique et culturelle.

Ces motifs existent-ils au Canada? Sont-ils d'une gravité telle qu'ils requièrent la séparation du Québec? Le peuple du Québec n'est pas encore majoritairement favorable à la séparation. Mais il y a un signal d'alarme d'une gravité exceptionnelle. Il indique une volonté de repartir totalement son vouloir exister et l'exprimer de manière souveraine.

Par contre, le vice d'une certaine thèse rigide est précisément de prétendre que le Canada est devenu un seul peuple et qu'il ne peut donc, de ce fait, agir contre lui-même, ce qui serait le cas s'il se séparait. Cette thèse est contredite par les faits puisque nous sommes plusieurs peuples. Elle est d'un juridisme étouffant puisqu'elle abolit des droits natifs. Elle est enfin, inhumaine puisqu'elle ne regard pas la valeur des réclamations. Il ne suffit pas du droit ni de la loi martiale pour maintenir un pays. Il y faut, répétons-le l'amitié, le droit et l'intérêt.

Les évêques du Canada ont donné dans leur Déclaration de 1972 sur la vie politique au Québec un exemple d'ouverture et de disponibilité pour affirmer des droits essentiels, pour établir des points de référence pour l'avenir et pour accompagner le pays dans son cheminement.

Le projet de faire réussir l'homme du Québec dans l'affirmation et le respect de ses droits comme dans sa recherche de développement intégral se poursuit aujourd'hui comme hier et avec des modalités nouvelles. L'Église n'entend pas se dérober à cette tâche. Son ministère au service de la justice, du développement et de la paix n'est pas toute l'évangélisation. Il en fait cependant partie de façon intégrante.

Les enjeux sont donc grands et clairs: le lever du soleil ou le crépuscule d'une nation. Une vigile ardente! La vigilance!

suites de la première page

LA POPULATION

Un peu plus au nord de Montréal, Saint-Jérôme a subi une perte de près de 2,000 personnes en cinq ans.

L'autre grande région métropolitaine, celle de Québec, a accru sa population totale d'un peu moins de 20,000 depuis 1971. Mais, tout comme à Montréal, la ville même de Québec subit une hémorragie au profit de la banlieue.

Ainsi, la population de Québec a baissé de 13,000 âmes en cinq ans, tandis que celle de Charlesbourg augmentait de 10,000, celle de Beauport, de 5,000, et celle de Val-Bélair, d'environ 4,000. De même, à Lévis et dans les environs, la population a augmenté de plus de 12,000 personnes en cinq ans.

Le même phénomène à Sherbrooke: le secteur urbain augmente de quelque 6,000 personnes, tandis que la ville même de Sherbrooke subit une perte de à peu près le même ordre.

Un survol des chiffres provisoires permet de constater qu'ailleurs en province, les choses n'ont pas bougé beaucoup, sauf au Saguenay, qui a augmenté de 12,000 âmes, surtout à Sept-Îles et Port-Cartier.

UN DÉCRET?

les dirigeants de l'AEQC ont stigmatisé de leur mieux hier matin cette hypothèse et les autorités gouvernementales qui pourraient y recourir.

Le président de l'association patronale, M. Réal L'Heureux, a commencé par reprocher au sous-ministre et médiateur,

3 décembre

par la Presse Canadienne

Samuel Crompton, inventeur de la machine à filer le coton désignée "mule-jenny", naissait il y a 223 ans aujourd'hui, le 3 décembre 1753. Orphelin cinq ans plus tard, il travailla très jeune comme fileur et, ayant constaté les imperfections de la machine à filer de Hargreaves, s'employa à en concevoir une meilleure dont il vendit les plans pour 67 livres, ce qu'il regretta jusqu'à sa mort en 1827.

1975 — Les communistes prennent le contrôle du Laos et mettent fin à la monarchie.

1972 — Un avion nolisé espagnol s'écrase au décollage aux îles Canaries: 155 morts.

1971 — Les standardistes de Bell Canada ratifient un contrat qui leur assure un salaire de \$125 par semaine.

1967 — Des chirurgiens de l'hôpital du Cap annoncent le succès de la première transplantation cardiaque.

1965 — L'URSS lance Luna 8, quatrième tentative soviétique en vue d'un atterrissage en douceur sur la surface lunaire.

1944 — Les forces américaines traversent la Sarre.

1810 — Les Anglais prennent l'île Maurice aux Français.

1808 — Madrid se rend aux armées napoléoniennes.

Ils sont nés un 3 décembre: Joseph Conrad, écrivain britannique d'origine polonaise (1857-1924); Andy Williams, chanteur américain (1923).

M. Gilles Laporte, "d'être biaisé" au profit des syndicats. Il a en outre accusé le médiateur de ne pas "avoir couché sur papier ce sur quoi on s'est entendu" dans la nuit du 18 novembre, afin d'éviter toute querelle d'interprétation sur l'entente verbale alors conclue.

Selon M. L'Heureux, l'AEQC a répété à plusieurs reprises son désaccord avec la présence des médiateurs, qu'il s'agisse de M. Laporte ou de M. Pierre Dufresne, en charge du dossier jusqu'aux derniers moments de la négociation. L'AEQC aurait préféré une épreuve de force directe avec son vis-à-vis syndical et ses dirigeants ne se cachant pas pour le dire.

L'AEQC reproche enfin au sous-ministre d'avoir laissé les parties se débattre avec l'interprétation de leur en-

La population de l'île de Montréal

Table with 4 columns: City, 1966, 1971, 1976. Lists various Montreal neighborhoods and their population changes over time.

Un choix prestigieux de vins et d'alcools de renommée mondiale

importés de France

Le vin est tiré

\$2.55
S.A.Q. 397-H



CORDIER
GRAND VIN
PLAISIR DE FRANCE
ROUGE

La médaille d'or du Bordeaux blanc

\$2.80
S.A.Q. 413-A



CORDIER
CHATEAU TANESSE
1973

De haute gastronomie

\$4.55
S.A.Q. 536-B

TERVIGNY



TERVIGNY

S.A.Q. 544-B Pétillant
\$5.40
S.A.Q. 590 Mousseux
\$6.70

Mieux qu'un château en Espagne



Moncontour
CHATEAU MONCONTOUR

Exclusivement à la Maison des vins de Montréal et Québec

A grands connaisseurs Cuvée Grand Siècle

\$18.40
S.A.Q. 989-G



Laurent Perrier
GRAND SIÈCLE

Tradition Excellence

\$12.35
S.A.Q. 131-C



Delamain
COGNAC

Ilya Pradel ... et les autres

\$2.90
S.A.Q. 534



PRADEL ROSE
COGNAC

Choix du Roy ... Choix du Québécois

\$2.65
S.A.Q. 628



Choix du Roy
VIGNA

V'là le bon vin!

\$3.10
S.A.Q. 440-C



THORIN
CARTOUCHE

Noblesse du blanc

\$7.35
S.A.Q. 447-G



THORIN
CHABLIS

DE TRÈS HAUTE LIGNÉE

\$4.30
S.A.Q. 430-B



THORIN
MAÇON SUPÉRIEUR

Exclusivement à la Maison des vins de Montréal et Québec

Un très grand vin qui revient!

\$7.45
S.A.Q. 957-C



THORIN
CHATEAU DES JACQUES

Le beau grand rouge

\$2.60
S.A.Q. 544-F



VIN DE LOIRE
VIN ROUGE DE LOIRE

Baron de Gardenay ne saurait mentir!

\$2.90
S.A.Q. 535-I



Baron de Gardenay

Le plus joyeux des grands vins mousseux

\$6.45
S.A.Q. 590-C



Vin Fou

Un vin qui parle au coeur

\$6.20
S.A.Q. 442



1973
CROZES-HERMITAGE



La ville de Montréal a annoncé hier, par la voix du président de son comité de la sécurité dans les zones scolaires, M. Paul-Emile Sauvageau, qu'elle accordait tout son appui à la Semaine nationale de la sécurité routière, qui durera jusqu'au 7 décembre. Au nombre des mesures diverses prises à ce chapitre, M. Sauvageau a souligné la campagne publicitaire attirant l'attention des automobilistes montréalais sur la limite de vitesse de 20 milles à l'heure prescrite dans les zones scolaires.

Ottawa se propose de mettre fin au gel des subventions à la recherche

En même temps qu'il déposait hier un projet de loi destiné à réorganiser les organismes chargés de distribuer les subventions à la recherche universitaire, le ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, M. Hugh Faulkner, a annoncé son intention de mettre fin au gel des subventions à la recherche scientifique.

M. Faulkner est demeuré imprécis, mais il envisage un ajustement des budgets de recherche pour tenir compte de l'inflation et une hausse véritable des crédits à la recherche. Ces fonds nouveaux seraient consacrés à trois objectifs particuliers: un meilleur équilibre régional dans l'effort de recherche, la promotion des recherches multidisciplinaires et les nouveaux domaines à développer pour faire face aux difficultés technologiques.

Ce projet du ministre canadien des Sciences et de la Technologie redonnera un peu d'espoir aux chercheurs qui font face à de très grandes difficultés, depuis que le gouvernement Trudeau a gelé les budgets de recherche, malgré l'inflation et malgré l'ouverture de nouveaux domaines de recherche. A Montréal même, il existe des laboratoires ultramodernes qui n'ont jamais servi, faute de ressources.

Le projet de loi ne fait que concrétiser des réformes déjà annoncées depuis longtemps, réformes destinées à mieux répondre aux besoins des diverses disciplines scientifiques et à éviter les conflits d'intérêt au sein des organismes qui distribuent les subventions.

Ainsi, le Conseil national de recherches du Canada se contentera désormais de gérer ses propres laboratoires d'État et il ne distribuera plus de subventions. Il perdra aussi jurisdiction sur la Société canadienne des brevets, et cet organisme sera relié au ministère de l'Industrie et du Commerce pour faciliter les applications commerciales des innovations scientifiques.

De même, le Conseil des arts du Canada ne se préoccupera désormais que des arts proprement dits, et la recherche en sciences humaines relèvera désormais du nouveau Conseil de recherches en sciences sociales et en humanités, si le projet de loi passe toutes les étapes du processus parlementaire.

Un nouveau conseil de recherche en sciences naturelles et en génie serait aussi mis sur pied pour prendre en charge les domaines scientifiques qui étaient subventionnés par le Conseil national de recherches ou par le Conseil de recherches pour la défense.

(Ce dernier conseil ne jouera plus qu'un rôle de conseiller auprès du ministre de la Défense nationale).

Le Conseil des sciences du Canada verra son membership passer de 25 à 30, pour augmenter la représentation des sciences humaines, sociales et économiques. En effet, ce Conseil consultatif touche de plus en plus à des problèmes d'ordre social, politique ou économique et quelques études récentes manifestent un manque d'expertise flagrant dans les domaines sociaux.

M. Faulkner a aussi rappelé que les organismes subventionnaires seront dorénavant représentés au sein d'un comité de coordination présidé par le secrétaire de son ministère. Ce même secrétaire préside aussi le nouveau comité fédéral-provincial sur le financement de la recherche universitaire.

Dans le secteur des affaires sociales

Le 15 sera une "journée chaude"

par Marie Laurier

Le 15 décembre sera une journée d'importance capitale dans le secteur des affaires sociales: les 58.000 employés des 500 établissements du réseau analyseront de près, ce jour-là, les effets des restrictions budgétaires décrétées par le gouvernement fédéral, sous les auspices de l'ancien ministre Claude Forget.

"Ce sera une journée chaude", déclare M. Donatien Coriveau, président de la Fédération des affaires sociales. Les 350 syndicats que regroupe la FAS répondent plutôt favorablement au projet de ces conférences. L'ordre du jour portera sur les réductions de personnel, les mises à pied, l'abandon des lits, la fusion des postes, en résumé "tous les problèmes réels" actuellement éprouvés.

La FAS prépare actuellement une feuille de route à l'intention de ses syndicats affiliés, afin d'orienter les débats sur ces points précis et de les aider ainsi à évaluer précisément la situation, sans oublier un seul détail. Ce document de deux pages, sous forme de journal, sera prêt au tout début de la semaine prochaine et distribué à tous les intéressés.

D'autre part le Dr Denis Lazure, ministre des Affaires so-

ciales, se prépare à faire face à la musique en scrutant de près les dossiers qui soutiennent cet affrontement, avant de convoquer l'exécutif de la FAS pour lui faire part de ses réactions qu'il communiquera ensuite à la presse d'ici une semaine. Devant l'urgence de la situation le nouveau ministre a précipité la rencontre avec les dirigeants syndicaux, qui n'était prévue que pour le 22 décembre.

Dans les établissements de taille modeste, cet arrêt de travail ne devrait durer qu'une

heure ou deux, sans perturber le fonctionnement normal des institutions. Dans les centres plus considérables, les séances d'étude seront échelonnées sur plusieurs tranches durant la journée, de façon à ne pas nuire indûment au travail normal des employés.

Transport aérien nordique: Québec précisera ses vues

QUEBEC (Le Devoir) — Le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, interviendra auprès de la Commission canadienne des transports en faveur d'une société aérienne du Québec qui cherche à obtenir des liaisons régulières dans le territoire du Nouveau-Québec.

Dans un télégramme adressé hier à la Commission, qui tient des audiences publiques à Montréal, M. Lessard dit: "Je désire aviser la Commission canadienne des transports de mon intention de préciser dans les jours qui suivent la position du gouvernement du Québec en ce qui concerne certains services de transport aérien dans le nord du Québec

au sujet desquels des audiences sont en cours actuellement à Montréal."

Quatre compagnies cherchent à convaincre la Commission des transports qu'elles devraient obtenir ces liaisons. Il s'agit de Survaire, dont le siège social est situé hors du Québec; d'Austin Airways, dont le siège social est situé à Timmins, en Ontario; d'Air Inuit, qui appartient à l'Association des Inuit du Québec arctique et enfin d'Air Gava, une compagnie francophone appartenant à des Québécois de Sept-Îles et de Schefferville.

M. Lessard n'a pas précisé en faveur de quelle compagnie québécoise il entendait se pro-

noncer devant la Commission des transports. Durant la campagne électorale, le chef du PQ, René Lévesque, avait adressé d'amers reproches à M. Robert Bourassa, qui se déplaçait à bord d'un avion notisé à la compagnie Austin Airways, de Timmins. M. Lévesque avait choisi de se déplacer, lui et sa suite de journalistes, à bord d'appareils loués à la compagnie Lavolette Air Transport.

Cette prise de position du gouvernement du Québec en faveur d'une compagnie québécoise s'inscrit dans la politique du PQ de favoriser le développement de la petite et moyenne entreprise québécoise et dans la politique d'achat chez soi.

Soeur van Dermeersch: l'Eglise du Vietnam n'est pas persécutée

par François Barbeau

De passage à Montréal après un séjour à Hochiminhville, ex-Saigon, une religieuse française, soeur Françoise van Dermeersch, a tenu à réfuter les témoignages alarmistes dont fait état L'Express dans ses deux dernières livraisons sur le traitement du clergé catholique au Vietnam.

Le clergé catholique n'est pas persécuté, soutient soeur van Dermeersch, qui explique comment on pourrait arriver à croire le contraire. En effet, relate-t-elle, un procès retentissant vient de prendre fin il y a quelques semaines au terme

duquel un prêtre catholique a été condamné à mort et trois autres ont été condamnés, un à la détention à vie, un à 20 ans de prison et le dernier à trois ans.

Mais les circonstances de ce procès, le premier procès politique au Vietnam depuis la libération, ne justifient pas ces accusations de persécution du clergé qu'on porte contre le gouvernement.

Ces trois prêtres avaient été accusés de crimes contre l'État: action révolutionnaire, fabrication de faux billets, possession d'armes et enfin du meurtre d'un policier. Ils avaient participé à un

complot ourdi par des anciens officiers du régime Thieu et ont été arrêtés dans l'église St-Vincent, à Saigon. Les autorités, cependant, avaient élu de ne point faire usage de la force lors de cette arrestation, et avaient obtenu la collaboration du Provincial des Dominicains, le père Lich, et du chancelier de l'archevêché, le père Dang, pour convaincre les rebelles de quitter le refuge de l'église.

Au moment de l'arrestation, l'un d'eux, le père Nghi, a tiré un coup de feu en direction des policiers, en tuant un sur-le-champ. Il a été condamné à mort pour cet acte, de même que les deux officiers du régime Thieu qui avaient fomenté le complot.

Le curé de la paroisse St-Vincent, pour sa part, a été condamné à 20 ans de prison.

Des missionnaires ont de fait été expulsés du Vietnam, relate soeur van Dermeersch, non parce qu'ils étaient membres du clergé mais parce qu'ils étaient étrangers et considérés indésirables au moment de la réunification.

La meilleure preuve qu'il n'existe pas de persécution du clergé au Vietnam, précise soeur van Dermeersch, se trouve dans une lettre pastorale de l'archevêché d'Hochiminhville, Mgr Binh, qui affirme la collaboration de l'Eglise catholique avec les forces révolutionnaires. Nous avons les mêmes objectifs, les mêmes idéaux et les mêmes désirs de justice, de fraternité et de retour à la dignité humaine, écrivait Mgr Binh, en soulignant toutefois qu'il y avait une différence évidente au niveau de l'idéologie.

Mgr Binh, ajoute soeur van Dermeersch, m'a prié à mon départ d'Hochiminhville, de clarifier ces interprétations tendancieuses de la situation au Vietnam, interprétation d'anciens missionnaires de Chine qui se sentent persécutés.

Ces interprétations font un tort énorme à l'Eglise du Vietnam, ajoute-t-elle, et il vaudrait mieux que ces missionnaires, qui ne comprennent pas le nouveau régime, se gardent d'interpréter des gestes dont ils ne peuvent évaluer la portée.

L'Express, dans ses dernières livraisons, consacre plusieurs pages aux relations d'un jésuite canadien, le père André Gélinais, ancien missionnaire de Chine qui a vécu 25 ans au Vietnam, et qui fait état de persécutions et de misères du peuple vietnamien.

minville, Mgr Binh, qui affirme la collaboration de l'Eglise catholique avec les forces révolutionnaires. Nous avons les mêmes objectifs, les mêmes idéaux et les mêmes désirs de justice, de fraternité et de retour à la dignité humaine, écrivait Mgr Binh, en soulignant toutefois qu'il y avait une différence évidente au niveau de l'idéologie.

Mgr Binh, ajoute soeur van Dermeersch, m'a prié à mon départ d'Hochiminhville, de clarifier ces interprétations tendancieuses de la situation au Vietnam, interprétation d'anciens missionnaires de Chine qui se sentent persécutés.

Ces interprétations font un tort énorme à l'Eglise du Vietnam, ajoute-t-elle, et il vaudrait mieux que ces missionnaires, qui ne comprennent pas le nouveau régime, se gardent d'interpréter des gestes dont ils ne peuvent évaluer la portée.

L'Express, dans ses dernières livraisons, consacre plusieurs pages aux relations d'un jésuite canadien, le père André Gélinais, ancien missionnaire de Chine qui a vécu 25 ans au Vietnam, et qui fait état de persécutions et de misères du peuple vietnamien.

Huit ans de prison pour trois vols à main armée

Trouvé coupable de trois vols à main armée, perpétrés en moins d'un mois, un jeune homme de 23 ans, Daniel Silver, a écopé de huit ans d'emprisonnement hier, devant le juge Jean Goulet, de la Cour des sessions.

Antérieurement, Silver avait déjà été condamné à cinq ans de prison pour des crimes identiques et, au moment de la commission de ses derniers délits, il bénéficiait d'une liberté surveillée de la part de la Commission des libérations conditionnelles.

En imposant sa sentence, le

juge Goulet a ajouté: "En plus de faire jouer le facteur exemplarité et la dissuasion, appliqués non seulement à l'accusé mais à ceux qui seraient tentés de l'imiter, c'est un cas où la sécurité de la communauté prime l'intérêt particulier de l'accusé au point de nécessiter son éloignement".

Le magistrat avait précédemment déclaré être en présence d'un individu dont les activités criminelles empreintes d'une violence consommée font que la société se doit d'être protégée par une mise à l'écart en milieu carcéral.

Le premier hold-up reproché à Silver avait été commis le 30 septembre dernier, à la Banque canadienne nationale, où il avait fait main basse sur une somme de \$3.000.

Huit jours plus tard, il retourna à la même banque, où il s'empara cette fois d'une somme de \$4.000, en plus de dépouiller un client d'un millier de dollars qu'il venait de retirer.

Enfin, le 1er novembre, muni d'une cabarino, il volait \$3.000 à la Caisse populaire Saint-Christophe, au 100, rue Tourangeau, dans le quartier Pont-Viau, à Laval.

Avis aux ressortissants Français

La Loi du 31 janvier 1976 dispose que, pour l'élection du Président de la République et les référendums, les Français établis hors de France peuvent, sur leur demande, exercer leur droit de vote dans des centres créés dans les Ambassades et Consultats, avec l'assentiment de l'Etat de résidence. Les demandes d'inscription sur la liste électorale de la circonscription de Montréal seront reçues jusqu'au 31 décembre 1976 inclus. Pour tous renseignements complémentaires et pour recevoir des notices explicatives et des formulaires de demande d'inscription, s'adresser au Consulat général de France, 2, Elysée, Place Bonaventure, Montréal, téléphone: 878-4381.

Avis Public

Ottawa, le 29 novembre 1976

ANNULATION DES LICENCES DE TÉLÉVISION ACCORDÉES À TÊLÉ INTER-CITÉ QUÉBEC LTÉE

Le 4 avril 1974, le Conseil accordait à Télé Inter-Cité Québec Ltée des licences en vue d'exploiter des stations de télévision à Montréal et à Québec, reliées par un réseau (décision CRTC 74-75).

Le 27 mai 1974, Télé Inter-Cité Québec Ltée informait le Conseil qu'il lui était impossible, à cause de la rareté de certains matériaux, de compléter les installations à temps et d'obtenir une garantie de livraison de certaines pièces d'équipement permettant la mise en ondes des stations et du réseau au début de septembre 1975, tel que prévu. Le 30 juillet 1974, le Conseil autorisait le titulaire à reporter la mise en ondes des stations au mois de septembre 1976.

Le 10 octobre 1975, le Conseil recevait des demandes de Corporation Civitas Limitée en vue d'acquiescer les actifs de Télé Inter-Cité Québec Ltée et également en vue d'obtenir des licences pour exploiter des stations de télévision à Montréal et à Québec et un réseau au moment où Télé Inter-Cité Québec Ltée rendrait ses licences au Conseil.

Par la décision CRTC 75-599 du 22 décembre 1975, le Conseil refusait ces demandes en raison de différences fondamentales au niveau de la propriété, de l'aire de rayonnement et de la programmation, entre les termes de la décision CRTC 74-75 accordant des licences à Télé Inter-Cité Québec Ltée et les demandes de Corporation Civitas Limitée.

Le 13 septembre 1976, le Conseil recevait une lettre de Télé Inter-Cité Québec Ltée l'avisant qu'il était prêt à remettre ses licences en raison de la conjoncture économique et demandant que les licences soient annulées.

Conformément à l'article 24(1)(a) de la Loi sur la radiodiffusion, le Conseil, sur recommandation du Comité de direction, a par conséquent annulé les licences no 74-75-1-79 pour exploiter une entreprise de télévision à Montréal (Québec), no 74-75-2-79 pour exploiter une entreprise de télévision à Québec (Québec) et no 74-75-3-79 pour exploiter un réseau de télévision composé des entreprises de radiodiffusion de Montréal et de Québec.

Guy Lefebvre, Secrétaire général

Le Jardin botanique s'en vient en ville

Le Jardin botanique s'en vient en ville... Pendant trois semaines, il envahira la Galerie des boutiques de la Place Bonaventure qui sera transformée du 9 au 31 décembre en une véritable serre de fleurs odoriférantes et de plantes vertes.

C'est la première fois dans son histoire que le Jardin se déplace pour venir au coeur de Montréal. Non seulement les Montréalais pourront faire leurs achats dans une atmosphère chaleureuse de plantes luxuriantes et d'arbres exotiques, mais des horticulteurs du Jardin botanique seront sur place pour conseiller ceux qui n'ont pas "le pouce vert" sur l'entretien des plantes de maison et les renseigner sur les programmes et les divers cours qui se donnent au Jardin même.

Il y aura également une exposition de photos et démonstrations audio-visuelles soulignant la place qu'occupe le Jardin botanique à l'intérieur de la communauté montréalaise. Deux kiosques d'information permettront aux amoureux des plantes d'obtenir réponse à leurs questions et à leurs difficultés.

Les agences pour danseuses nues pourraient disparaître

par Bernard Morrier

Tout dépendant d'une décision que rendra le 20 janvier le juge André Bourdon, les agences spécialisées dans le "booking" des danseuses "topless" pourraient éventuellement être contraintes de fermer leurs portes au Québec.

Procédant dans une cause-type contre les Productions Claude Mignon, le ministère du Travail tente de faire déclarer ces entreprises illégales, en vertu d'un article de la Loi des bureaux de placement, qui interdit formellement à des individus de tenir des bureaux de placement.

Le dénouement de cette affaire intéresse tout particulièrement les agents Mario Quévillon et Richard de Carufel, de la section d'aide à la jeunesse de la police de la Communauté urbaine de Montréal. Ceux-ci ont en effet affirmé que la fermeture de telles agences permettrait de solutionner près de 50% des cas de disparition chez les adolescentes dans la région de Montréal.

Très souvent, des mineures disparues sont munies de faux papiers d'identité et expédiées dans des boîtes à travers le Québec, où elles dansent les seins nus.

Outre les Productions Claude Mignon, la poursuite vise également les agences Go-Go Spec, Modern Jazz, Robert Gendron et Paul Calcé, cette dernière ayant été mentionnée à plusieurs reprises lors de l'étude du dossier des frères Dubois, de Saint-Henri, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé.

mensuel

Le Troisième Âge

Depuis six ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent.

Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain.

Aidez-nous à le grandir.

12 numéros: \$3.50
Abonnement de soutien: \$5.00

Nom:

Adresse:

Ville: Province:

Code postal: Téléphone:

4624 rue GARNIER, Montréal, Qué. H2J 3S7

Tél.: 523-4643

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes / Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

mensuel

Le Troisième Âge

Depuis six ans au service des gens à la retraite ou de ceux qui s'y préparent.

Un journal d'aujourd'hui qui pense à demain.

Aidez-nous à le grandir.

12 numéros: \$3.50
Abonnement de soutien: \$5.00

Nom:

Adresse:

Ville: Province:

Code postal: Téléphone:

4624 rue GARNIER, Montréal, Qué. H2J 3S7

Tél.: 523-4643

CE QUE NOUS FAISONS, VOUS POUVEZ LE FAIRE... ET NOUS AIDER À LE FAIRE!

DEUX OBJECTIFS MAJEURS:

- 1- Aider et servir des personnes âgées
- 2- Motiver à cette action le plus possible de bénévoles.

AIDEZ-NOUS À CONTINUER. NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE APPUI.

Les Petits Frères des Pauvres
4624 rue Garnier - Montréal, Qué. H2J 3S7

Anjou QUÉBEC

Le pionnier de
La Boucherie Charcuterie française à Montréal
"Sa QUALITÉ fait sa RENOMMÉE"
Maison fondée en 1953

Veau extra, agneau frais de l'Ouest canadien, Boeuf marque rouge qualité A1, volailles, Lapins, canards, pintades, faisans, perdrix et canettes.

CHARCUTERIE FINE
CHOUCROUTE GARNIE CUITE
Fabrication Maison exclusive

SPÉCIAUX CHAQUE SEMAINE

Produits d'importation, fromages, pain français, bière

Livraison à domicile: 272-4065 - 272-4086
807 est, rue Laurier, Métro: Station Laurier

PERSONNEL COMPÉTENT ACCUEIL COURTOIS

Postes: Hall s'en remet à la justice

VANCOUVER (PC) — Le médiateur Noël Hall, nommé par le gouvernement fédéral pour régler le conflit des Postes, a affirmé que le problème que représentent les changements technologiques s'est partiellement résorbé durant la médiation, mais que le différend doit maintenant être porté devant les cours de justice.

M. Hall avait été nommé médiateur le 25 octobre dernier dans l'espoir d'obtenir une entente entre le ministère des Postes et ses employés. Il a suspendu les négociations

mardi, reconnaissant son incapacité à résoudre ce long différend.

Il a déclaré que les deux parties en cause ont très bien défini leurs positions et que le problème majeur consiste à trouver des termes acceptables d'un côté et de l'autre pour la description des changements technologiques.

"Je ne sais ce qui arrivera maintenant, ajoute le médiateur. Il s'agit d'une question fondamentale n'ayant rien à voir avec les salaires horaires, mais ayant trait à l'interprétation même des termes du contrat de travail. Je crois que nous avons réussi à réduire le fossé entre les deux parties. Le principe en cause est maintenant cerné de façon plus précise."

Selon M. Hall, si l'interprétation que le syndicat donne au contrat de travail est la bonne, il sera beaucoup plus difficile d'administrer les Postes.

Le président du syndicat, M. Joe Davidson, avait déclaré mardi que ses cotisants décideraient vendredi de la marche à suivre face à la rupture de la médiation. Il a précisé que l'exécutif syndical ne peut ordonner une grève générale sans recourir à un vote de grève au niveau national. Il peut toutefois ordonner des arrêts de travail temporaires au niveau régional.

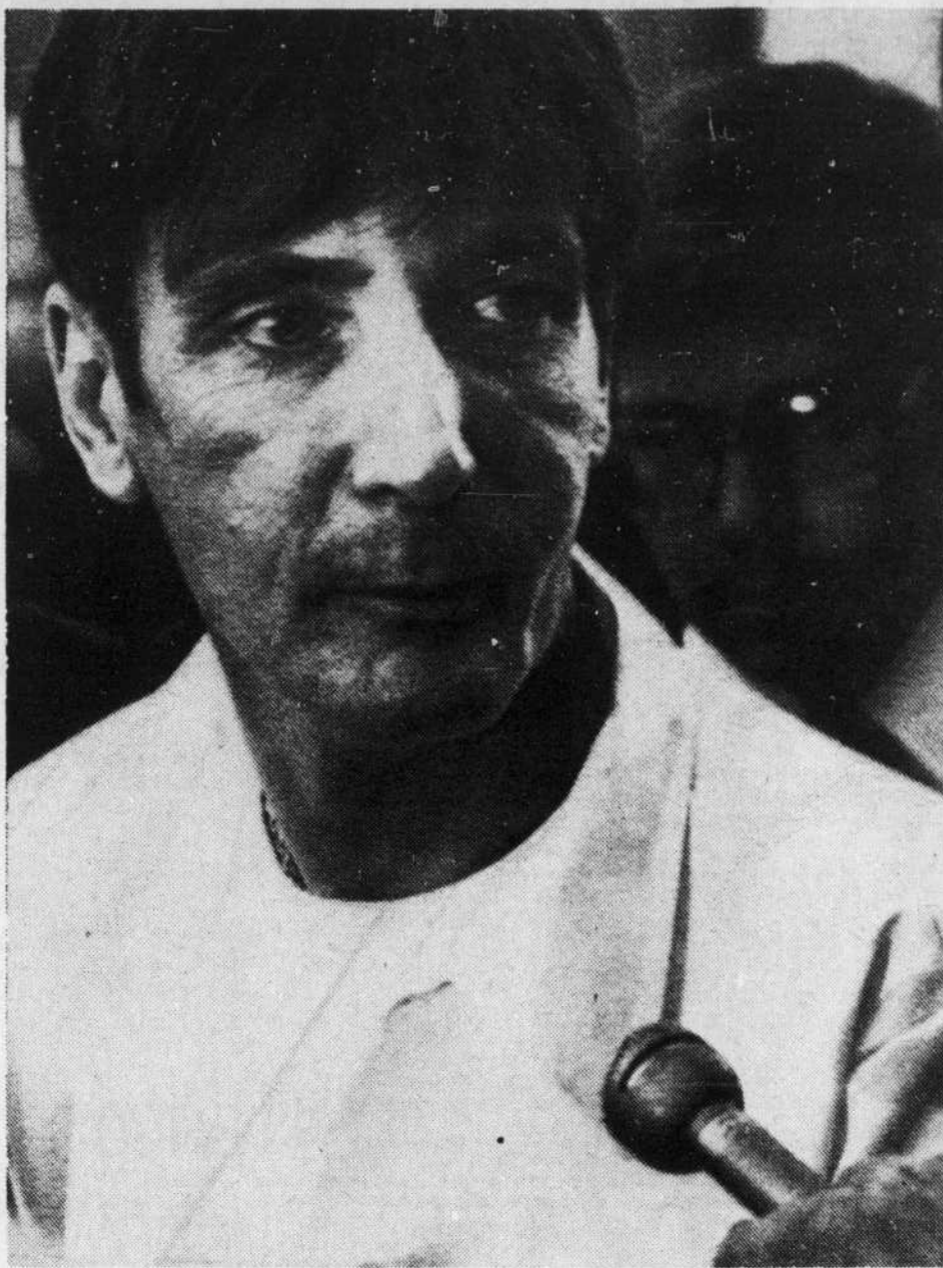
Les syndiqués avaient déjà participé à une série de grèves rotatives en octobre pour protester contre le refus des Postes de les consulter sur les changements technologiques.

Chevettes défectueuses

DÉTROIT (AP) — La General Motors a décidé de rappeler en usine les 175.000 "Chevettes" 1976 Chevrolet, par suite d'une défectuosité du système de fermeture du réservoir d'essence, susceptible d'augmenter les risques d'incendie en cas d'accident.

Un porte-parole a déclaré que la firme n'avait eu connaissance d'aucun incendie ou accident dû au défaut.

Cependant, les concessionnaires examineront les voitures et remédieront, gratuitement, au défaut — une mauvaise fermeture du bouchon du réservoir à cause d'un excès de soudure sur le filage — a ajouté le porte-parole.



La Cour suprême des États-Unis a été saisie hier de l'affaire Gary Gilmore: la mère du condamné, par l'entremise d'un procureur, a demandé au juge Byron White de surseoir à l'exécution, prévue pour lundi à l'aube, en attendant l'inscription d'un appel dans les règles. Le juge White n'avait pas encore fait connaître sa réponse hier soir. La Cour suprême doit se réunir aujourd'hui à Washington, comme elle le fait chaque semaine. Quant à Gary Gilmore lui-même, qui avait enfin acquis la certitude qu'il serait passé par les armes, il se peut que son exécution soit une fois de plus reportée. (téléphoto AP)

Rouyn-Noranda: l'eau potable est polluée

par Gilles Provost

L'eau "potable" de Rouyn-Noranda est tellement contaminée par des éléments toxiques issus des déchets miniers ou industriels que sa consommation peut présenter un certain danger pour la santé, révèle une étude publiée hier par des chercheurs de l'université Laval et du Service d'aménagement de la faune du Québec.

Des échantillons bimensuels prélevés dans l'eau de la ville et dans le lac Dufault de juin 1975 à mai 1976 révèlent que le maximum sécuritaire stipulé dans les normes canadiennes a été dépassé dans deux échantillons sur 19 pendant cette période. Le maximum enregistré dans l'eau potable était même neuf fois plus élevé que le seuil de danger. La moyenne des échantillons était toutefois dans les limites permises.

Pour ce qui est du mercure, la moyenne des 17 échantillons analysés était aussi dans les limites prescrites mais un des tests a donné un résultat 2,5 fois supérieur au seuil de danger. Trois autres échantillons étaient égaux à ce seuil de danger.

Les auteurs rappellent que l'eau de la ville est 150 fois plus gravement contaminée par le mercure que les cours d'eau "vierges" de la région. Ils attribuent en partie ce phénomène aux émanations de mercure issues des moulins de la compagnie de cuivre Noranda, qui a déversé 2,2 tonnes dans l'air ambiant pendant la seule année 1970. Les déchets miniers ont aussi un rôle important puisque les ruisseaux voisins peuvent contenir un ni-

veau de mercure 3.000 fois plus élevé que le niveau "naturel" de la région.

L'arsenic peut aussi atteindre une concentration inquiétante à certaines périodes de l'année: le seul échantillon prélevé à cette fin au printemps était deux fois plus élevé que le maximum acceptable. Par contre, les autres échantillons prélevés en hiver sont dans les limites acceptables.

Les taux de fer atteignent aussi des sommets astronomiques puisque la moyenne des tests fournit une teneur deux fois et demi plus élevée que le maximum acceptable. Seulement 10% des échantillons satisfaisaient aux normes.

Le géologue Louis Azzaria, de l'Université Laval, et le biologiste Christian Potvin, du Service d'aménagement de la faune, soulignent que les sédiments du lac Dufault, où Rouyn prend son eau, sont 50 fois plus riches en cuivre, 20 fois plus riches en plomb, 17 fois plus riches en zinc, 12 fois plus riches en cadmium, huit fois plus riches en arsenic et six fois plus riches en mercure, que les sédiments "non contaminés" de la région.

Le toxicologue Albert Nantel, de l'Université Laval, reconnaît qu'il est très difficile d'évaluer le risque inhérent à cette contamination pour la santé des gens de Rouyn, mais il souligne qu'il est impérieux de corriger la situation le plus rapidement possible.

Les autres tests de cette étude révèlent que l'eau de Rouyn ne répond aucunement aux normes "esthétiques" établies par le gouvernement canadien relativement à l'aci-

dité, à la couleur, à la limpidité, etc. La situation est particulièrement pénible en été.

L'eau potable est en effet beaucoup trop basique: 65% des échantillons ne répondent pas aux normes "acceptables" à cet égard. Pour la couleur, c'est encore pire. Les normes prévoient qu'une eau potable ne doit pas avoir une couleur qui dépasse 15 UCV. Or la moyenne annuelle est de 22 UCV et, en été, la moyenne atteint 37 UCV. Aucun échantillon recueilli pendant l'été n'est à l'intérieur des normes.

Il en va de même pour la turbidité: aucun échantillon prélevé en été ne respecte les normes canadiennes. Si on considère l'ensemble de l'année, la moitié seulement des échantillons sont suffisamment limpides pour satisfaire aux normes. L'alcalinité est aussi trop faible.

L'ingénieur responsable de la surveillance de l'eau potable dans le nord-ouest du Québec pour les Services de protection de l'Environnement, M. Yves Blouin, a déclaré hier au Devoir qu'une étude est en cours, et que les données contenues dans le rapport rendu public hier seront certainement prises en considération.

"Je dois justement retourner à Rouyn prochainement pour mettre au point les mesures correctives aux principaux problèmes, a dit M. Blouin, et les nouvelles données seront probablement fort utiles."

M. Blouin a indiqué qu'à son avis, la municipalité aura besoin d'assistance technique pour faire face à la situation.

Denis Hardy à CKVL

L'ancien ministre libéral des Communications, M. Denis Hardy, va devenir l'animateur-hôte d'une émission de ligne ouverte, chaque dimanche, à la station de radio de langue française CKVL.

M. Hardy, battu aux récentes élections du 15 novembre au Québec, a déclaré mardi

que sa seule expérience du micro c'était d'avoir été interviewé.

"Mais le journalisme m'a toujours fasciné et j'essaierai d'être objectif" a commenté M. Hardy, qui a une formation d'avocat. "Pour l'instant je fais juste une expérience".

Il a ajouté qu'il aimerait un jour reprendre du service dans le domaine juridique.

L'unification scolaire est en cours à Chambly

par Claude Harmegnies

L'unification de l'administration des écoles élémentaires et secondaires de la commission scolaire régionale de Chambly semble en bonne voie de réalisation.

C'est ce qui ressort du rapport du comité IMSEEC sur l'intégration, rendu public hier par les représentants des six commissions scolaires locales concernées (Jacques-Cartier, Greenfield-Park, Tallon, Saint-Exupéry, Varennes et Montfort) et de la commis-

sion scolaire régionale de Chambly.

Parlant au nom du comité, son président, M. Paul-André Sansregret, a expliqué neuf hypothèses d'intégration prévues en fonction de la loi de l'instruction publique.

Pour sa part, le comité propose la création de quatre commissions scolaires intégrées regroupant: d'une part, les territoires de la ville de Boucherville, et celui de la commission scolaire de Varennes; d'autre part, le territoire de la ville de Longueuil, puis

les territoires de Saint-Lambert de Greenfield-Park, ainsi que celui de la commission scolaire correspondant au territoire de l'actuelle commission scolaire de Montfort.

L'intégration des commissions scolaires locales et régionales, initiée par la loi 27 en 1971, permet une meilleure administration financière et pédagogique.

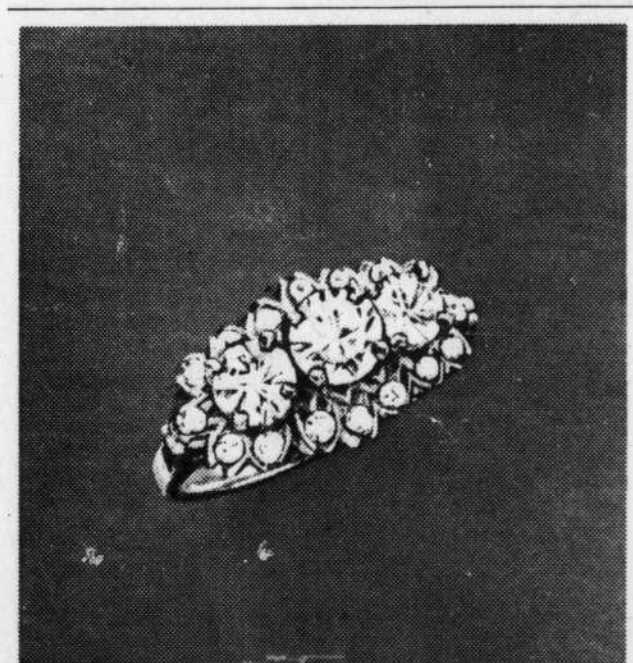
Après discussion des hypothèses proposées, les conseils des six commissions scolaires locales et celui de la régionale devront s'entendre sur une solution de regroupement.

vient de paraître

Yves Thériault
Moi, Pierre Huneau
narration

éditions hurtubise hmh
380 ouest st-antoine montreal

Jean-Marie Laurence
Aurèle Daoust
GRAMMAIRE FRANÇAISE
\$6.20
guérin éditeur
4574 Saint-Denis Tél.: 849-9201



Une bague à diamants aussi romantique qu'éblouissante:

Si vous pensez qu'un simple petit geste romantique puisse la jeter dans le plus grand ravissement... venez voir cette bague chez Birks.

Sur une monture très simple d'or blanc 14 carats, 16 diamants font la cour à 3 magnifiques gros diamants. Une galaxie de 19 pierres éblouissantes!

Son coeur ne fera qu'un tour!
\$1250.

Carré Phillips seulement
BIRKS JOAILLIERS

Si vous n'avez pas reçu votre catalogue Birks par le courrier, on vous invite à vous le procurer à l'un de nos magasins.

Le Fichier de Noël lance un appel à la générosité

Quelque 126 organismes ont transmis 10.000 demandes au Fichier de Noël, l'année dernière. Parmi ces demandes, 989 faisaient appel à plusieurs sources pour recevoir des cadeaux au moment des Fêtes. Pour éviter ces abus, le Fichier de Noël est mis sur pied chaque année, quelques semaines avant la période des Fêtes.

Les agences qui, à Noël,

font des cadeaux sous quelque forme que ce soit, à des familles, à des individus, font connaître les bénéficiaires au Fichier de Noël qui inscrit les noms sur des fiches; lorsque le même nom apparaît plusieurs fois, l'agence est prévenue, ce qui permet d'éviter qu'une famille reçoive de plusieurs sources à la fois, alors qu'une autre ne reçoit rien. Le Fichier de Noël fournit le nom

d'une ou de plusieurs agences prêtes à recevoir des dons en nature ou en espèces.

Des personnes isolées, des vieillards, des enfants, n'auront rien à Noël si quelqu'un ne partage pas avec eux. C'est pour eux que le Fichier de Noël du Service bénévole de Montréal, membre de Centraide, fonctionne chaque année. Pour le consulter, appeler 842-8015.

SUCO
au service direct du tiers-Monde

MEMO...
de GINETTE LABELLE et de MADELEINE TREMBLAY...

une invitation SPÉCIALE à la femme qui s'y CONNAÎT, qui AIME le beau, le chic, le nouveau et qui SAIT ÉCONOMISER!

Voir notre vente SPÉCIALE d'avant Noël
50% et plus de rabais sur les vêtements

Robes chemisiers en jersey de laine	rég. \$60. spécial \$25.
Jupes en gabardine ou en velours	rég. \$30. spécial \$15.
Cardigans et pull-over pure laine/mixte	rég. \$30. spécial \$ 8.
Robes chasubles de fin lainage et doublées	rég. \$69. spécial \$30.
Manteaux de cuir quantité limitée	rég. \$149. spécial \$75.

Sacs à main en cuir — 20% de réduction

Haute Couture Carla Inc.

521 rue Bélanger — sortie sud — métro Jean-Talon

Tél.: 270-1182

Le Jour renaîtra en janvier

Le journal Le Jour renaîtra probablement sous forme d'hebdomadaire, à Montréal, le 14 janvier.

Le président de Sodep, M. André Bélanger, a révélé qu'une campagne de souscription sera lancée la semaine prochaine dans le but d'asseoir \$60.000 avant la parution du premier numéro de l'hebdomadaire indépendantiste.

Tiré à 15.000 exemplaires au cours de la première année, Le Jour, prévoit-on, accumulera un déficit d'environ \$50.000 durant son premier exercice financier. M. Bélanger prétend toutefois que, publié à 17.000 exemplaires, le nouveau journal bouclera son budget.

Le directeur général du journal n'a pas encore été choisi, mais son nom sera dévoilé au cours d'une conférence de presse, la semaine prochaine.

La société Sodep sera dissoute et c'est Le Jour Inc. qui assumera les dettes de la société et publiera le nouvel hebdomadaire.

M. Bélanger a précisé que Le Jour emploiera quatre ou cinq journalistes et quelques pigistes.

À Noël, pour vos cadeaux d'affaires, Appelez POM... c'est un cadeau.

Appelez-nous à 933-3621 et nous vous renseignerons sur le cadeau d'affaires le plus original et le plus apprécié par tous: les Gâteaux aux Fruits POM.

A la bonne heure avec l'une de ces trois merveilleuses montres électroniques de Birks!

Elles portent le nom de Birks, c'est tout dire! Ces montres à quartz transistorisées sont de première qualité. Chaque modèle a été minutieusement examiné par nos horlogers. Elles sont tellement sûres et précises que Birks garantit leur module pour 3 ans.

Les trois modèles ont un écran de cristal et un mécanisme de contrôle de la luminosité. Deux de ces montres peuvent être commandées soit par bouton, soit par un mouvement du poignet. Les trois indiquent le jour, symbolisé par 2 lettres, la date, l'heure, les minutes et les secondes.

A gauche, de ton or, avec affichage de 12 ou de 24 heures, **\$195.**
Au centre, de ton or, à commande facultative du poignet, **\$185.**
A droite, de ton or, à commande facultative du poignet, **\$175.**

BIRKS JOAILLIERS

Au congrès du RCM

Deux ateliers seront consacrés au logement

Un horaire chargé attend les 450 congressistes ce soir à l'école Marguerite-de-la-Jemmerais, où se déroulera le congrès du RCM (Rassemblement des citoyens de Montréal), parti d'opposition à l'administration Drapeau.

Après avoir pris connaissance des états financiers et entendu la présidente sortante, Léa Cousineau, faire le bilan de l'année écoulée, les militants du RCM auront à déterminer le mode de fonctionnement des séances du congrès et choisiront un président d'élection.

Demain, 11 ateliers fonctionneront à 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h. Deux ateliers traitent de la question du logement, d'autres des statuts ou de rapports établis par des comités etc. Ensuite, une plénière réunira les congressistes sur la question des modifications aux statuts du RCM. Il y a fête en soirée.

Ceux qui veulent briguer l'un des huit postes de l'exécutif ont entre 18 h, samedi, et 10 h dimanche matin, pour faire acte de candidature. On sait déjà que huit personnes faisant équipe ont annoncé jeudi leur intention d'insuffler un "nouveau dynamisme" au

RCM tout en conservant l'unité du parti, carrefour où se rencontrent des syndicalistes, des péquistes, des adeptes du socialisme et des citoyens éveillés aux problèmes des loyers, de l'habitat, du troisième âge et d'autres sujets sur lesquels les Montréalais doivent se heurter ou se pencher chaque jour. Le chef de ce groupe est le conseiller Paul Cliche.

Mlle Léa Cousineau dira ce soir si elle entend demander une reconduction de son mandat à la présidence du RCM.

Après la séance plénière (9 h à 11 h) de dimanche, les congressistes pourront entendre les discours des divers candidats. Les élections se dérouleront de midi à 14 h 30, après quoi les congressistes retourneront en plénière. Le tout se clôturera par une conférence de presse en fin d'après-midi, dimanche.

Le RCM a fait élire, en 1974, 18 conseillers à l'hôtel de ville de Montréal. M. Cliche est catalogué comme un modéré au sein de cette formation politique dont l'aile plus radicale dit se situer au centre-gauche (ce serait le cas notamment de John Gardiner, conseiller de Saint-Louis).

Métropolitain Provincial

Québec étudie une demande de subsides

par André Tardif

Les négociations entre Métropolitain Provincial et ses 160 chauffeurs, en lock-out depuis le 23 juillet, sont toujours au point mort pendant que le gouvernement provincial étudie une demande de subsides.

L'arrêt de travail prive 15.000 usagers de leur service quotidien entre Montréal et 48 municipalités périphériques, situées de Valleyfield à l'ouest jusqu'à Joliette à l'est, et représentant une population de 300.000 âmes.

La demande de subsides a été adressée au ministère du Transport par un comité intermunicipal, présidé par Mme Marcelle Trépanier, maire de Valleyfield, à la suite d'une réunion avec les dirigeants du syndicat et de Métropolitain, mardi à Châteauguay.

"Nous avons également adressé un télégramme au ministère du Travail lui suggérant d'intervenir, dans l'espoir que le service soit rétabli dans les plus brefs délais. Nous attendons des réponses sous peu".

M. Maurice Petit, président du syndicat affilié à la CSN, n'a pas été tendre pour la direction de Métropolitain à la suite de cette réunion.

"Durant tout le temps que nous sommes dans la rue, la compagnie refusait de nous accorder des augmentations de sa-

laire raisonnables en se plaignant qu'elle n'avait pas d'argent pour les payer. Mais elle n'avait jamais fait de demande formelle pour obtenir des subsides avant que les maires ne le lui suggèrent mardi.

"C'est vraiment ridicule pour Métropolitain d'avoir mis les employés dehors et d'avoir privé le public de service durant plus de quatre mois avant de se décider à dire par écrit qu'elle n'a pas d'argent".

M. Jacques Lareau, président de la société, déclarait mardi qu'à moins d'une promesse de subsides gouvernementaux, il ne pouvait tout simplement pas rétablir le service faute de fonds pour payer ses chauffeurs. Ces derniers rétorquaient qu'ils ne retourneraient pas au travail avant d'avoir signé une nouvelle convention collective.

Selon M. Petit, Métropolitain aurait indiqué que les négociations reprendraient sans doute sous peu, par l'entremise d'un conciliateur du ministère du Travail. Il s'est cependant dit étonné de l'empressement de la société à vouloir tout à coup régler le conflit. "Serait-ce qu'on a peur que quelqu'un décide de fouiller plus à fond la structure financière de l'entreprise?"

A Québec entre-temps, M. Réjean Séguin, un adjoint du nouveau ministre des Transports, déclarait que tout le problème du transport intermunicipal était actuellement à l'étude, y compris

Métropolitain, et qu'on répondrait à la demande de subsides en faveur de cette dernière au cours de la semaine prochaine.

Tout en réclamant que le service soit rétabli immédiatement, le comité intermunicipal suggérait au gouvernement d'y aller d'une injonction ou d'une loi spéciale.

Par ailleurs, plusieurs citoyens des villes touchées par ce conflit se sont plaints que faute de transport vers la métropole, ils avaient été congédiés, avaient dû renoncer à leur emploi ou avaient tout simplement décidé de déménager plus près de leur lieu de travail.

Le bureau de l'ACC de nouveau ouvert

par Renée Rowan

Le Centre d'information et de documentation de l'Association des consommateurs du Canada (Québec) ouvre de nouveau ses portes grâce à une subvention fédérale de \$25.000 accordée à l'intérieur du programme PIL.

Rétabli sous le nom de "A l'aide", ce service au consommateur qui existait déjà sera élargi, explique la coordonnatrice du projet, Mme Irène Lemeris. Apparaissant, on se limitait à fournir des renseignements ou à diriger vers les organismes et les ministères concernés ceux qui téléphonaient au Bureau de l'ACC (Québec). Mainte-

nant, deux personnes seront attachées à ce service de dépannage et d'assistance, ce qui permettra de poursuivre les plaintes pour ceux qui ne sont pas en mesure de le faire eux-mêmes.

Cette subvention représente donc un nouveau surris — jusqu'en juin prochain — pour le bureau de l'ACC (Québec), lui permettant de reprendre ses contacts directs avec la population. "Après... on verra", ajoute avec philosophie Irène Lemeris.

Pour appeler "A l'aide", il suffit de composer le numéro de téléphone suivant: 388-2709, ou de se rendre sur place, au 45 est, rue Jarry, à Montréal.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte \$2.00, maximum 25 mots
- Tout mot supplémentaire coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Aviz: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte \$4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

APPARTEMENTS À LOUER

Si vous avez vu Paris et son Louvre, Grenade et son Alhambra, Venise et sa place Saint-Marc, vous devez voir Montréal et ses appartements LaCité.

Du haut de LaCité vous aurez vu le tout Montréal

Un nouveau concept
Quelques pas de votre appartement et vous êtes à l'hôtel ou sur la Promenade; centre commercial intérieur par excellence, composé de quatre-vingt cinq boutiques, cinq restaurants, trois cinémas, saunas et salles d'exercice physique, piscines, courts de tennis et de squash, stationnement souterrain. Quelques pas de plus... et vous serez sur le Mont-Royal.

Seul ou avec d'autres
LaCité vous offre en plusieurs répartitions: garçonniers, studios-alcôves et appartements d'une, deux, trois ou quatre chambres à coucher, dont plusieurs avec terrasses.

Pour le sommet du confort
Autres bénéfices: planchers recouverts de moquettes, contrôle individuel du chauffage et de la climatisation, service de sécurité jour et nuit.

Ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 20h. Le samedi et le dimanche, de 10h à 19h. Stationnement gratuit.
Prix spécial: jusqu'à la fin de décembre, les baux pour l'année 1977 sont offerts au prix de 1976.



Entrée aux appartements modèles au 3550, Jeanne-Mance. 845-4173 4-12-76

APPARTEMENTS À LOUER

Sous-location: 3 1/2, \$265. 5 Vincent d'Indy, Outremont 4-12-76

CENTRE-VILLE, 4 1/2, maisonnette-split-level, résidentiel. Jardin. Tél: 288-9812 7-12-76

ST-BRUNO: 3-4-5 pièces, poêle réfrigérateur fournis. Service de conciergerie. À partir de \$175. Tél: 524-1117 entre 9 et 5 p.m. 5-12-76

COTE-DES-NEIGES: près Université Montréal, luxueux 3 1/2, chauffé, à sous-louer, piscine intérieure, sauna. \$295, par moi. Tél: après 19 heures 336-4841 6-12-76

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Linton, 4 1/2, chauffé, poêle, réfrigérateur, taxes d'eau, 3e, balcon, calme. \$144, jusqu'au 1er juillet, bail renouvelable. Appelez François 733-5491 6-12-76

APPARTEMENT À PARTAGER

À PARTAGER 5 1/2, St-Zotique et Christophe-Colomb. Tél: 276-4922 soir. 4-12-76

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MOBILIER SALLE À MANGER Provincial français, 9 pièces, comme neuf. \$1.600. Aussi tableaux à l'huile de peintres canadiens. Sur rendez-vous 658-0889. 6-12-76

OFFRE DE LIQUIDATION: 250 lts pliants, avec matelas 4 pouces; ont servi 2 semaines durant les Olympiques. Livraison. Tél: 364-0600 4-12-76

MOBILIER EN AÇAÏOU, lit 3/4, chiffonnier, 2 bureaux, table de chevet. Mobilier de salon authentique Louis XV, sofa 3 places, fauteuil et bergère, table fait main. Tél: 430-3096 4-12-76

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèque, mobiliers de cuisine, etc.) À prix aussi matelas tous grandeurs à prix d'automne 207 Beaubien Est. Tél: 676-9067 ou 790 Atwater, 935-6716 J.N.O.

ANIMAUX À VENDRE

GRANDS DANOIS, noirs, champions, 6 semaines, 3 femelles, 1 mâle. Tél: 1-245-3584. 4-12-76

ANTIQUITES DEMANDÉES

ANTIQUITES ACHETONS ANTIQUITES de toutes sortes. Appelez: Claude Morrier 667-0774 J.N.O

ANTIQUITES À VENDRE

PIÈCES DE COLLECTION à vendre: armoire à seaux, couleur originale noire, porte à ponds, bord bas à plis de serviette, bleu d'origine, peintures en H. Tél: 1-514-742-6341 6-12-76

LIQUIDATION DE SUCCESSION: meubles antiques et modernes divers, bibelots, porcelaines, etc. Prix raisonnables. Visites: 764 Wiseman, Outremont, jeudi, vendredi, samedi de 9 à 5 p.m. 6-12-76

MEUBLES CANADIENS AUTHENTIQUES: parfait état. Finition très soignée: 15 armoires (plis de serviette, panneaux soulevés), bonnettes, tables, chaises, commodes, huches, coffres, lits, side-boards, etc. 393 Laurier, Beloeil. 6-12-76

NOTAIRE DEMANDE 1ère et 2e hypothèque. Immeubles en garantie. Tél: 384-8393 4-12-76

ARTICLES À VENDRE

ARBRES DE NOËL à vendre, centre ville, 3727 St-Christophe, entre Cherrier et Roy. \$5.00 et plus, livraison additionnelle. 7-12-76

APPAREIL PHOTO Rollei/Leica à double objectif. Planer 2,8 format 120, qualité inégalable, avec étui et accessoires. Tél: 276-5046 6-12-76



Certainement le plus beau cadeau...
Pour ceux qui ont le respect des anciennes traditions vinicoles (peut être utilisé pour les liqueurs alcoolisées). Grandeur: 1 pinte, 1/2 et 1 gallon. **BOULIQUE DU TONNEAU, 5340, boul. Industriel, Montréal-Nord, Qué. 326-5940 4-12-76**

ARTISANATS

BOULIQUE COUP D'OEIL: 3443 St-Denis. Tél: 845-4896 Artisanat québécois à bon prix, douce laine du pays pour tricot et tissage. Ouvert les samedis avant Noël de 13 à 17 heures 20-12-76

AUTOS À VENDRE

MAZDA 808, 1973, mécanique millage garanti 15.000 milles. Radio AM-FM, pneus hiver. Prix: \$1.800. Tél: 874-7742 ou 488-2681 6-12-76

VOLVO, AUSTIN, MG, TRIUMPH, aux prix des plus compétitifs. Un service compétent et intégral. Une maison qui veut bien vous servir. Fort Chambly Auto: 658-6623 4-12-76

BUREAUX À LOUER

RUE SHERBROOKE
Entièrement rénovés
1000, 2000, 3000 pi.ca.
Libres maintenant ou plus tard.
Tél: 273-2576
256-3773 4-12-76

CHALET À LOUER

CANTONS DE L'EST: près Mont Orford, toutes commodités. Tél: 382-4075 ou 1-819-843-1036 6-12-76

VAL-MORIN: bachelor, 2 1/2 pièces, meubles, chauffés, près pentes de ski. Du 1er décembre au 31 mars. \$600 Tél: 1-819-322-7075 4-12-76

CHALET SUISSE, neuf, situé Mont-Rolland, foyer, 3 chambres, site merveilleux. Tél: après 5 p.m. 435-3927 6-12-76

VAL-DAVID: Luxueux, 3 chambres, foyer, près Mont Plante. \$2.400, à \$2.600. Domaine Brévent. Tél: 668-1870 6-12-76

BROMONT: 5 pièces, eau chaude, foyer naturel, près pentes de ski. À louer pour saison. Tél: 273-0198 4-12-76

ST-DONAT: confortable, près pentes de ski, foyer, chauffage électrique. Location: saison. Tél: 387-2170 4-12-76

ST-ADELE-EN-HAUT: face au Châteauec, maison, 2 chambres à coucher, foyer naturel, \$1.500, saison. Visible fin de semaine: 341 Morin. Tél: 489-0381 6-12-76

À STE-ANNE-DES-LACS: (10 minutes de St-Sauveur) 4 chambres fermées, foyer, laveuse, très confortable, pistes de ski de fond. Saison. Tél: 334-5694 ou 1-224-4440. 6-12-76

ST-BARTHELEMY: Cité Berthier, chalet à louer chauffé, piste de moto-neige, raquette, ski de fond, pour saison d'hiver. Tél: 352-2839 ou 1-885-3443 4-12-76

STE-AGATHE: luxueux Bavaois, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault, saison semaines-ski, vacances-repos. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5636 1-2-77

CHALET À LOUER

CANTONS DE L'EST: 2 milles Mont Orford, comprenant: 3 chambres à coucher, salon, cuisine, foyer. Chauffage électrique. Location: saison. Tél: 256-8265 soir ou 388-0065 jour 9-12-76

COLLECTIONS À VENDRE

VENTE EXCEPTIONNELLE collection Spartacus, plus de 60 numéros de textes inédits de Rosa Luxembourg, Victor Serge, Kautsky, Ruhle, Pannehoek. Tél: 842-0373 après 5 heures 6-12-76

COMMERCES À VENDRE

ST-BASILE: CENTRE JARDINAGE, paysagiste, tourbe, pierre, etc. Route 116, boulevard Laurier. Cottage suisse, 6 1/2 pièces. Grand stationnement. Très rentable. MLS. T. Trudeau-Larivière: 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select, courtier 4-12-76

SAINT-HILAIRE: Dépanneur licencié, légumes, menus articles. Bâtisse 42' x 50'. Terrain 135' x 250'. Grand stationnement. Route 116, boulevard Laurier. Très rentable. MLS. T. Trudeau-Larivière: 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select, courtier 4-12-76

COURS PRIVÉS

PRENDRAIS cours de conversation anglaise ou espagnole avec personne compétente dans Rosemont si possible. Tél: 254-6204 6-12-76

INSTITUTrice DONNERAIT des cours pré-scolaires, pour enfants de 3 à 5 ans, et aussi cours de rattrapage en français, 1er à 4e année qu'il désireiraient, à compter de janvier 77. Tél: 670-5715 6-12-76

DEMANDES D'EMPLOI

NOTAIRE

Bilingue, 6 années d'expérience, désireait pratiquer dans étude située à Montréal ou dans les environs. Base salariale ou autre. S'adresser entre 9 et 5 P.M. à: 849-8876 6-12-76

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

2 magasins environ 1500 pi.ca. et 1100 pi.ca. chauffés, site idéal. 1648 - 1650 Sherbrooke ouest. Tél: 866-8668 6-12-76

GARDERIES

CHERCHONS une gardienne pour enfant de 10 mois, pour soirée ou journée, à temps partiel. 3355 Queen Mary, Côte-des-Neiges. Tél: 733-8543 6-12-76

INSTRUMENTS - MUSIQUE

ORGUE à tuyaux, 3 claviers, bois de chêne, au plus offrant. Tél: 725-0155 6-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) recherche

ADJOINT OU ADJOINTE AU SERVICE D'INFORMATION

Responsabilités: Recherche et rédaction de rapports, lettres, et articles; contribution à la rédaction de publications et de documentation pour réunions.

Titres et compétences: Diplôme universitaire ou équivalent; expérience en recherche, rédaction de rapports, journalisme; bon style en anglais ou en français et connaissances de la langue seconde; connaissance des systèmes d'enseignement au Canada.

Traitement: \$11, 145 - \$15,092, selon les titres et l'expérience. Lieu de travail: Toronto

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. à l'Agent d'information, Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Bureau S500, 252, rue Bloor ouest, Toronto M5S 1V5. Le dossier de candidature doit porter la mention "Confidentiel". 4-11-76

PROPRIÉTÉS À VENDRE

RIVE SUD

Résidence style Georgian, 3 étages aménagés, piscine, construction de luxe. Prix: \$215.000. Sur rendez-vous seulement. 658-0889 (pas d'agent) 6-12-76

DUVERNAY: split-level, 7 pièces, foyer Franklin, 3 chambres à coucher, salle à manger, sous-sol fini. Libre. \$39.500. Tél: 648-0659 8-12-76

LOGEMENTS À LOUER

ST-ANDRÉ-CHERRIER: 8 pièces, partiellement meublé, 1er étage. \$275. chauffé. Tél: 525-4272 7-12-76

DE MAISONNEUVE — Plessis, grand 6 1/2, à louer, très propre, chauffage central. \$175, par mois. Tél: 277-2404 4-12-76

PRÈS UNIVERSITÉ MONTRÉAL, haut duplex, résidentiel, 7 1/2, \$470, chauffé, 2 salles bains, conciergerie, garage, jardin. Libre immédiatement. Tél: 307-735-2889 ou 737-2878 6-12-76

MAISONS DEMANDÉES

DEMANDONS À LOUER, 3 grandes maisons avec sous-sol fini ou susceptible d'être aménagé (au total 10-12 pièces chacune). Quartiers privilégiés: Nouveau-Rosemont, Centre-ville, Anjou et Montréal-Nord. Exploitation subventionnée par le Ministère des Affaires Sociales. Communiquer avec la Directrice générale, entre 10h et 4h p.m. à 351-7920. 6-12-76.

MAISONS À LOUER

FABREVILLE: 4e avenue, bungalow neuf, 3 chambres, ball un an. Occupation immédiate. \$290, par mois. Tél: 679-7733 pour seulement 6-12-76

LONGUEUIL: beau cottage, 3 chambres, foyer, garage, patio, avec terrasse, chauffage électrique. \$450, mois. Bien situé. 527-9856 demander Didier ou 468-4643 13-12-76

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE JURIDIQUE: bureau d'avocats du centre-ville, à besoin d'une secrétaire juridique, à temps partiel, avec expérience dans le légal. Tél: 934-0841 4-12-76

UNE COMPAGNIE INTERNATIONALE PÉTROLIFÈRE offre une revenu attrayant au centre-ville, à temps partiel, avec expérience dans le légal. Tél: 934-0841 4-12-76

ST-BARTHELEMY, Cité Berthier, Bungalow neuf, à vendre, 5 pièces, chauffage électrique, garage. \$27.000. Tél: 352-2839 ou 1-885-3443 4-12-76

ST-DENIS: près Faillon, propriété, 3 étages, 6 pièces, bas libre, sous-sol fini 8' avec voûte 8' x 8'. Garage chauffé. Idéal pour commerce ou professionnel. Tél: 388-5466 ou 681-8458 6-12-76

MAISON CANADIENNE à vendre située à la sortie du village de Ham Nord, panorama magnifique, système de chauffage central. Terrain 175' x 225'. Tél: 1-819-344-2074 6-12-76

BOUCHERVILLE: Construction 1965, split-level, 3 chambres à coucher, salle familiale avec foyer, chauffage électrique, grand terrain. Linda Shanks: 655-9400 ou 655-7838 Immeubles Triton (1976) courtier 6-12-76

SAINT-HILAIRE: Spacieux bungalow, garage, pierre granit, 7 pièces, salon, foyer pierre. Bureau, portes-patio. Terrain très boisé. Faut voir. MLS. T. Trudeau-Larivière: 467-6115 ou 467-2156. Immeubles Select, courtier 4-12-76

LONGUEUIL: 4 1/2 en co-propriété (condominium). Construction en béton, insonorisé, très grand terrain paysagé, potager. Grand balcon, dépôt privé, salle de lavage, déneigement, service d'entretien, à 2 pas CTCUM. \$29.900. Particulier: 679-9506 ou 679-2630 poste 319. 8-12-76

PENSIONS

RESIDENCE POUR PERSONNES AGÉES, endroit propre et luxueux, service de garde-malade et médecin. Nourriture impeccable. Permis autorisés. Tél: 376-7689 13-12-76

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette, b.a., b. pédagogie, b. philosophie, licence ès lettres. Tél: 524-3852 et à Québec: 843-7037 J.N.O.

SERVICES DIVERS

IMPRESSION DE T-Shirts de tous genres, chandails de sport, d'auto-collants et d'affiches en sérigraphie. Design souvent gratuit. Appelez André Beaulieu, à 484-3479 ou 343-7790. Le T-Shirt fait un cadeau de Noël original. J.N.O.

TRANSPORT

À BAS PRIX accepterait petits déménagements et petits transports. Service rapide. Tél: 525-6872 J.N.O.



Le président-élu Jimmy Carter conduit le vice-président Walter Mondale et le directeur de l'équipe de transition Jack Watson vers sa ferme de Plains, Georgie. (Téléphoto AP)

A l'instigation de Giscard d'Estaing

Vers un sommet des "nantis" en 77?

PISE (d'après Reuter et AFP) — Le président Valéry Giscard d'Estaing a déclaré hier qu'il souhaitait la réunion d'un sommet des pays industrialisés pour examiner la situation économique et monétaire.

Sa proposition a été annoncée au cours d'une conférence de presse à Pise où le chef de l'Etat français qui effectue une visite officielle a reçu l'appui du président du conseil italien, M. Giulio Andreotti.

M. Giscard d'Estaing souhaiterait que le sommet ait lieu avant le milieu de l'année prochaine et soit précédé d'une réunion des chefs de gouvernement du Marché commun. Le sommet pourrait se tenir en Europe, a indiqué le chef de l'Etat français au cours de sa conférence de presse. Il devrait se tenir "bien entendu après l'entrée en fonction du nouveau président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter" en janvier 1977, a-t-il précisé.

Illustrant sa proposition, M. Giscard d'Estaing a souligné que depuis la dernière rencontre des pays industrialisés à Porto Rico (juillet 1976), "la situation s'est modifiée et que les problèmes qui sont apparus méritent d'être examinés à nouveau en commun afin de parvenir à de nouvelles décisions".

Au sujet du conseil européen préalable, qui devrait réunir les pays de la Communauté avant le sommet économique et monétaire, M. Giscard d'Estaing a précisé qu'il devrait être "soigneusement préparé".

Interrogé sur le risque de voir le sommet retarder encore le dialogue Nord-Sud, M. Giscard d'Estaing a répondu qu'il n'y a pas de risque dans ce sens. "Ce sont deux problèmes distincts, a-t-il estimé. D'une part, il s'agit pour les pays industrialisés d'organiser leurs rapports

avec les pays en voie de développement. D'autre part, il s'agit d'analyser leurs conjonctures et leurs problèmes monétaires en 1977".

Prié de donner son sentiment, M. Andreotti a dit que l'idée était extrêmement utile et qu'il y était favorable.

Les deux dirigeants ont également évoqué leurs entretiens qu'ils ont jugé forts utiles. Ils ont évoqué le rôle des partis communistes dans chacun de leurs pays et en ont souligné les différences. MM. Giscard d'Estaing et Andreotti ont fait va-

loir que le parti communiste italien était bien plus important que son homologue français et contrairement à ce dernier, s'était prononcé en faveur d'un Parlement européen élu au suffrage direct.

De source diplomatique en Italie, on souligne que le président Giscard d'Estaing, tout comme d'autres dirigeants d'Europe de l'Ouest, est préoccupé par les problèmes auxquels se heurte le gouvernement minoritaire démocrate-chrétien de M. Andreotti, dont la survie

n'est due qu'aux abstentions au Parlement du parti communiste.

La visite de M. Giscard d'Estaing en Italie, et les voyages que M. Andreotti effectuera bientôt à Washington et Bonn ainsi que le déplacement de M. Arnaldo Forlani, ministre des Affaires étrangères à Londres et Bonn sont considérés comme allant dans le sens du soutien des alliés de l'Italie au gouvernement de M. Andreotti et à ses efforts pour se maintenir au pouvoir sans faire entrer les communistes dans le cabinet.

Suarez "piégé" par l'opposition

MADRID (Reuter) — La décision de l'opposition d'inclure un communiste dans l'équipe chargée de négocier avec le gouvernement les conditions d'un référendum démocratique le 15 décembre place M. Adolfo Suarez dans une situation délicate. Deux possibilités s'offrent au président du gouvernement; ou il annule les négociations et se voit accusé de manquer de sincérité, ou il rencontre tous les négociateurs de l'opposition et reconnaît implicitement le parti communiste.

M. Suarez s'est en fait laissé manoeuvrer. Il avait accepté de rencontrer des représentants de l'opposition qui réclament l'ouverture de négociations sur la manière d'assurer que le référendum du 15 décembre et les élections législatives de l'an prochain se déroulent dans le respect des règles démocratiques. Réunis mercredi soir, les dirigeants de l'opposition ont décidé d'inclure un communiste parmi leurs représentants aux négociations.

Or, le parti communiste demeure interdit en vertu de la loi de juin dernier sur les associations politiques qui exclut la reconnaissance d'organisations qui "obéissent à une discipline étrangère et cherchent à créer un Etat totalitaire". Comme condition à leur participation au référendum du 15 décembre, les partis de l'opposition réclament la légalisation de tous les partis, y compris le parti communiste.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion de mercredi soir précise que le comité chargé de négocier avec le gouvernement se composera de deux socialistes, d'un communiste, d'un chrétien-démocrate, d'un social-démocrate, d'un

libéral et d'un représentant des organisations syndicales clandestines, du pays basque, de Catalogne et de Galice.

Dans les milieux proches du parti socialiste, on estime que les négociations ont en fait commencé avant même que les deux parties s'assoient autour du tapis vert et que le gouvernement s'apprête à reconnaître le parti communiste, peut-être même avant les élections.

On en veut pour preuve le fait qu'il a fait montre d'une certaine tolérance face à la campagne de recrutement que le PC a lancée il y a deux semaines et au cours de laquelle les militants ont reçu leurs premières cartes de membres depuis la guerre civile. Une centaine ont été arrêtés puis relâchés, certains sans autre forme de procès, d'autres après versement d'une caution.

C'est demain que les formations de l'opposition désigneront les membres du comité de négociation. Les communistes envisageaient d'y déléguer leur secrétaire-général, M. Santiago Carrillo mais les autres partis de gauche le leur auraient déconseillé en faisant valoir qu'un tel geste aurait des allures de provocation et risquerait de torpiller les discussions.

C'est sans doute de l'armée que viendra l'opposition la plus forte à la légalisation du parti communiste. La plupart de ses officiers supérieurs ont combattu les brigades communistes pendant la guerre civile. Le fait que deux officiers que le gouvernement voulait mettre en retraite pour des raisons disciplinaires aient été blanchis par leurs supérieurs montre bien que l'armée n'est pas disposée à suivre le gouvernement jusqu'au bout.

Nord-Sud: fin en mars

NEW YORK (AFP) — Le co-président vénézuélien de la conférence Nord-Sud, M. Manuel Perez Guerrero, a déclaré hier à New York que si une réunion du dialogue se tenait malgré tout en décembre à Paris comme prévu, il était "très probable" qu'elle serait "prolongée" et qu'une nouvelle conférence serait appelée en février ou mars pour clôturer les travaux du dialogue.

Au cours d'une conférence de presse, il a réaffirmé les déclarations faites mercredi par le co-président canadien, M. Allan MacEachen indiquant qu'ils ont en-

voqué conjointement un message aux pays participants leur demandant de se prononcer pour ou contre le report de la réunion de décembre. Ce message, a-t-il dit, ne constitue pas une "recommandation" mais il présente "toute une série de faits" qui rendent opportun le report de la conférence.

A propos de la réaction des pays du tiers-monde, M. Perez Guerrero a affirmé qu'il était certain qu'ils "examineraient ces faits avec attention" mais que la décision finale leur revenait.

Brejnev ne "sondera" pas Carter à la Khrouchtchev

PLAINS (d'après Reuter et AFP) — M. Leonid Brejnev a assuré le président-élu des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, que l'Union soviétique ne cherchera pas à provoquer de crise dans les premiers mois de son arrivée à la Maison-Blanche, a annoncé hier, M. Jody Powell, porte-parole de M. Carter, lors d'une interview à la NBC.

Le message du secrétaire général du PC soviétique a été transmis à M. Carter par l'entremise de M. William Si-

mon, secrétaire américain au Trésor, et par des canaux privés, a précisé le porte-parole. M. Simon a effectué au début de la semaine une visite à Moscou.

M. Brejnev a laissé entendre à M. Simon qu'il comprenait qu'on prêtait au Kremlin, dans certains milieux américains, le désir de "sonder" ou de prendre la mesure du nouveau président", a déclaré M. Powell. Le secrétaire général a toutefois voulu donner à M. Carter "son assurance person-

nelle que l'Union soviétique n'avait pas de telles intentions et s'abstiendra en fait de provoquer au début de l'administration de M. Carter toute crise ou situation qui puisse donner une telle apparence", a ajouté le porte-parole.

Le président-élu a beaucoup apprécié le message de M. Brejnev et a sans doute répondu à celui-ci en conséquence, a ajouté M. Powell. Il a donné aucun autre détail mais les canaux privés mentionnés se réfèrent apparemment à la visite, au début de la semaine, à Plains, de M. Averell Harriman, un vétéran de la diplomatie américaine qui a rencontré récemment M. Brejnev à Moscou.

M. Harriman s'était vu demander par les journalistes s'il pensait que l'URSS mettrait M. Carter à l'épreuve comme Nikita Khrouchtchev l'aurait fait pour le président John Kennedy en suscitant la construction du mur de Berlin et en provoquant la crise des missiles cubains, au début des années soixante.

M. Harriman a répondu que M. Brejnev était franc et direct et qu'il n'était pas du genre à bluffer ou à jouer au plus fin comme M. Khrouchtchev. Il a ajouté qu'il ne s'attendait pas à une répétition des crises qui ont marqué les relations américano-soviétiques dans les premières années de l'administration Kennedy.

M. Jimmy Carter paraît décidé à donner la priorité aux négociations sur la limitation des armements nucléaires dans ses relations avec l'Union soviétique, indiquait-on hier dans l'entourage du président élu. M. Carter aurait donné

cette indication dans sa réponse au message que M. Leonid Brejnev lui a fait parvenir par l'intermédiaire de l'actuel secrétaire au Trésor, William Simon.

La construction du B-1 autorisée

WASHINGTON (AFP) — Le département de la Défense a autorisé la mise en production du B-1, le bombardier américain de la prochaine génération, a annoncé hier le secrétaire à l'aviation, M. Thomas Reed.

Au cours d'une conférence de presse, M. Reed a indiqué que le Pentagone avait décidé d'équiper l'armée de l'air avec le B-1 qui remplacera le B-52 dans les années 1980-90. La commande totale pourrait atteindre 244 appareils pour une somme de 23 milliards de dollars.

Toutefois, a indiqué M. Reed, ces fonds alloués pour la mise en production du B-1 seront maintenus jusqu'en juin prochain inclus à un niveau de 87 millions de dollars maximum, par mois. Il a souligné que cela laisserait le temps au président élu Jimmy Carter de décider s'il veut confirmer la commande, l'annuler ou la retarder. Celui-ci a déjà déclaré qu'il était favorable à l'appareil, mais qu'il trouvait prématurée sa mise en production dès cette année. S'il l'annule, 140 millions de dollars seulement auront été perdus selon les prévisions annoncées par le Pentagone.

Dans un communiqué remis à la presse, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, note qu'il a pris cette décision "dans l'intérêt national" après avoir examiné "le développement de la modernisation des forces stratégiques soviétiques et l'augmentation de leurs capacités".

Le B-1 sera l'arme la plus coûteuse de l'arsenal américain: un appareil reviendra à 87 millions de dollars. Le président-élu Jimmy Carter, ne prendra une décision sur la construction des bombardiers B-1 qu'après son arrivée au pouvoir et lorsqu'il aura tous les renseignements en main, a déclaré son porte-parole M. Jody Powell.

Une des meilleures réalisations du moment
Monitor Audio à entendre absolument

MA3 SERIES II
544.50 CH.

décibec

3545 Berri Tél. 845-6196
Edifice Place Du Cercle Métro Sherbrooke

La Matinée FILTRE SPÉCIAL

LE DOUX ÉQUILIBRE FILTRE / TABAC

La Matinée FILTRE SPÉCIAL est la seule cigarette dans sa catégorie à offrir un équilibre entre le filtre et le tabac. Son filtre spécial exclusif est tellement efficace qu'il permet l'emploi d'un riche tabac corsé. Vous obtenez donc une saveur plus franche, une satisfaction plus complète. Elle est disponible en formats King Size et 100 mm.

La Matinée FILTRE SPÉCIAL

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage - éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette - 100 mm: "goudron" 11 mg, nicotine 0.8 mg. King Size: "goudron" 10 mg, nicotine 0.7 mg.

Pour les concerts du 5, 7 et 8 décembre

Hiroyuki Iwaki remplacera de Burgos

par Angèle Dagenais

L'Orchestre symphonique de Montréal remplacera M. Rafael Frühbeck de Burgos pour les concerts des 5, 7 et 8 décembre par le chef d'orchestre attiré de l'Orchestre de la Radio Japonaise, le maestro Hiroyuki Iwaki.

À la suite du départ précipité samedi dernier du directeur artistique de l'OSM, M. Rafael Frühbeck de Burgos, soulignant une rupture avec les musiciens de l'orchestre, l'exécutif du Conseil d'administration de l'OSM s'est réuni

d'urgence pour essayer d'éviter que cette action ne soit finale. Il est maintenant établi que le maestro de Burgos ne dirigera pas les derniers concerts de la saison 76. Mais pour ce qui est de l'année 77, "aucune nouvelle n'est à signaler" a rapporté un porte-parole de l'Orchestre.

Le contrat liant M. Frühbeck de Burgos à l'OSM ayant débuté en septembre 75, à titre de chef permanent et directeur musical, doit se terminer en août 78. La programmation musicale de l'OSM 76-77 ayant été déterminée depuis au moins un an, le Conseil

exécutif n'a à se préoccuper pour le moment que du remplacement du chef d'orchestre.

On sait que c'est M. Franz-Paul Decker qui a pu assumer la direction de l'Orchestre pour les concerts du 30 novembre et du 1er décembre au cours desquels le pianiste Vladimir Ashkenazy était invité à interpréter le Concerto en la mineur de Schumann.

Le problème restait toutefois entier pour les concerts de la série Esso le 5 décembre et les Grands concerts des 7 et 8 décembre. M. Decker n'étant pas disponible puisqu'il est en Allemagne.

La saison de l'Orchestre symphonique est donc assurée pour le mois de décembre grâce à la participation du chef japonais Hiroyuki Iwaki, mais la programmation a dû être quelque peu modifiée.

Dimanche le 5 décembre, la Suite espagnole du compositeur Albeniz sera remplacée par les Nocturnes, Nuages et Fête de Debussy. La pianiste canadienne Janina Fialkowska sera la soliste invitée et interprétera comme prévu le Concerto no 1 de Litz. Au Grand Concert des 7 et 8 décembre, seule l'œuvre de Bela Bartok, Chansons rustiques hongroises, sera remplacée par l'ouverture de Benvenuto Cellini de Berlioz. La grande pianiste Alicia de Larrocha interprétera le Concerto en sol de Ravel et Noches en los jardines de Espana de Manuel de Falla.

Chef attiré de l'Orchestre symphonique de la NHK (Société de radiodiffusion japo-

naise), l'un des dix plus importants orchestres du pays, depuis 1956, Hiroyuki Iwaki a effectué de nombreuses tournées avec cet orchestre à travers le monde dont deux aux États-Unis en 1966 et en 1969. Agé de 43 ans, le maestro Iwaki a fait ses études musicales à l'école de Gakushuin et à l'Université de Tokyo, après quoi il fut tout de suite nommé assistant chef d'orchestre de la NHK.

Il a été invité à diriger plu-

sieurs orchestres du monde dont les Orchestres philharmoniques de Berlin et de Léningrad, l'Orchestre symphonique de Vienne, l'Orchestre de Paris, le Staat skapelle de Dresde et le Gewandhaus Orchester de Leipzig. En 1967 il a fait ses débuts américains au pupitre de l'Orchestre symphonique de Détroit ainsi qu'au Festival de Meadow Brook. Depuis il a dirigé les orchestres de la Nouvelle-Orléans, Los Angeles, Minne-

sota, Atlanta, Détroit et Toronto.

En janvier 1973, il devint le principal chef d'orchestre de la Philharmonique de La Haye, ville qu'il quitta au moment où on lui offrit le même poste à l'Orchestre de Melbourne. Le maestro Hiroyuki Iwaki partage depuis lors son temps entre Tokyo et Melbourne en plus de ses nombreuses invitations à diriger les grandes formations musicales à travers le monde.



Le maestro Hiroyuki Iwaki dirigera l'Orchestre symphonique de Montréal les 5, 7 et 8 décembre

Le BS publie son rapport annuel

50.1% des films visés au Québec sont de langue anglaise

par Jean-Pierre Tadros

Le Bureau de surveillance du cinéma vient de publier dans son rapport annuel 1975-76 des statistiques sur les films visés au Québec au cours de la période s'étendant du 1er avril 1975 au 31 mars 1976. Durant cette année budgétaire, le total des films visés a été de 1,042, ce qui représente 54 films de plus que l'année précédente et place une fois de plus le Québec à la tête des provinces canadiennes quant au nombre de films visés.

Rappels ici que la Loi sur le cinéma (1967) stipule qu'aucun film ne peut être montré publiquement au Québec s'il n'a reçu un visa d'exploitation du BSC. De par la loi, ce dernier est obligé de classer chacun des films qui lui est soumis dans l'une des catégories d'âge suivantes: "Pour tous", "14 ans" ou "18 ans". S'il estime cependant qu'un film ne rentre dans aucune de ces catégories, il ne lui accorde pas de visa, mais en aucun cas ne censure-t-il le film.

Si donc pour être projeté publiquement tous les films (et cela dans leurs différentes versions) doivent passer par le BSC, il ne faut pas en conclure que tous les films visés connaissent une exploitation en salle. Certains de ces films, "pour des raisons qui relèvent des distributeurs et exploitants" comme l'indique le rapport, ne vont connaître aucune exploitation en salle durant l'année. D'autre part, plusieurs des films visés ne connaîtront qu'une diffusion limitée et dans des salles parallèles. Les statistiques des films visés par le BSC ne reflètent donc pas la réalité de la distribution commerciale.

Néanmoins, ces statistiques ont malgré tout le mérite de nous indiquer vers où l'on s'en va. D'autant plus que dans ce rapport on retrouve de nombreux tableaux comparatifs, donnant ainsi à tous ces chiffres et pourcentages un éclairage global qui ne man-

que pas d'intéresser. Ainsi s'aperçoit-on que le nombre des films visés "Pour tous" ne cesse de diminuer, passant ainsi d'un total s'élevant à 50% de l'ensemble en 72-73 à 35% en 75-76. Et cette baisse se fait naturellement en faveur des films "pour adultes seulement", c'est-à-dire des 18 ans et plus. La catégorie de films pour les "14 ans et plus" est restée à peu près stationnaire au fil des années, se situant aux environs de 23 à 28% de l'ensemble des films visés.

D'autres statistiques intéressantes nous sont livrées selon la répartition de la langue utilisée. Ainsi remarque-t-on que 44,2% des films visés étaient en langue française (ce qui comprend 18,2% de films originaux en langue française; 24,5% de films doublés; et 1,5% de films sous-titrés). Le cinéma en langue anglaise représente alors 50,1%; le cinéma bilingue (sic), 0,2%; et le cinéma en langue étrangère, 5,5%.

On remarque donc la faible représentation du cinéma en langue française au Québec. Et on constate de plus la faible proportion de films sous-titrés. Espérons simplement que très prochainement, d'autres statistiques du BSC pourront nous montrer que cette tendance a été renversée.

Une autre constatation: il y a eu moins de films provenant du Québec en 75-76 qu'en 74-75 (1,6% contre 2,7%). D'autre part, la presque totalité des films en langue originale française nous viennent de France; alors que parmi les films doublés en français, il y a en plus pour des films de langue étrangère (autre que l'anglais) que pour les films provenant des USA. Ce qui est pas mal significatif.

Dans la catégorie des courts-métrages visés par le BSC la situation est encore plus dramatique. Durant 1975-76, il a en effet été visé 122 courts-métrages en langue française (91 originaux; 28 doublés; 3 sous-titrés). Alors que 211 étaient en langue anglaise. Même quand c'est court, ça n'a donc pas plus de chance de parler français!

Enfin on apprend dans ce rapport signé par le président du BSC, M. André Guérin, que les droits perçus durant cette période se sont élevés à près de \$177,000.

Il faut rappeler pour terminer que la Loi du cinéma de 1975 avait fait théoriquement disparaître ce Bureau de surveillance du cinéma. On prévoyait le remplacer par un simple Service de classification et d'information. On s'est cependant vite aperçu qu'il n'était pas aussi facile que cela d'éliminer et la surveillance et un Bureau qui avait fait ses preuves et qui avait acquis le respect de tous.

Encore meilleur, plus grinçant, plus corrosif: EXCELLENT RISI.

Nouvel Observateur

Un éclat de rire, à voir parce que C'EST UN REGAL.

Le Quotidien de Paris

Moments de cinéma INOUBLIABLE!

Téléroman

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

PIERRE DAVID PRÉSENTE

LE NOUVEAU FILM DE DINO RISI

LA CARRIÈRE D'UNE FEMME DE CHAMBRE

AVEC VITTORIO GASSMAN

AGOSTINA BELLI

après "PARFUM DE FEMME"

Salle Resnais

SEM: 7.20 - 9.30
SAM-DIM: 1.00-3.10
5.10-9.20-9.30

le DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060

UNE SÉLECTION DES FILMS MUTUELS

Spécial 14 ANS

Magnum

3e SEMAINE!

AUSSEI: Festival de Dessins Animés "PANTHÈRE ROSE"

CHATEAU 2 LAVAL 1
ST DENIS ET BELANGER 271-1103 CENTRE LAVAL 688-7776

Le PARISIEN 4 VERSAILLES 1
486 STE CATHERINE 0 866-3856 PLACE VERSAILLES 353-7880

PAPINEAU 1 GREENFIELD PARK 1
PAPINEAU ET MT ROYAL 527-8635 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

MASKA MARSEILLES CHAMBLY
(St. Hyacinthe) (Repentigny) (Chambly)

SALLE RESNAIS

élysee

35 MILTON / 842-6053

HORAIRE: LUN & VEN 7.30 - 9.30
SAMEDI 1.30 3.30 5.30 7.30 10.00
DIM. 1.30 3.30 5.30 7.30 9.30

POUR TOUS

CRITIQUE UNANIME!

de NEW YORK à PARIS et maintenant à MONTREAL

La Marquise d'O est un très beau film. Sûrement un des plus beaux que nous puissions voir cette année.

Normande Juneau / JOURNAL DE MONTREAL

La Marquise d'O est un film baigné de soleil... un enchantement pour l'oeil.

Serge Dussault / LA PRESSE

La Marquise d'O est sûrement le film le plus sensuel et le plus finement érotique qu'ait réalisé Rohmer.

André Leroux / LE DEVOIR

PRIX SPECIAL DU JURY CANNES 76

Après: Ma nuit chez Maud, Le genou de Claire, L'amour l'après-midi

LE DERNIER CHEF-D'OEUVRE D'ERIC ROHMER

LA MARQUISE D'O...

EDITH CLEVER BRUNO GANZ EDDA SEIPPEL PETER LUHR OTTOSANDER

SALLE EISENSTEIN

Drôle Brillant Étourdissant POUR TOUS

Jean-Paul Belmondo

Geneviève Bujold

dans **l'incorrigible**

4e MOIS TRIOMPHAL!

2 FILMS INOUBLIABLES ET UNIQUES ...

À VOIR ET À REVOIR ENCORE.

Enlevant et sublime... Soulève l'empire des sens!

"Jonathan Livingston le goéland"

Un film de Hall Bartlett

Musique de Neil Diamond

JONATHAN - Sam.: 7:30
Dim.: 3:50, 7:45
Sem.: 7:30

Une joie de vivre indescriptible! Une satire incroyable!

Harold et Maude

Musique de CAT STEVENS

un film de HAL ASHBY

HAROLD - Sam.: 5:25, 9:35 - Dim.: 1:50, 6:00, 9:40 - Sem.: 9:35

Cinéma 7art
3180 rue BÉLANGER

Partagé entre l'amour - passion et l'amour-affection menacés par le temps et par le destin...

14 ANS

ANNIE GIRARDOT JULIEN CLERC MIOU MIOU

DANS UN FILM DE JEAN-PIERRE BLANC

d'Amour et d'Eau Fraîche

À L'AFFICHE

CARREFOUR

STE-CATHERINE-BLEURY 866-8057

1.15 - 3.35 - 5.35
7.35 - 9.35

cinéma québec

revue mensuelle

no 44 \$1

"RE-NAISSANCE DU CINÉMA D'ANIMATION" par ANDRE MARTIN

"LA GUERRE DES GANGS" par JEAN-PIERRE LEFEBVRE

c.p. 309, station "outremont" montréal H2V 4N1 (514) 272-1058

5e GRANDE SEMAINE!

Le nouveau film de 14 ANS

INGMAR BERGMAN

"FACE A FACE"

LIV ULLMANN

3.45, 6.10, 8.25, SAMEDI DERNIER PROGRAMME COMPLET: 11.00

Le PARISIEN 5

486 STE CATHERINE 0 866-3856

DOMINIQUE MICHEL DENISE FILIATRAULT 14 ANS

dans

Je suis loin de toi Mignonne

une comédie sentimentale de CLAUDE FOURNIER

PARISIEN: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. RIVOLI: 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. VERSAILLES: SEMAINE 7.15 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15. LAVAL: SEMAINE 7.30 & 9.25, SAMEDI & DIMANCHE 1.30, 3.15, 5.15, 7.30, 9.25. GREENFIELD: SEMAINE 7.30 & 9.15, SAMEDI & DIMANCHE 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.15.

5e SEMAINE

Le PARISIEN 2

VERSAILLES 2

486 STE CATHERINE 0 866-3856 PLACE VERSAILLES 353-7880

RIVOLI 2 LAVAL 2 GREENFIELD PARK 2

ST DENIS ET BELANGER 277-3125 CENTRE LAVAL 688-7776 PL. GREENFIELD PARK 671-6129

RIO (SOREL) CAPITOL (Beauharnois) DORION (Dorion)

Miou-Miou

Charmante, amusante, déroutante

par Jean-Pierre Tadros

On la découvre étonnamment petite et frêle. Un moment, on a comme l'impression qu'elle ne résistera pas à l'assaut de la meute de journalistes qui la presse de questions tout en la dévorant des yeux. Mais très vite on se rend à l'évidence: Miou-Miou n'a pas besoin de sortir ses griffes pour se défendre. Elle déborde de charmes, de spontanéité, et de cette curieuse disponibilité à l'émerveillement, qu'elle finit bien vite par fasciner. Comme elle avait fasciné dans son premier rôle dont l'amoralité était même parvenue à paraître séduisante. Car Miou-Miou, c'est ce curieux personnage que l'on avait découvert dans "Les valseuses" et que l'on a retrouvée depuis avec plaisir dans une douzaine de films, y compris dans l'exécutable "Un génie, deux associés et une cloche" aux côtés de Robert Charlebois.

Alors, pendant tout un repas, elle a parlé d'abondance. De son métier de comédienne, de ses compagnons du Café de la Gare, d'Isabelle Adjani et de son grand ami Robert Charlebois. Et pendant tout un repas on l'a regardée parler. Et c'est comme ça que l'on a appris qu'elle avait 26 ans, un enfant et qu'elle était sagement venue suivre la tournée de son ami Julien Clerc. Et elle pensait, figurez-vous, passer incognito. Elle avait tout simplement oublié qu'on la connaissait, au Québec. Et puis, elle s'était permis une petite imprudence: téléphoner à Pierre David. "Des que je lui ai parlé, nous dira-t-elle, je me suis sentie attirée par le téléphone." D'autant plus que Pierre David s'apprette à distribuer trois films où elle apparaît: "On aura tout vu" de Georges Lautner, "Jonas" d'Alain Tanner, et "D'amour et d'eau fraîche" de Jean-Pierre Blanc. En moins de temps qu'il ne faut donc pour le dire, les journalistes montrealais étaient invités à rencontrer l'actrice française.

De Robert Charlebois, elle dira que sa grande force "était de suivre ses folies jusqu'au bout". Et pour bien nous faire comprendre ce que cela pouvait représenter, elle ajoutera: "Il m'a appris à regarder les nuages". En fait, le tournage de ce western-spaghetti que l'on a appelé "Un génie, deux associés et une cloche" et que l'on a fait passer pour un film de Leone tourné par Damiano Damiani s'est révélé tellement épouvantable que Miou-Miou et Charlebois n'ont eu d'autre alternative que d'en rire. Et s'il faut en croire la jeune actrice, ils se sont malgré tout

bien amusés. "Le plus dur pour Robert, nous dira-t-elle, c'est qu'il n'était pas connu du tout en Italie. Pour l'équipe de tournage il n'était donc personne. Quand un jour il s'est mis à jouer du piano, tout le monde était étonné. Et quand il s'est mis à chanter, les techniciens ont trouvé ça pas mal. Qu'est-ce que ça pouvait être drôle?" Et Miou-Miou pouffe de rire. "C'est comme si j'avais fait mon service militaire avec Robert. On aurait dit deux canacs en train de se

a un talent extraordinaire, mais elle est devenue trop vite l'emblème de la France et cela lui a monté à la tête. Elle a eu un succès de presse; moi, j'ai eu un succès du public et puis la presse a suivi." Revenant à Charlebois, elle est toute surprise d'apprendre qu'il avait suivi des cours de théâtre et qu'il avait déjà joué dans un film. "Jusqu'au coeur" de Jean-Pierre Lefebvre. "Ah! il m'a caché tout ça", s'exclamera-t-elle mi-vevée mi-amusée. Et quand on lui rappelle que le gé-



Miou-Miou

débrouiller de leur mieux. Quant au réalisateur, il ne connaissait même pas nos noms, il traitait ses techniciens pour de la merde; en fait, il nous traitait très mal et se prenait pour un autre. Imaginez-vous qu'il a interdit à Sergio Leone de mettre les pieds sur le plateau de tournage. Sergio venait donc nous voir le matin pour nous expliquer comment faire, puis nous demandait de ne surtout pas dire à Damiani qu'il nous avait vus. Quelle comédie! Leone interdit sur le plateau par son homme de paille!" Miou-Miou ne sera pas plus tendre pour Isabelle Adjani. Oui, elle aimerait jouer avec elle, mais pour lui donner une bonne paire de claques. "Elle devient odieuse, et c'est dommage parce qu'elle joue formidablement bien. C'est une actrice fantastique qui

néral de Gaulle avait lancé du haut du balcon de l'Hôtel de Ville un retentissant "Vive le Québec libre", elle part d'un grand éclat de rire: "Parce qu'il a aussi dit ça!" Déroutante; amusante. Voilà donc le personnage Miou-Miou qui se profilait lentement sous nos yeux. Mais elle a vite fait de nous mettre en garde en nous faisant remarquer qu'elle refusait de se laisser enfermer dans un genre. "Faire rire le monde tous les dimanches, c'est déshonorant", lancera-t-elle catégorique. Elle ne veut pas être perçue comme une petite actrice comique, pas plus qu'elle ne veut rester indéfiniment la petite blonde aux yeux noirs." Non, Miou-Miou n'a sûrement pas fini de nous surprendre. Qui s'en plaindra?

théâtre

Gapi, l'homme de la Sagouine

par Adrien Gruslin

La Sagouine fut créée à Moncton en novembre 1971. Cinq ans plus tard, son homme Gapi montre sur la scène du Rideau Vert. De la dune acadienne, au pied de sa "light" électrique — phare des temps modernes — il nous apprend que sa femme est morte. La nouvelle nous attriste autant que lui. Gapi d'Antonie Maillet est présenté au théâtre de la rue Saint-Denis jusqu'au 9 janvier. Pour le spectacle, le décorateur Robert Prevost a transporté une dune de sable et de roches sur le plateau, sans oublier l'herbe à ourtarde et la barque à Sullivan en seconde partie. Au loin le ciel s'étend à perte de vue au-dessus de la mer. Impossible de voir le bout de l'eau comme le dit Gapi, peu préoccupé à garder une "light" électrisée et pouvant penser tout à loisir.

Entre les roulements de la mer, les cris des goélands, la plainte du lamentéux, les sons des steamers et des goélettes, Gapi se raconte. Dans la solitude de son isolement et de son âge, il philosophe. Sa Sagouine est morte et son meilleur ami Sullivan est parti il y a trois ans sans jamais revenir. Plus question de l'espérer!

En deux temps, l'auteur de Mariaqélas fait vivre deux nouveaux personnages. Suivant son habituelle technique de récit, elle place Gapi seul en première partie, dans un monologue semblable à ceux de la Sagouine, à la différence qu'ici Antonie Maillet n'a pas cru bon de dégarer un sujet principal tels les élections, les bancs d'Eglise, la mort, etc. Gapi se laisse aller. Depuis son veuvage, voire depuis tou-

jours, il a appris à penser tout haut.

A l'entrée, l'interprète de Gapi, Gilles Pelletier, m'a semblé hésitant, empêtré dans la parlure acadienne. Quand il utilisait un ton normal ou de réflexion, il parvenait brièvement à l'authenticité mais dès qu'il élevait la voix, pour "badgeler" les goélands par exemple, il ne l'avait plus. Heureusement, plus la soirée avançait, plus son élocution avançait, plus son élocution avançait. Du début à la fin, rien à redire sur son geste. Seul en scène, il bouge sans peine, varie ses évolutions et s'impose sur tout l'espace scénique.

Évidemment, l'accent de Gilles Pelletier n'a en toute la finesse ni toute la profondeur de la parole d'une Viola Léger en Sagouine ou en Evangéline

Deusse, ce qui me paraît inévitable, lui étant Montréalais et elle Acadienne. Le texte d'ailleurs, s'il est également très beau, semble moins serré dans la tranche initiale que celui de La Sagouine. Les vérités simples y abondent néanmoins, telle: "La jeunesse, c'est la seule chose qu'une personne peut point mettre de côté pour ses vieux jours".

Tout compte fait, ni Gapi ni Sullivan n'ont peut-être moins de relief que leur concitoyenne. Ils ont simplement le désavantage d'arriver en second, de présenter une image déjà approuvée du public, du coup de ne plus étonner. De plus, si Gilles Pelletier et Guy Provost forment un excellent duo d'acteurs, ils demeurent

encore bien en deçà de l'authenticité d'une Viola Léger. Le Sullivan de Guy Provost apparaît d'autant plus satisfaisant qu'ayant barroueté de par les mers, il a acquis mille et une expressions d'ailleurs et perdu ainsi la pureté du langage acadien. Les entorses qu'il se permet n'ont jamais beaucoup de gravité. Physiquement, sa composition est irréprochable.

De la Sagouine à Gapi, son homme, en passant par les Crasseux Mariaqélas et Evangéline Deusse, Antonie Maillet continue de dessiner une pittoresque galerie de portraits, pour le plus grand plaisir des spectateurs et lecteurs.

tnm

Coup de sang

Mise en scène: André Montmorency
Décor et costumes: Wendell Dennis
Toiles de fond: Charles Lemay
Éclairages: François Bédard

Murielle Dutil
André Lachapelle
Béatrice Picard
Gilles Renaud
Pierrette Robitaille

Réservations: 861-0563

pierre calvé présente

La boîte à chansons

tex lecor

24 nov. au 5 déc.
merc. au sam. 21 h et 23 h dim. 20 h.

Commentant le 8 déc.: RENÉE CLAUDE

HOTEL MERIDIEN MONTREAL
Complexe Desjardins, Basilaire 2 Rés. 285.1450

CHILE VENGERA

Martial Dassylva (La Presse)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS 4 et 5 déc.

Billets: \$3.50
Groupes de 10 et plus \$2.50
Réservations: 849-0041

Une production de Théâtre de la grande réplique

LA COMPAGNIE 4 PATTES

ANNULER

1237 Sanguinet, Montréal
LES 27 NOV. 4 ET 11 DEC. 76 - ENT: \$2.50

PREMIÈRE LE 10 DÉCEMBRE

EN ESPAGNOL "LA DOBLE HISTORIA DEL DOCTOR VALMY"

Buero Vallejo

Dans une mise en scène de Jeanine Baubien avec FRANCISCA - BEGONA ZABALA - JULIO ALARCIA - CARMEN ALTAMIRANO - CARMEN VALDIVIA - PABLO VELASCO - ANITA DE SINAI - DOMINGO MARTINEZ - JOSÉ LORENZO - AMALIA ALCALDE

Renseignements: 526-0821

Billets en vente à l'hôtel Sheraton Mont-Royal, G-20
Guichet ouvert de 12h à 18h, Montreal Trust P.V.M.

Elvin Jones is At the Rising Sun JAZZ

DERNIERS JOURS
9 h 30, 11 h 30 pm, 1 am

CONCERT INTERNATIONAL
Production: Soleil Levant
Dir. Dou Dou Boical

ELVIN JONES U.S.A.
MONGO-SANTA-MARIA

5 au 14 déc.
Tél.: 844-6028 - 861-0657
286 Ste-Catherine O. Montréal
Billets: à vendre 2053 Bleury

EN VEDETTE au pic pub

Madeleine Cross

S'accompagnant au piano, Madeleine Cross vous enchantera tous les soirs, sauf le dimanche, au nouveau piano bar du Piccadilly Pub de l'hôtel Sheraton Mont-Royal (entre 18 heures 30 et 23 heures 30).

Une douce soirée en perspective...

Faites également plaisir à un ami ou un client en l'invitant le midi au buffet chaud et froid du Piccadilly (entre 11 heures 30 et 14 heures 30). Le Piccadilly: un coin qui fera votre affaire!

Hôtel Sheraton-Mt. Royal
CENTRE-VILLE. MÉTRO PEEL UN HOTEL SHERATON

télévision

CBFT 2	
9.10 Ouverture et horaire	12.20 Le 10 vous informe
9.15 Les 100 tours de Centour	12.30 Les tantans
9.30 Les Oriales	1.30 Cinq-vendredi
9.45 En mouvement	1.45 La marque du faucon (mélodrame)
10.00 Clak	1.50 American 1968
10.15 Virginie	3.15 Droits de parole
10.30 Conseil express	4.00 Patof voyage
11.00 Mon coin de pays, c'est: "La Colombie-Britannique"	4.30 La famille Stone
11.30 Les aventures de Tom Sawyer	5.00 Pour tout l'monde
12.00 Tourmal	6.00 Parle, parle, jase, jase
12.30 Les coqueluches	7.00 Le dix vous informe
1.20 Téléjournal	7.30 Médecins d'aujourd'hui
1.35 Femme d'aujourd'hui	8.30 Nouveau talent
2.30 Cinéma: "Bestiaire d'amour" (documentaire)	9.00 Qui dit vrai
4.00 Bobino	9.30 Qu'en pense le Québec
4.30 Pivolo	10.00 La corne d'abondance
5.00 Madame et son fantôme	10.15 Point d'orgue
5.30 L'heure de pointe	10.30 Les nouvelles TVA
6.00 Ce soir	11.00 La couleur du temps
7.00 Les Pierrefeu	11.15 Cinéma: "La jingle aux diamants" (aventures)
7.30 Marcus Welby, M.D.	American 1968
8.30 Le pour et le contre	1.00 Cinéma: "Acroche-toi y'a du vent" (comédie)
9.30 Scénario: "Un jour ils eurent l'idée de s'acheter un camion à la campagne"	policière-Franco-Italian 1962
10.00 Science-réalité	2.30 Le 10 vous informe
10.30 Téléjournal	
10.55 Nouvelles du sport	
11.05 Cinéma: "Tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil" (comédie-Français)	
1.00 Ciné-mut: "La ceinture noire" (drame-Américain 1975)	
2.30 Téléjournal	
CFM 10	
7.55 Horaire Bienvenue	
8.00 Les 911s bombommes	
8.30 Fanfan Dédé	
9.00 A la bonne heure	
10.00 Pour vous mesdames	
12.00 Les 911s bombommes	

la boîte à échos

CFCF 12	
5.50 Sign-on	8.00 The Mary Tyler Moore Show
6.00 University of the air	8.30 Chico and the man
6.30 Pots and pans	9.00 Tommy Hunter Country
7.00 Canadian A.M.	10.00 Police Story
9.00 Romper Room	11.00 The National
9.30 Karen's Yoga	11.22 The city tonight
10.00 The Community	11.35 50 minutes live
10.30 McEwan and co.	1.00 Cinéma: "Loving" (drame 1970)
11.00 The Art of Cooking	2.35 Station closing
11.30 Definition	
12.00 The Flintstones	
12.30 Cinéma: "Powder Keg" (drame 1970)	
2.30 The Alan Hamel Show	
3.30 Another World	
4.30 The Flintstones	
5.00 First impressions	
5.30 The price is right	
6.00 Pulse	
7.00 Holmes and Yoyo	
7.30 The David Steinberg Show	
8.00 Donny and Marie	
9.00 The Rockford Files	
10.30 Serpico	
11.00 National News	
11.21 Pulse	
11.51 Perfecta 6.38	
12.00 The Twelve Midnight Movie: "There was a crooked man" (drame 1970)	
RADIO-QUÉBEC 17	
13.30 Parlois Français III	
13.45 Les Oriales	
14.00 Les 100 tours de Centour	
14.30 Interlude musical	
14.45 Théâtre trapique et vous	
15.30 Dossier Afrique: Portrait de l'univers	
16.00 Portrait de l'univers	
17.00 Le sens de la vie	
18.00 A vrai dire	
18.30 Au cœur des mois	
18.45 Automotric: Les pneus	
19.00 Un p'tit coup de coeur "La nation"	
19.30 Déjà demain. Le crime	
20.00 Y a pas de recette	
20.30 La vie qu'on mène à l'assemblée nationale	
21.00 Paris-moi de musique	
22.00 Cher Égérie: "Le comité de protection de la jeunesse"	

cinéma

ATWATER I: Niveau métré Alexis Nihon 935-4246 "Two minute warning" 12.50, 3.00, 5.10, 7.20, 9.30.	"Complot de famille" 9.30 et "La course folle du Sugarland express" 7.30.
ATWATER II: Niveau métré Alexis Nihon 935-3313 "Les hommes du président" 7.10, 9.30.	MERCURE: 4246 Ste-Catherine E. 255-6224 "Super Express 109" 6.15, 9.50 et "Le secret" 8.00.
AVENUE: 1224 ave Greene Westmont 937-2747 "Bugsy Malone" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.	MONKLAND: 5595 Monkland 489-3579 "Silent movie" 2.30, 6.10, 9.40 "Mother Jugs and speed" 1.05, 4.20, 7.50.
BEAVER: 5117 Parc 844-1932 "Strangers" 12.00, 3.00, 5.50, 8.40 "Ultima" 1.30, 4.20, 7.10, 10.00.	OUTREMONT: 1243 Bernard Outremont 277-4145 "Francis et le chemin du soleil" 7.00.
BERRY: 1290 St-Denis 288-2115 "Super Express 109" 3.00, 6.20, 9.40 et "Soldat Durac ça sera la fête" 1.15, 4.45, 8.00.	PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-6955 "Confessions of a driving instructor" 7.15, 9.15.
CARREFOUR: 318 rue Ste-Catherine 866-8057 "D'amour et d'eau fraîche" 1.15, 3.35, 5.55, 7.35, 9.35.	PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. (Salle I) "Ce cochon de Paolo" 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40 (Salle II) "Je suis loin de toi mignonne" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle III) "Story of Joanne" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 (Salle IV) "Spécial magnum" 1.00, 3.05, 5.20, 7.15, 9.20 (Salle V) "Père à face" 1.20, 3.45, 6.10, 8.35.
CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685 (Salle I) "La grande traque" 1.20, 3.05, 5.50 "Apparitions de la tête d'Alfredo Garcia" 12.30, 4.05, 7.50 (Salle II) "Vol au-dessus d'un nid de coucou" 12.00, 2.10, 4.35, 7.00, 9.25.	PIERROT: 1590 St-Denis "Le mouton égaré" 12.05, 2.00, 3.55, 5.50, 7.45, 9.40.
CHEVALIER: 1590 St-Denis "Le procès de Billy Jack" 1.00, 4.55, 8.30.	PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-6955 "Confessions of a driving instructor" 7.15, 9.15.
CINE-CENTRE: 1430 Bleury 849-2384 "Frankenstein" 1.00, "Dracula" 2.15, "Psycho" 3.30, "Love and death" 7.30 "Next stop greenwich village" 9.30 "The Rocky horror picture show" 12.00 p.m.	PLACE VILLE-MARIE: 866-2533 (Petit cinéma) "Let's talk about love" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.
CLAREMONT: 5048 Sherbrooke ouest 246-7395 "Marathon man" 12.40, 2.55, 5.10, 7.30, 9.50.	PLACE VILLE-MARIE: (Grand Cinéma) "How funny can sex be" 12.20, 2.30, 4.40, 6.55, 9.05.
CINEMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302 "Jonathan Livingston le goéland" 7.30 et "Harold et Maude" 9.35.	PUSSEYAT: 4015 St-Laurent 845-5215 "Space wolf" 12.00, 3.00, 5.45, 8.30 "Whistle B.-wers" 1.30, 4.20, 7.10, 9.50.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Les mal partis" 12.20, 2.35, 4.50, 7.10, 9.25 (Salle II) "Cousin cousin" 12.30, 2.40, 4.10, 6.00, 7.50, 9.40 (Salle III) "Il était une fois la révolution" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00 (Salle IV) "L'important c'est d'aimer" 12.40, 2.50, 5.00, 7.10, 9.20.	SNOWDON: 525 Décarie 842-1322 "The Ritz" 7.30.
CREMAZIE: 861 St-Denis 388-4120 "La bataille de Midway" 7.00, 9.30.	VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243 "Les my father told me" 7.15, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6000 (Salle Remont) "La carrière d'une femme de chambre" 7.20, 9.20 et "Le sauvage" 7.30, 9.30.	VERDUN: 3841 Wellington 769-2092 "Super Express 109" 3.00 et "La gifle" 6.10, 9.40.
ELYSEE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle Renaiss) "La marquise d'O" 7.30, 9.30 et "L'incorrigible" 7.30, 9.30.	VILLÉRY: 8042 St-Denis 388-5587 "La grande traque" 6.10, 9.50 et "Apparitions de la tête d'Alfredo Garcia" 7.45.
KENT: 610 Sherbrooke O. 489-9706 "The man who sired down Everest" 7.00, 9.00.	WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmont 521-1477 "The Partners" 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.30, 9.15.
CINEMA LONGUEUIL: 1 Place Longueuil 877-6573 "Longueuil" 7.30 et "Châtafret de taxi" 9.30.	YORK: 1487 Ste-Catherine O. 507-9978 "The next man" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa 381-4116	

sur scène

CENTAUR: 453 St-François-Xavier 288-1229 (Salle I) "Nothing to lose" de David Fenario - du mardi au samedi: 20 h 30. Dimanche: 19 h 30. Matinées: mercredi à 13 h 30, Samedi: 14 h 30 (Salle II) "Anatol" d'A. Schnitzler - du mardi au samedi: 20 h. Dimanche: 19 h. Matinées: le samedi: 14 h.	NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Ines-Père et Inat Tendu" de Réjean Ducharme. Complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30 et samedi: 20 h 30. Relâche: dimanche.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1132 Jacqueline Barrette - semaine et dimanche: 21 h. Samedi: 20 h et 23 h.	NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury 866-1964 "Ines-Père et Inat Tendu" de Réjean Ducharme. Complet tous les soirs sauf vendredi 19 h 30 et samedi: 20 h 30. Relâche: dimanche.
THEATRE EN HAUT: "La grande Aurore" de Serge Mercier. Semaine et dimanche 20 h 00, samedi 19 h 30 et 22 h 30. Relâche lundi, mardi.	THEATRE EN HAUT: "La grande Aurore" de Serge Mercier. Semaine et dimanche 20 h 00, samedi 19 h 30 et 22 h 30. Relâche lundi, mardi.
LA POLYDRIÈRE: De Ste-Hélène 526-0821.	THEATRE EN HAUT: "La grande Aurore" de Serge Mercier. Semaine et dimanche 20 h 00, samedi 19 h 30 et 22 h 30. Relâche lundi, mardi.
SALLE WILFRID PELLETIER: Alain Barrière - 20 h 30.	THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gifford 845-0267 "Gapi" d'Antonie Maillet. Mardi au samedi: 20 h 00, dimanche: 19 h 00, lundi, relâche.
THEATRE PORT-ROYAL: "Medium Saignant" de F. Loranger 20 h 30.	THEATRE DU RIDEAU VERT: 355 Gifford 845-0267 "Gapi" d'Antonie Maillet. Mardi au samedi: 20 h 00, dimanche: 19 h 00, lundi, relâche.

BEAU BEC PRÉSENTE

LES SÉGUIN

MAXIME LEFORESTIER

OCTOBRE

1248 Bernard 277-4145

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

3-4 DEC. 10h.

4 DEC. 7h.30

10 DEC. 10h.00

11 DEC. 7h.30 10h.00

BILLETTS EN VENTE (SIÈGES RÉSERVÉS) AU CINÉMA 277-4145

Voir autres Carrières et Professions, en page 15

INGÉNIEUR EN CHARPENTE

Possédant trois (3) années d'expérience pour bureau d'ingénieurs conseils situé à Montréal. Salaire à discuter selon la compétence.

S.V.P. envoyer votre curriculum vitae à:

Le Devoir
Dossier 2672
C.P. 6033
Montréal, H3C 3C9

CHEF DU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le chef du service des ressources matérielles planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle l'opérationnalisation des services de transport, de sécurité, d'entretien, de fonctionnement et des communications, le tout en respect de la philosophie de réadaptation et des politiques et procédures en vigueur dans l'établissement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme d'études secondaires, formation professionnelle en protection et service du bâtiment plus une année de spécialisation en technique administratives ou l'équivalent.

Deux ans d'expérience dans un domaine connexe dont au moins un an en gestion.

SALAIRE:

De \$11,534.00 à \$17,198.00 selon les qualifications.

Les candidats (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1976 à:

Jean-Claude Martin,
Directeur Services
Administratifs



1800, Dorchester Ouest
Montréal, Qué.
H3H 2H2
Tél.: 931-2434

LE CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

recherche:

CONSEILLER EN GESTION FINANCIÈRE

Nature de la fonction:

Fournir les techniques professionnelles relatives aux opérations comptables, financières et statistiques dans le but d'aider à la gestion financière de l'établissement.

Scolarité:

Diplôme d'études universitaires, de trois (3) ans en sciences de l'administration (sciences comptables) ou autre(s) spécialité(s) adéquate(s) (baccalauréat en mathématiques).

Expérience:

Le Centre Hospitalier déterminera les qualifications requises pour occuper le poste.

Salaire:

\$12,042 à \$26,689.

CHEF DE DIVISION

division de la production alimentaire

Nature de la fonction:

Contrôler les activités relatives à la préparation des aliments dans le but d'assurer aux bénéficiaires, au personnel et aux visiteurs de l'établissement l'alimentation nécessaire.

Scolarité:

Détenir un diplôme de l'Institut d'Hôtellerie et du Tourisme du Québec (production, administration) ou posséder l'expérience équivalente.

Expérience:

Le Centre Hospitalier déterminera les qualifications requises pour occuper le poste.

Salaire:

Selon les échelles salariales du M.A.S.

Faire parvenir votre curriculum vitae le ou avant le 17 décembre 1976 au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier de Granby
205, boul. Leclair
Granby, J2G 1T7

DIRECTEUR GÉNÉRAL VANGUARD POUR LA JEUNESSE

(Incorporant Allancroft Observation Centre, Summerhill Homes Inc., et Weredale House)

Nature de la fonction —

Une opportunité pour un individu ayant de l'envergure, un esprit innovateur et une sensibilité au bien-être de la jeunesse.

Position —

Directement responsable au conseil d'administration. Le détenteur de ce poste doit administrer une gamme complète de services décentralisés tant au niveau d'institutions, de foyers de groupe que de services communautaires pour la jeunesse ayant de sérieux problèmes d'ordre sociale et psychologique dans la région de Montréal.

Exigences —

Détention d'un diplôme de 1er cycle soit en sciences sociales, en psychologie ou en éducation spécialisée. Le (la) candidat(e) doit être bilingue. Le (la) candidat(e) doit être apte à travailler dans le secteur para-public avec l'équipe de gestion, un personnel considérable, un conseil d'administration (chapitre 48) et des responsables au niveau de la communauté et du gouvernement.

Expérience —

Le (la) candidat(e) doit posséder une bonne expérience en administration d'une agence sociale ou d'une institution similaire et ainsi qu'une expérience clinique dans un milieu thérapeutique pour la jeunesse.

Rémunération —

Pouvant atteindre un maximum de \$34,500 selon la politique de rémunération des cadres du ministère des Affaires Sociales (classe 19).

Les postulants(es) qualifiés(es) sont invités(es) à soumettre leur curriculum vitae au plus tard le 31 décembre 1976, à l'attention de:

M. W. W. Allison,
Président, Comité de Sélection
Vanguard pour la Jeunesse
6 Weredale Park
Montréal, Québec
H3Z 1Y6

Toute copie sera traitée confidentiellement.

CHEF DU SERVICE DES FINANCES

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le chef du service des finances planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité, aux statistiques, à l'approvisionnement, au secrétariat et à la reprographie dans les buts d'assurer une gestion efficace de son service et de respecter la philosophie de réadaptation et des politiques et procédures en vigueur dans l'établissement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme d'études universitaires de trois ans en sciences de l'administration (sciences comptables) ou l'équivalent.

Deux années d'expérience en administration dans un poste de responsabilité, dont au moins une année dans le secteur des Affaires Sociales.

Salaire:

De \$18,009.00 à \$25,385.00 selon les qualifications.

Les candidats (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1976 à:

Jean-Claude Martin,
Directeur Services
Administratifs.



1800, Dorchester Ouest
Montréal, Qué.
H3H 2H2
Tél.: 931-2434



Université du Québec

DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE (Poste de cadre)

Fonction:

Sous la responsabilité du vice-président à l'enseignement et à la recherche:

- Dirige les activités qui relèvent de la vice-présidence à l'enseignement et à la recherche en matière de programmation de la recherche.
- Fournit aux unités constituantes un support approprié dans l'obtention de subventions des sources externes de financement ainsi que dans la gestion des fonds mis à leur disposition. Il coordonne les travaux relatifs à l'allocation du Fonds institutionnel de recherche.

- Connaissance dans le domaine de la planification de la recherche;
- Bonne connaissance des différents politiques scientifiques au Québec et au Canada;
- Bonne connaissance des différents modes de subventions de recherche des organismes subventionnaires;
- Aptitudes pour le travail d'analyse des données;
- Capacité de travailler en équipe, de s'adapter et de fonctionner dans une structure organisationnelle opérant en système.

Traitement:

Selon l'échelle salariale du personnel de cadre en vigueur à l'Université du Québec.

Lieu de travail: Québec

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur offre de service avant 17h00, le 13 décembre 1976, au:

Directeur des services de l'administration
Université du Québec
2875, boulevard Laurier
Sainte-Foy, Québec
G1V 2M3

Économistes

Un agent de recherche — prévisions économiques

Fonctions:

Élaboration et responsabilité de projets de recherche portant sur la prévision de l'offre et de la demande dans le secteur de la construction; Participation à l'élaboration d'enquêtes scientifiques relatives à ce secteur.

Formation et expérience:

Diplôme universitaire de 2e cycle en économie et un minimum de 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine de la prévision économique et des méthodes quantitatives (économétrie); OU

Diplôme universitaire de 1er cycle en économie et un minimum de 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine de la prévision économique et des méthodes quantitatives (économétrie); Connaissance de l'analyse informatique et de la programmation scientifique (Fortran).

Un agent de recherche — analyse du marché du travail

Fonctions:

Élaboration et responsabilité de projets de recherche portant sur l'état du marché du travail, la main-d'œuvre et les employeurs du secteur de la construction; Développement et l'analyse de la banque de données statistiques; Participation à l'élaboration d'enquêtes scientifiques relatives à ce sujet.

Formation et expérience:

Diplôme universitaire de 2e cycle en économie et un minimum de 2 ans d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche; OU

Diplôme universitaire de 1er cycle en économie et un minimum de 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche; Connaissance pratique au niveau du fonctionnement du marché du travail.

Ces postes intéresseront les personnes dont le revenu annuel actuel se situe aux environs de \$16,000.

Faire parvenir curriculum vitae le plus tard le 10 décembre à la:



Division des Ressources humaines
Office de la construction
du Québec
3530, rue Jean-Talon ouest
Montréal, Québec
H3R 2G3

GÉOGRAPHIE PROFESSEUR ADJOINT

Un rang supérieur pourra être considéré pour un candidat exceptionnel.

Le candidat devra être titulaire d'un doctorat.

La langue d'enseignement est le français.

Spécialisation: Méthodes quantitatives avec application à la géographie urbaine.

Les candidats intéressés doivent envoyer dans les plus courts délais un curriculum vitae détaillé et les noms et adresses de trois répondants académiques, adressés à

M. Denis A. St-Onge,
Directeur,
Département de Géographie et
d'Aménagement régional,
Université d'Ottawa,
78 est, ave Laurier,
OTTAWA, Ontario, K1N 6N5.

Date limite: 15 février 1977.

Emploi effectif: 1er juillet 1977.

CONSEILLER en GESTION DU PERSONNEL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur des services administratifs, le conseiller en gestion du personnel planifie, organise, dirige, coordonne et contrôle la gestion des ressources humaines et des relations de travail dans l'établissement selon les politiques, règlements et procédures approuvés à cet effet, le tout en respect de la philosophie de réadaptation en vigueur dans l'établissement.

QUALIFICATIONS:

Formation universitaire en gestion des ressources humaines. Deux ans d'expérience administrative dont au moins un an en gestion du personnel.

SALAIRE:

De \$12,528.00 à \$27,717.00 selon les qualifications.

Les candidats (es) sont priés (es) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1976 à:

Jean-Claude Martin,
Directeur Services
Administratifs.



1800, Dorchester Ouest
Montréal, Qué.
H3H 2H2
Tél.: 931-2434

CONCOURS: 11/76/26

PSYCHOLOGUE (2)

ENDROIT:

POLYVALENTE DOMINIQUE-RACINE
(CHICOUTIMI)
POLYVALENTE CHARLES-GRAVEL
(CHICOUTIMI-NORD)

NATURE DU TRAVAIL:

Les emplois de psychologue ou conseiller en rééducation sont des emplois de professionnel qui comportent plus spécifiquement l'analyse des aptitudes et des comportements des élèves ou des étudiants en vue de les assister dans l'orientation de leur formation et aussi, selon les cas, en vue de recommander des programmes appropriés de rééducation ou de déadaptation et de collaborer à leur réalisation.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES:

Le psychologue ou conseiller en rééducation effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques générales de travail du service de psychologie en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la commission. Il est chargé de l'application de ces politiques.

Il rencontre les élèves, individuellement ou en groupe; il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.

Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille les administrateurs, les instituteurs et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.

Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la convention collective des professionnels.

NOUS ACCEPTERONS LES CANDIDATURES JUSQU'À 17h00 LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE 1976.

Commission Scolaire Régionale du Saguenay,
a/s M. Clément Girard, directeur
des Services du personnel,
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.

DIRECTEUR DU PERSONNEL INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

ENVIRON \$30,000

Une société canadienne d'envergure internationale et opérant une importante usine au Québec recherche un cadre supérieur dynamique pour prendre la direction de la Division du Personnel à son usine comptant plus de 1000 employés.

Relevant du Vice-Président des Opérations, le titulaire sera responsable des objectifs et des politiques touchant l'ensemble de la fonction Personnel y compris les ressources humaines et les relations de travail. Il aura également à diriger et coordonner le travail de plusieurs cadres dont les activités sont reliées à l'administration des salaires, les communications, la sécurité à l'usine, le service médical, toute la gamme des bénéfices sociaux, les programmes de formation et de développement du personnel, l'évaluation des tâches, la planification des cadres y compris le recrutement et l'embauche du personnel qualifié.

De plus ses responsabilités porteront sur la négoc-



URBANEX

Urbanistes-conseils

3350, La Pérade
Ste-Foy, Québec
G1X 2L7
418/653-5562

Trois postes sont présentement offerts, chacun présentant des opportunités professionnelles très intéressantes aux individus démontrant une compétence sûre, beaucoup d'initiative et des facilités remarquables de communication orales et écrites.

URBANISTE

- Poste de niveau intermédiaire exigeant une expérience de 2 ans minimum;
- Bacc. en architecture, arch. du paysage, génie civil ou sciences économiques;
- Formation académique spécialisée en urbanisme et éligibilité à la Corporation Professionnelle des Urbanistes du Québec.

ÉCONOMISTE

- Poste de niveau intermédiaire exigeant une expérience pratique en économie appliquée aux problèmes urbains et pratique en économie appliquée aux problèmes urbains et régionaux;
- Bacc. en sciences économiques avec spécialisation;
- Connaissance effective des techniques d'analyses bénéfico-coûts, des études de marché et de faisabilité, des finances municipales, etc...

CHEF D'ATELIER

- Poste de niveau intermédiaire (géographe) ou senior technicien;
 - Licence en géographie (spéc. cartographie) ou technicien en architecture, en cartographie ou arts graphiques;
 - Âge minimum: 30 ans;
 - Aptitudes et expérience de direction de personnel.
- Tous ces postes sont ouverts également aux hommes et aux femmes. Les salaires sont à discuter.

Communiquer renseignements personnels par écrit, à l'attention de M. Richard Morency, à l'adresse ci-dessous.

LA COMMISSION SCOLAIRE CHAUDIÈRE-ETCHEMIN

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT (CONCOURS DS-01-76)

ATTRIBUTIONS

- Le titulaire de ce poste est sous la responsabilité du Directeur général;
- A titre de Directeur des Services financiers: — il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la trésorerie, à la préparation du budget, au contrôle et à la vérification, aux méthodes et aux procédures de gestion; — il avise le Directeur général et assiste les autres directeurs de services et d'écoles au sujet de la gestion des finances de la Commission;
- A titre de Directeur des Services de l'Équipement: — il planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la mise en place de l'équipement, à l'entretien préventif, physique et ménager, à la sécurité, à l'approvisionnement, aux services auxiliaires (transport) et aux équipements communautaires; — il avise le Directeur général et les autres directeurs de services et d'écoles au sujet de l'équipement.

- Il évalue le personnel sous sa responsabilité.
- Il accomplit toute autre tâche que lui confie le Directeur général.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études en sciences commerciales ou en administration;
- Huit (8) années d'expérience pertinente dans des fonctions administratives équivalentes;
- Toute autre qualification ET/OU expérience jugée équivalente.

Traitement et conditions de travail

MILIEU DE TRAVAIL

- Commission scolaire élémentaire en pleine expansion démographique, comptant plus de 4,000 élèves répartis dans 12 écoles.

LIEU DE TRAVAIL

- À Saint-Romuald, cinq (5) milles à l'Est du Pont Pierre Laporte de Québec.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur Curriculum Vitae au plus tard, le 17 décembre 1976, à 12:00 heures (midi), à l'attention confidentielle du:

Directeur Général,
Commission Scolaire Chaudière-Etchemin,
111, rue de la Fabrique,
St-Romuald, Comté de Lévis, P.Q.

N.B.: Le numéro du concours devra être inscrit sur votre enveloppe.



G. MAURICE GILBERT & ASSOCIÉS ASSOCIATES

400 ouest, boul. Dorchester, Suite 1204,
Montréal, Québec, H2Z 1V5,
Tel. (514) 861-9457

Conseillers en Orientation et Ressources Humaines

hockey

Un triste match nul Shutt sauve le Canadien in extremis

Ligue Nationale		Hier soir	
Mercredi		Indianapolis 2, Calgary 1	
Rangers NY 4, Washington 1		Edmonton à Birmingham	
Minnesota 2, Philadelphie 2		Phoenix à San Diego	
Detroit 5, Vancouver 2		Ce soir	
Toronto 6, Los Angeles 3		Québec à N.-Angleterre	
Boston 5, Chicago 3		Calgary à Cincinnati	
Colorado 5, Cleveland 3		Edmonton à Houston	
Hier soir		Winnipeg à Minnesota	
Montréal 3, Los Angeles 3		Les meneurs	
Pittsburgh 4, Islanders NY 2		(Partie d'hier soir non comprise)	
Ce soir		b p pts	
Philadelphie à Washington		Hedberg, Wpg.	24 25 49
Boston à Atlanta		Cloutier, Qué.	23 25 46
Vancouver à Colorado		Florek, Pho.	19 22 41
St-Louis à Cleveland		S. Bernier, Qué.	18 23 41
Les pointeurs		Nilsson, Wpg.	14 27 41
(Partie d'hier soir non comprise)		Tardif, Qué.	14 21 40
b p pts		Harris, Ind.	14 24 38
Lafleur, Mtl.	21 23 44	G. Bordeleau, Qué.	12 25 37
Shutt, Mtl.	26 16 42	Napier, Bir.	11 23 34
Dionne, LA.	13 25 38	Dudley, Cin.	12 21 33
Gilbert, NYR.	12 22 34	Ligue Majeure du Québec	
Sittler, Tor.	12 22 34	Mercredi	
Robinson, Mtl.	7 27 34	Québec 6, Laval 6	
Williams, LA.	17 16 33	Ce soir	
Young, Min.	11 22 33	Sorel à Cornwall	
McDonald, Tor.	19 13 32	Vendredi	
McNab, Bos.	19 12 31	Hull à Chicoutimi	
Association Mondiale		Laval à Québec	
Mercredi		Trois-Rivières à Montréal	
N.-Angleterre 8, Calgary 4		Sorel à Shawinigan	
		Cornwall à Sherbrooke	



Avide de revanche après sa défaite dans le slalom spécial, l'Italienne Claudia Giordani a remporté à l'arraché hier, à Bormio, le géant féminin des "world series" devant l'Américaine Cindy Nelson et la Canadienne Kathy Kreiner. (Téléphoto AP)

Jocelyne Bourassa refuse un exil permanent aux USA

Jocelyne Bourassa aimerait oublier le plus rapidement possible la dernière saison du circuit professionnel de golf féminin et entamer sans tarder l'année qui s'annonce, pour laquelle elle se dit psychologiquement et physiquement prête. "La saison dernière fut une catastrophe, a dit la golfeuse âgée de 29 ans, hier, à l'occasion d'une conférence de presse annonçant la présentation de la classique Peter Jackson, dotée d'une bourse de \$80.000, seul tournoi de la LPGA présenté cette année au Canada, et qui aura lieu du 1er au 3 juillet prochain au club de golf de Lachute, en banlieue de Montréal.

"Mais Jocelyne Bourassa refuse cette vie parce que Jocelyne Bourassa veut vivre en français, parler français, écouter de la musique française, être avec les Québécois.

"Du même souffle, Jocelyne Bourassa affirme que le golf fait partie intégrante de sa vie. Mais ce n'est pas en revanche son unique raison de vivre. Il y a des choses qu'elle ne peut pas rejeter, des choses qu'elle veut faire.

Cela dit, Jocelyne Bourassa, qui n'a presque rien gagné en 1976, est impatiente de renouer avec la compétition.

"Je me suis déjà offert mon cadeau de Noël. Je quitte Montréal le 25 décembre au matin à destination de la Floride où je m'entraînerai pendant 12 jours avant de me rendre en Arizona où, pendant un mois, je poursuivrai ma préparation.

Jocelyne Bourassa a ainsi apporté un changement important à son horaire. Durant les quatre dernières années, elle jouait au golf à l'année longue, terminant en décembre, pour aussitôt reprendre le collier en janvier jusqu'en décembre.

"Mon approche sera différente cette année. Je m'entraînerai tôt dans la saison afin de terminer en septembre, explique-t-elle. Les joueurs de hockey, de baseball ou de football ne jouent pas 12 mois par année. Et tous ont des coéquipiers qui peuvent prendre la

relève à l'occasion. Ils se sentent épaulés. Le golfeur, au contraire, est seul. Il doit lutter seul.

"Le golf est toutefois une discipline qui exige un dépassement de soi. C'est un perpétuel défi, une guerre des nerfs qui se prolonge sans connaître d'interruption. Les résultats ne se font jamais attendre. Ils sont immédiats. Le coup est réussi ou il ne l'est pas. Pour ces raisons, il faut absolument interrompre la saison et se reposer."

LIGUE NATIONALE	
Section Lester Patrick	
pl	g
ISLANDERS NY	25 15 7 3 87 62 33
PHILADELPHIA	24 12 7 5 83 68 29
ATLANTA	25 11 8 6 88 80 28
RANGERS NY	26 11 11 4 93 87 26

Section Connie Smythe	
pl	g
ST-LOUIS	24 12 11 1 76 92 25
CHICAGO	25 10 13 2 84 93 22
COLORADO	25 7 15 3 70 86 17
MINNESOTA	25 6 15 4 68 105 16
VANCOUVER	26 6 18 2 66 104 14

Section Charles Adams	
pl	g
BOSTON	25 19 5 1 101 73 39
BUFFALO	22 13 6 3 76 54 29
TORONTO	25 12 9 4 96 84 28
CLEVELAND	24 6 12 6 64 82 18

Section James Norris	
pl	g
MONTRÉAL	27 19 4 4 137 61 42
LOS ANGELES	28 8 11 9 92 92 25
PITTSBURGH	25 9 11 5 74 85 23
DETROIT	25 8 13 4 69 83 20
WASHINGTON	24 7 15 2 65 98 16

ASSOCIATION MONDIALE	
Section Est	
pl	g
QUEBEC	25 15 10 0 114 95 30
INDIANAPOLIS	25 13 10 2 85 97 28
CINCINNATI	23 12 9 2 104 84 26
MINNESOTA	24 9 11 4 73 79 22
N.-ANGLETERRE	24 9 12 3 80 87 21
BIRMINGHAM	28 8 19 1 91 114 17

Section Ouest	
pl	g
WINNIPEG	25 14 10 1 120 85 29
HOUSTON	22 12 7 3 79 61 27
PHOENIX	24 12 10 2 87 99 26
SAN DIEGO	24 12 10 2 79 83 26
CALGARY	24 9 13 2 70 77 20
EDMONTON	24 10 14 0 70 91 20

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC	
Section Est	
pl	g
QUEBEC	31 19 9 3 164 131 41
TROIS-RIVIÈRES	29 16 9 4 171 124 36
CHICOUTIMI	29 17 11 1 171 133 35
SOREL	31 6 20 5 129 195 17
SHAWINIGAN	29 4 18 7 96 158 15

Section Ouest	
pl	g
SHERBROOKE	31 15 11 5 166 153 35
CORNWALL	28 15 11 2 126 118 32
HULL	29 13 11 5 125 116 31
MONTRÉAL	29 12 13 4 125 124 28
LAVAL	30 10 14 6 134 154 26

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions, en page 14

**Comptable vérificateur
Chef de Groupe**

Un jeune bureau de C.A. en plein essor recherche un C.A. ou C.G.A. en vue de remplir un poste de gérant.

La personne devra posséder beaucoup d'expérience en vérification, montrer beaucoup d'initiative, aimer relever des défis et désirer faire carrière au sein d'un groupe dynamique.

Le chef de groupe fera partie de l'équipe de direction, sera responsable des dossiers de vérification, de certains travaux spéciaux, de consultations auprès de P.M.E. et de l'entraînement du personnel de vérification.

Ce poste est l'occasion rêvée pour une personne qui cherche une excellente occasion de promotion au sein d'un milieu professionnel et un salaire au-dessus de la moyenne.

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Demander Louis Marchand, tél: 381-6233

Thibault, Marchand, & Cie. C.A.

110, Place Crémazie, suite 600, Montréal, Qué.

**Comptable vérificateur
Occasion de carrière dans un bureau de C.A.**

Un jeune bureau de C.A. en plein essor recherche des jeunes C.A. ou C.G.A. ayant 2 ou 3 années d'expérience en vérification.

Vous devez posséder beaucoup d'initiative, aimer relever des défis et désirer faire carrière au sein d'un groupe dynamique.

Les candidats seraient responsables de dossiers de vérification, de certains travaux spéciaux et de consultation auprès de P.M.E.

Ce poste est l'occasion rêvée pour des personnes qui cherchent une excellente occasion de promotion dans un milieu professionnel et un salaire au-dessus de la moyenne.

Demander Louis Marchand, Tél: 381-6233

Thibault, Marchand, & Cie. C.A.

110, Place Crémazie, suite 600, Montréal, Qué.

Danny Murtaugh est mort

CHESTER, Pennsylvanie (d'après AP) — L'entraîneur des Pirates de Pittsburgh, de la Ligue nationale, Danny Murtaugh, est mort, hier soir, deux jours après avoir été victime d'une attaque d'apoplexie.

Murtaugh, qui a mené les Pirates à deux séries mondiales, est entré en coma, hier matin, après une nuit où son état n'a cessé d'empirer. Selon un porte-parole de l'hôpital où s'est éteint "l'Irlandais siffleur", on n'a pas l'opérateur devant l'évidence que Murtaugh n'aurait pu soutenir un traitement chirurgical.

Murtaugh a dirigé les Pirates durant plusieurs périodes depuis 1957. Sous ses ordres, les Pirates ont remporté la série mondiale en 1960 et 1971. Il s'est retiré de derrière le banc à quatre reprises, toujours à cause de sa santé.

ca

COMPTABLES AGRÉÉS

Ordre des comptables agréés du Québec

Constitué en 1880

C.D. Mellor, C.A., Directeur administratif

680, rue Sherbrooke ouest, 7^e étage, Montréal, P.Q. H3A 2S3

Tél.: (514) 288-3256

AUDET, GOSSELIN ET ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Robert Audet, L.S.C. C.A.

Michel H. Gosselin, M.S.C. C.A.

Robert Moreau, M.S.C. C.A.

Caro Labrosse, C.A.

50 ouest, Boul. Crémazie, Suite 700

Montréal 351 — 382-3080

BASTIEN, NORMANDIN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Incorporant: Bergeron, Souchereau, Hotte, Tétrault & Associés, comptables agréés.

R. Barrière, C.A.

J.G. Beaulac, C.A.

J.M. Durost, C.A.

G.H. Hote, C.A.

G.R. Normandin, C.A.

J.L. Richard, C.A.

M. Gagné, C.A.

R. Lapointe, C.A.

I.G. Longchamps, C.A.

M. Perron, C.A.

F.J. Bastien, C.A.

G. Bourdeau, C.A.

R. Dumont, C.A.

Y. Lemire, C.A.

Y. Normandin, C.A.

C.R. Souchereau, C.A.

A. Tétrault, C.A.

G. Chasson, C.A.

P. Deschamps, C.A.

R. Gagné, C.A.

L. Landry, C.A.

Y. Montpetit, C.A.

G. Ruel, C.A.

3901 Jean Talon Ouest, Suite 214

Montréal, Québec H3R 2G5

Tél. (514) 731-7851

COOPERS & LYBRAND

Comptables Agréés

630 ouest, boul. Dorchester

Montréal H3B 1W6

514-875-5140

et travers le monde

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Comptables Agréés

1501, rue St-Jacques, 1^{er} étage

Montréal H3B 1W6

514-875-5140

et travers le monde

BERNIER & BISSON

Comptables Agréés

Georges Bernier, C.A.

Marcel Bisson, C.A.

60 St-Jacques, Suite 601

Montréal — 845-0209

CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS

MONTRÉAL-NORD

3737, rue Monselet

321-3832

ST-DONAT

444 rue Principale

Poste Lussier, C.P. 30

424-2363

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables Agréés

R.V. Barre, C.A.

J.C. Bonny, C.A.

H.M. Caron, C.A.

G. Chamberland, C.A.

S.R. Gagné, C.A.

J.B. Gica, C.A.

J.P. Graveline, C.A.

G. Limoges, C.A.

M.A. MacKenzie, C.A.

J.D. Morrison, C.A.

J.J. Peacock, C.A.

C.W. Bissette, C.A.

M. Cameron, C.A.

L.J. Carrière, C.A.

J.P. Desjard, C.A.

R. Germain, C.A.

G. Goggin, C.A.

R.E. Lavoie, C.A.

D.G.R. Lindsay, C.A.

R.J. Messier, C.A.

R.K. Palmer, C.A.

R. Pean, C.A.

561 est, boul. Crémazie

Montréal 354 — 384-1430

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables Agréés

668 ouest, rue Sherbrooke

Suite 1400

288-0988

MacGILLIVRAY & CIE

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables Agréés

Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catharines, Port Colborne, L'Angeles, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, et autres grandes villes à travers le monde

1155 O., boul. Dorchester

Montréal, P.Q. - H3B 3T9

(514) 871-8630

COGAN, LANDORI & DUBE

Comptables Agréés

R. Landori - Hoffmann, C.A.

Leonard Cogan, C.A.

Stanley M. Hoppmeier, C.A.

3901 Jean Talon Ouest, Suite 214

Montréal, Québec H3R 2G5

Tél. (514) 731-7851

COOPERS & LYBRAND

Comptables Agréés

630 ouest, boul. Dorchester

Montréal H3B 1W6

514-875-5140

et travers le monde

COURTOIS, FREDETTE, CHARETTE & CIE

Comptables Agréés

1501, rue St-Jacques, 1^{er} étage

Montréal H3B 1W6

514-875-5140

et travers le monde

BERNIER & BISSON

Comptables Agréés

Georges Bernier, C.A.

Marcel Bisson, C.A.

60 St-Jacques, Suite 601

Montréal — 845-0209

CAZELAIS, LAVOIE & ASSOCIÉS

MONTRÉAL-NORD

3737, rue Monselet

321-3832

ST-DONAT

444 rue Principale

Poste Lussier, C.P. 30

424-2363

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables Agréés

R.V. Barre, C.A.

J.C. Bonny, C.A.

H.M. Caron, C.A.

G. Chamberland, C.A.

S.R. Gagné, C.A.

J.B. Gica, C.A.

J.P. Graveline, C.A.

G. Limoges, C.A.

M.A. MacKenzie, C.A.

J.D. Morrison, C.A.

J.J. Peacock, C.A.

C.W. Bissette, C.A.

M. Cameron, C.A.

L.J. Carrière, C.A.

J.P. Desjard, C.A.

R. Germain, C.A.

G. Goggin, C.A.

R.E. Lavoie, C.A.

D.G.R. Lindsay, C.A.

R.J. Messier, C.A.

R.K. Palmer, C.A.

R. Pean, C.A.

561 est, boul. Crémazie

Montréal 354 — 384-1430

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables Agréés

668 ouest, rue Sherbrooke

Suite 1400

288-0988

MacGILLIVRAY & CIE

LLOYD, COUREY, WHALEN & BRUNEAU

Comptables Agréés

Montréal, Toronto, Hamilton, Brampton, St. Catharines, Port Colborne, L'Angeles, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Vancouver, et autres grandes villes à travers le monde

1155 O., boul. Dorchester

Montréal, P.Q. - H3B 3T9

(514) 871-8630

MALLETTE, BENOIT & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

1, Complexe Desjardins, Bureau 1800

281-1850

420, Place du Marché, St-Jérôme

430-4510

Société nationale affiliée

Ward, Mallette & Cie

Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver

REPRÉSENTATION INTERNATIONALE

MESSIER, BOURGEOIS & CIE

NADEAU, PAQUET & CIE

Comptables Agréés

Guy Messier, L.S.C. C.A.

Jacques Bourgeois, L.S.C. C.A.

Robert Paquet, B.A. C.A.

Guy Dumont, C.A.

Jacques Desmarais, L.S.C. C.A.

André Morin, L.S.C. C.A.

Yvon Maréchal, C.A.

Gilles Bondi, C.A.

René Marville, C.A.

50 Place Crémazie, suite 921

Montréal 351 — 384-1020

PETRIE, RAYMOND & CIE.

Proulx, D'Oronnens & Cie

Comptables Agréés

Suite 1225

360 ouest, rue St-Jacques,

Montréal 126, Qué.,

Tél: 288-0291

PRICE WATERHOUSE & CIE

Comptables Agréés

Montréal, Québec, Halifax, Ottawa, Toronto, Hamilton, London, Windsor, Kitchener, Winnipeg, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria

5, Place Ville Marie

866-9701

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARE & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

17^e étage

La Tour de la Bourse

Place Victoria

Montréal H4Z 1G9, Québec

514-878-2691

Société nationale affiliée

Raymond Campbell & Cie

Montréal, Rouyn, Toronto, Ottawa

VIU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Lucien D. Viu, C.A.

Amédée Viu, C.A.

J. Serge Gervais, C.A.

Wagim Bouras, C.A.

H. Lohr-Robin, C.A.

Jean Jacques Guenée, C.A.

Jacques R. Chabot, C.A.

Jacques Jossé, C.A.

Richard De Beauvoir, C.A.

Louis Baré, C.A.

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3

7708 rue Édouard, Lasalle, H5P 1Y2

556, Blainville St.

Sie-Therese 27E 1L

769-3871 — 425-4691

THORNE, RIDDELL & CIE

Comptables Agréés

BUREAU

Terrbonne, Québec, Montréal, New Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, Région des Caraïbes

Représentation dans le monde entier

2500-630, Boul. Dorchester O.

866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE

FORTIER, HAWEY & CIE

Comptables Agréés

Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau, Freeport, Bahamas, Grand Cayman, Cayman Islands, Grande-Bretagne et autres pays du monde

1, Place Ville-Marie

861-8531

ROBERT SAINT-DENIS & CIE

Comptables Agréés

700, Avenue du Parc, Suite 301

Montréal 15 — 274-2797

SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Montréal, Québec, Amqui, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Saguenay

Suite 3100, Tour de la Bourse

Montréal H4Z 1H8 — 861-5741

THORNE, RIDDELL & CIE

Comptables Agréés

BUREAU

Terrbonne, Québec, Montréal, New Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta, Colombie Britannique, Région des Caraïbes

Représentation dans le monde entier

2500-630, Boul. Dorchester O.

866-7351

TOUCHE, ROSS & CIE

FORTIER, HAWEY & CIE

Comptables Agréés

Sydney, Halifax, Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Kitchener, London, Windsor, Winnipeg, Regina, Saskatoon, North Battleford, Calgary, Edmonton, New Westminster, Burnaby, Vancouver, Victoria, Bermuda, Nassau, Freeport, Bahamas, Grand Cayman, Cayman Islands, Grande-Bretagne et autres pays du monde

1, Place Ville-Marie

861-8531

LUCIAN VEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Charles A. Gauvreau, C.A.

Fernand Rémeau, C.A.

Bernard Chabot, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie

388-9251

VIU, ROBIN & ASSOCIÉS

Comptables Agréés

Lucien D. Viu, C.A.

Amédée Viu, C.A.

J. Serge Gervais, C.A.

Wagim Bouras, C.A.

H. Lohr-Robin, C.A.

Jean Jacques Guenée, C.A.

Jacques R. Chabot, C.A.

Jacques Jossé, C.A.

Richard De Beauvoir, C.A.

Louis Baré, C.A.

4926 ave Verdun, Verdun, H4G 1N3

7708 rue Édouard, Lasalle, H5P 1Y2

556, Blainville St.

Sie-Therese 27E 1L

769-3871 — 425-4691

Des "Playbuses" pour les enfants de l'Ulster en détresse

par Renée Rowan

L'une est catholique, l'autre est protestante. Les deux sont membres du Women Caring Trust, un organisme œcuménique apolitique qui s'est donné pour mandat de soulager la détresse des femmes et des enfants de l'Irlande du Nord.

Mme Joan Robins et Lady Patricia Fisher étaient de passage à Montréal mercredi soir où elles étaient reçues par la Fédération des femmes du Québec. Les visiteuses n'ont séjourné que quelques heures chez nous, leur tournée s'étant déroulée en grande partie en Ontario où l'on vient de lancer une campagne de souscription connue sous le nom de projet canadien pour les enfants de l'Irlande, ainsi qu'aux États-Unis.

Un point sur lequel combattants catholiques et protestants sont d'accord, disent-elles, ce sont les terribles conséquences physiques et mentales dont les enfants, depuis que les troubles ont débuté en Irlande, sont les innocentes victimes. Ces enfants ne souffrent ni de malnutrition ni

de mauvais traitements, mais ne connaissent pas la vie normale des jeunes de leur âge.

La fondation (Women Caring Trust) qui a son siège social à Londres, est surtout alimentée par les catholiques et les protestants de l'Angleterre et de l'Irlande. Les fonds recueillis servent à mettre sur pied des projets qui peuvent aider à soulager la détresse engendrée par la guerre civile qui se prolonge depuis 1969. Parmi ces projets, mentionnons deux qui tiennent au cœur de Mme Robins et de Lady Fisher: l'établissement de centres communautaires de même que l'achat et l'organisation des "Playbuses".

Jusqu'à maintenant, la Fondation a acheté neuf vieux autobus métropolitains qui ont été convertis en garderies mobiles. Ils sont surtout utilisés dans les ghettos de Belfast, Derry, Newry, Dungannon et Omagh où les rues et les parcs présentent de véritables dangers pour les enfants.

Ces autobus à étages, gaie-ment redécorsés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, facile-

ment identifiables, sont équipés de tout le matériel d'une garderie régulière: eau, sable, jeux éducatifs, livres de contes, matériel pour les arts plastiques, etc. Plusieurs étudiants canadiens, américains et européens donnent de leur temps à la fondation à titre d'animateurs dans ces garderies mobiles.

"De nombreux autobus du service de transport en commun ont été touchés au cours d'embuscades, souligne Lady Fisher, mais jamais aucun des nôtres. C'est donc avec un certain sentiment de sécurité que les parents nous confient leurs enfants."

Pendant la belle saison, ces autobus amènent les jeunes à la campagne pour des sorties d'une journée ou pour des périodes plus prolongées. "Non seulement les enfants profitent-ils des bienfaits de la garderie, explique en français Mme Robins, mais notre but est également de leur faire prendre conscience que les relations, sur un plan humain, sont possibles entre catholiques et protestants."

Les deux femmes sont d'avis que la grande majorité des

familles en Irlande du Nord, tant catholiques que protestantes, souhaitent vivre côte à côte dans un climat de paix, mais elles sont soumises, par les extrémistes des deux côtés, à de l'intimidation. Il est terrible de penser, ajoutent-elles, que des enfants de cinq et six ans n'ont jamais connu autre chose que la violence... ce début dans la vie peut les marquer à jamais.

Un autobus coûte aux environs de \$9,000; l'équiper, un autre \$3,000. Mme Robins mentionne que la colonie italienne de Toronto vient de remettre au Women Caring Trust un chèque de \$25,000: "C'est avec beaucoup d'émotion et une grande reconnaissance que nous l'avons reçu, dit-elle. Cela nous permettra d'acheter un autobus, de l'équiper et de le faire fonctionner pour au moins un an."

Plusieurs milliers d'enfants ont profité jusqu'à maintenant de ces garderies mobiles, mais notent les deux visiteuses, des milliers d'autres attendent leur tour de profiter d'une expérience de jeux et de socialisation qu'ils n'ont pas encore connue.

Les Québécois intéressés à faire un don à cette fondation sont priés d'envoyer leur chèque au Canadian Save The Children Fund, avec mention Le projet canadien pour les enfants d'Irlande, 70 rue Hayter, Toronto, M5G 1J9, Ontario.



Le Playbus (garderie mobile) permet enfin aux enfants d'Irlande du nord de connaître autre chose que la violence.

affaires sociales

Code de déontologie pour les infirmières — Depuis le 22 septembre, l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec possède son propre code de déontologie, résultat de deux années de travail intensif, de consultation avec les membres et avec l'Office des professions. Ce code a été conçu comme un instrument efficace qui permettra à l'organisme d'assumer pleinement son rôle de protecteur auprès des usagers de tous les services de soins infirmiers du Québec. Parmi les principaux thèmes traités dans le document, mentionnons: le devoir et les obligations des infirmières envers le public et les usagers, l'intégrité, la disponi-

lité et la responsabilité, le secret professionnel, l'accessibilité aux dossiers, le paiement des honoraires, les relations avec l'Ordre et ses membres ainsi que l'acte dérogatoire.

VON et les soins à domicile — Une étude commandée récemment par les infirmières de l'Ordre de Victoria fait valoir que le VON risque sérieusement de ne pas être reconnu comme organisme chargé de la prestation de soins à domicile. On fait remarquer que cela s'est déjà produit en Colombie-Britannique où les programmes du VON et son personnel ont été remplacés

sur l'île de Vancouver. Dans la plupart des provinces autres que le Québec "où la situation est confuse et l'avenir incertain", souligne le rapport, le VON assure entièrement ou en partie le service des soins à domicile, en vertu d'une entente avec le gouvernement provincial et, en certains cas, avec les municipalités. Plus de 60% des 1.631.172 visites faites en 1975 par les infirmières de l'Ordre dans ses 78 sections à travers le Canada, furent payées par les gouvernements. Le rapport conclut alors que si le VON doit servir d'organisme mandaté par le gouvernement pour assurer les soins à domicile, il devra se plier aux exigences gouvernementales quant au contrôle des coûts, au budget, à la comptabilité, aux normes d'efficacité par rapport aux coûts et aux modes d'établissement des dossiers des patients.

Considérant que les problèmes vécus par les petits producteurs québécois de porc comme dans toutes les autres productions agro-alimentaires sont inhérents au système capitaliste, la Fédération des ACEF prétend que seule une transformation en profondeur des structures en faveur de la majorité que sont les petits

producteurs agricoles et les travailleurs apportera une solution valable à ces problèmes.

L'organisme, qui regroupe les Associations coopératives d'économie familiale, dénonce de plus l'attitude "inacceptable et indéfendable" de la section québécoise de l'Association des consommateurs du Canada, lorsqu'elle s'oppose, au nom de la libre entreprise et de la libre concurrence, à la création du plan conjoint de commercialisation réclamé par une majorité des producteurs québécois de porc.

C'est faire fi du fait que des entreprises multinationales contrôlent très souvent, dans un secteur donné, tant la production que la transformation et la distribution, et sont donc les maîtres incontestés des prix et des profits", peut-on lire dans un communiqué de la Fédération des ACEF.

On y explique que Canada Packers contrôlerait une très grande partie de la production du porc par sa filiale, Shur-Gain, la transformation par ses propres abattoirs ou des filiales, ainsi que la distribution et la vente au détail par Dominion Stores, la plus grande chaîne de supermarchés au Canada dont elle aurait le contrôle à 50%.

"Nous serions enclins à porter au compte de la naï-

veté et d'un suave angélisme une telle prise de position par l'ACC-Québec, si ce n'était du fait qu'elle n'est pas isolée et s'inscrit, en fait, dans une stratégie d'ensemble orchestrée par la maison-mère canadienne (l'ACC). Des copies presque conformes de son mémoire ont déjà été remises à des gouvernements provinciaux et fédéral sur des sujets analogues.

L'ACC-Québec ferait ainsi le jeu des monopoles, "qui travaillent non seulement contre les intérêts de la majorité des producteurs agricoles, en particulier dans le secteur du porc, mais également contre les intérêts du peuple québécois".

Les ACEF, à l'instar de plusieurs fédérations de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), fugitent également la Régie des marchés agricoles, organisme gouvernemental, qui ferait le jeu des multinationales; d'une part en refusant d'accorder le plan conjoint réclamé depuis plus d'un an par la majorité des producteurs de porc, et d'autre part de perpétuer la dissidence dans la production des oeufs en payant elle-même au plan conjoint (FEDCO) les cotisations que refusent de verser certains producteurs qui s'y opposent.

"La situation qui prévaut dans le secteur du porc est, en fait, le reflet fidèle d'une tendance généralisée à l'intégration et à la monopolisation que l'on observe depuis quelques années au Québec dans le domaine de l'agriculture."

Enfin, selon les ACEF, la baisse actuelle des prix de la viande de porc et la décision du gouvernement canadien d'abolir les tarifs douaniers sur les importations américaines seraient l'actualisation d'une stratégie des entreprises multinationales, qui réussiraient à imposer des objectifs précis aux gouvernements.

DECISION

Ottawa, le 29 novembre 1976

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce les décisions suivantes qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-802
MONTREAL (QUÉBEC) - 761031400
Multiple Access Limited

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau radiophonique se composant des stations CFCF Montréal (Québec) et CKBY-FM Ottawa (Ontario) dans le but de diffuser 62 parties de hockey des Canadiens de Montréal pendant la saison 1976-77.

Décision: **APPROUVÉ**

Le Conseil accorde une licence à **Multiple Access Limited** expirant à la fin de la saison de hockey 1976-77, aux conditions qui y seront spécifiées.

Décision CRTC 76-803

MONTREAL, HULL-OTTAWA, SHERBROOKE, QUÉBEC, CHICOUTIMI, CARLETON, RIVIÈRE-DU-LOUP, RIMOUSKI, TROIS-RIVIÈRES (QUÉBEC) - 760859900
Télé-Métropole Inc.

Demande présentée en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter un réseau de télévision pour diffuser l'émission "La Corne d'abondance". Le réseau se composerait de CFTM-TV Montréal, CFVO-TV Hull-Ottawa, CHLT-TV Sherbrooke, CFQM-TV Québec, CJPM-TV Chicoutimi, CHAU-TV Carleton, CKRT-TV Rivière-du-Loup, CJBR-TV Rimouski et CHEM-TV Trois-Rivières (Québec).

Décision: **APPROUVÉ**

Le Conseil accorde une licence expirant le 31 mars 1979 pour diffuser l'émission "La Corne d'abondance", aux conditions qui y seront spécifiées.

Les stations affiliées au réseau de télévision de la Société Radio-Canada doivent s'assurer que les termes de leurs contrats d'affiliation soient respectés et que la programmation de l'émission "La Corne d'abondance" convienne à la Société.

Guy Lefebvre,
Secrétaire général

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS

pour faire la livraison du journal LE DEVOIR

à Montréal et Banlieue

Excellentes routes disponibles

Nos bureaux sont fermés le samedi

844-3361

Avis légaux - Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 16

Avis est donné par les présentes que le contrat de vente en date du 22 novembre 1976 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à J.D. AUTO GLASS DISTRIBUTORS a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 25 nov. 1976 sous le no 2741827.

AVIS
HADJIS & FENG, Avocats
1117 route, Ste-Catherine, Suite 706
Montréal, Québec
PROCEUREURS POUR LE REQUÉRANT

AVIS
Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de SROC MÉTAL INC. ayant sa seule place d'affaires à Val D'Or, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 14 mai 1976, a été enregistré à Amos, le 21 mai 1976, sous le numéro 144370. Banque Canadienne Nationale
Montréal, 1er décembre 1976.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIÈRE
NO: 500-05-021-089-766
CAISSE POPULAIRE DE ST-JACQUES DE MONTREAL, Demanderesse,

LUC CHARRON, Défendeur,
LA REGISTRARE DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTREAL, Mis-en-cause
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur, LUC CHARRON, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.
Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à son intention.
Montréal, le 1er décembre 1976
GAMACHE, QUESNEL & COULOMBE
Procureurs de la demanderesse

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIÈRE
NO: 500-05-020676-761
EASTERN PAPER BOX & TUBE LTD. LOCATION COITEUX INC., Partie Demanderesse
DAME CHRISTINE BOUGIE, M. CHARLES BOUGIE, Partie Défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse Dame Christine Bougie et M. Charles Bougie est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, ce 29 novembre 1976
A. BEAULIEU
Protonotaire, C.S.M.

Mes Mejlis, Létourneau & Ass.
380 St-Jacques ste 1800
Montréal, P.Q.
n/d: L-3-3340

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPÉRIÈRE
NO: 500-12-065361-760
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 3530 ouest, rue Jean-Talton, dans les cité et district de Montréal, partie demanderesse
MARCEL ARSENAULT & FLORIAN ARSENAULT faisant affaires ensemble sous les nom et raison sociale enregistrés de ARSENAULT COPRAGES ENRG, ayant au leur principale place d'affaires au 6919 rue Des Érables, dans les cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
IL EST ENJOINT à MARCEL ET FLORIAN ARSENAULT, à l'intention desquels des copies du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai d'un mois à compter de la dernière publication.
MONTREAL, le 30 novembre 1976
CLAUDE DUFOUR
Greffier en Chef de la Cour Provinciale
Mes Dergeron, Hamelin & Turcotte,
3530 ouest, rue Jean-Talton,
Montréal, P. Qué.
Procureurs de la partie demanderesse

MONTREAL, le 1er décembre 1976
GAMACHE, QUESNEL & COULOMBE
Procureurs de la demanderesse

MONTREAL, le 1er décembre 1976
GAMACHE, QUESNEL & COULOMBE
Procureurs de la demanderesse

MONTREAL, le 1er décembre 1976
GAMACHE, QUESNEL & COULOMBE
Procureurs de la demanderesse

MONTREAL, le 1er décembre 1976
GAMACHE, QUESNEL & COULOMBE
Procureurs de la demanderesse

Développement et Paix lance sa revue

L'organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, organisme de coopération international fondé en 1967 par l'Épiscopat canadien, vient de faire paraître le premier numéro d'un mensuel d'information sur les problèmes internationaux et la coopération.

"Solidarités", auquel on peut abonner gratuitement en en faisant la demande au service de l'information de Développement et Paix, est également un journal d'opinion qui ouvre ses colonnes à toutes les personnes intéressées aux questions de développement international.

Ce premier numéro traite de la situation en Rhodésie, des problèmes que pose la reconstruction au Vietnam et au Guatemala, et des dernières implications de la politique canadienne de coopération internationale.

le bridge

La défense, cette inconnue par Charles-A. Durand

Donneur: Nord
Vulnérables: Nord-Sud

NORD
♦ D 6 3 2
♦ A D
♦ 3
♦ A D V 9 2

OUEST
♦ 9 8 7
♦ 8 6 5 3 2
♦ R V 7 6
♦ 5

EST
♦ A V 10
♦ 9 7 4
♦ 10 9 8 5
♦ R 4 3

SUD
♦ R 5 4
♦ R V 10
♦ A D 4 2
♦ 10 8 6

Les enchères:
Nord Est Sud Ouest
1 ♦ passe 2SA passe
3 ♦ passe 3SA fin

L'entame: le 9 de pique par Ouest

Beaucoup de ses lecteurs, lorsqu'ils virent son titre "L'Homme, cet Inconnu" se demandèrent ce qu'Alexis Carrel en pourra bien écrire en un volume de 400 pages.

Beaucoup de joueurs quelconques seraient peut-être ofusqués si on leur présentait un volume de 400 pages intitulé "Le jeu de la défense cette inconnue".

Tout de même les meilleurs joueurs sont tous convaincus que ce jeu de la défense est la phase la plus difficile et la plus compliquée à manier. C'est dans ce domaine que l'esprit du joueur doit s'arrêter et essayer de pénétrer, de disséquer le jeu et le plan du déclarant pour en trouver un point faible qui lui fera perdre

Le stationnement olympique: une discipline de tout repos.

Le Parc Olympique est maintenant ouvert au grand public et il vous offre une discipline de tout repos: le stationnement.

Pour vous rendre au centre-ville en métro sans avoir à vous tracasser avec les problèmes de circulation ni le coût du stationnement...

Pour rentrer chez vous sans vous soucier de l'endroit où votre voiture passera la nuit...

Pour remiser votre voiture ou votre équipement de camping mobile pour l'hiver...

Le stationnement du Parc Olympique met actuellement à votre disposition 4,000 places couvertes, des places situées aux accès 85 (sur la rue Viau, entre Pierre de Coubertin et Sherbrooke) et 86 (au coin des rues Pierre de Coubertin et Létourneau).

Et il vous offre surtout tous les avantages suivants:

- ouverture 24 heures par jour,
- surveillance continue,
- accès facile au métro,
- accès au stationnement en tout temps,
- y compris pour tous les événements,

le tout pour seulement \$25.00 par mois. Profitez-en donc tandis qu'il reste encore des places. Pour plus de renseignements, téléphonez à 252-4665.

Et pour obtenir votre permis, adressez-vous directement aux guérites des préposés au stationnement, accès 85, sur la rue Viau, entre Pierre de Coubertin et Sherbrooke et accès 86, au coin des rues Pierre de Coubertin et Létourneau.

Régie des Installations Olympiques

toronto

Hausse des cours

Les cours ont subi une forte hausse sur un marché modéré, hier, à la Bourse de Toronto.

L'indice des industrielles a progressé de 0,88 à 165,24, celui de l'or de 1,49 à 304,68, celui des métaux communs de 0,81 à 74,29 et celui des pétroles de l'ouest de 1,08 à 201,36.

Sur 609 titres observés jeudi, 224 étaient en hausse, 155 à la baisse et 230 étaient demeurés stables. La veille, on notait 203 avances, 201 reculs et 120 inchangés, sur un total de 158 titres.

Le volume des transactions totalisait 2,08 millions de titres évalués globalement à \$20,56 millions, ce qui constitue une hausse par rapport à un volume de 1,84 million et une valeur de \$18,9 millions, mercredi.

Des 16 compartiments des valeurs industrielles, seuls les secteurs des raffineries, des boissons et de l'immobilier ont subi une perte. La sidérurgie, les banques et les alimentaires ont réalisé les plus gros gains parmi les 13, suivis des communications, des pipelines et de la construction.

Sur le marché des options, 153 contrats ont été échangés, contre 480 mercredi.

Parmi les titres industriels, B.C. Forest Products a monté de 2 à \$22,1-15. Falconbridge Nickel de 1 à \$31,34. Westcoast Petroleum-A de 1 à \$15. Inco A de 3-8 à \$30 et MacMillan Bloedel de 5-8 à \$21,7-8.

Parmi les valeurs minières, Mattagami Lake Mines A a progressé de 3-4 à \$12,3-4. Kerr Addison A de 1-2 à \$12-1 et Rio Algom de 3-8 à \$26,7-8.

Dans les pétroles, PanCanadian Petroleum a monté de 5-8 à \$21-2, Amalgamated Bonanza Pete de 5-8 à \$6-8 et Total Pete North America de 1-2 à \$6-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AGF, Abibi, Abitibi, etc. Columns include company name, price, and change.

échos boursiers

Des investisseurs brésiliens songeraient à acquérir la principale filiale de Brascan

La firme Brascan a été la vedette hier sur les marchés de Toronto et Montréal alors que le cours du titre a oscillé entre 10 1/2 et 12 1/2 dollars.

Mais la direction de Brascan a déclaré n'avoir reçu jusqu'à maintenant aucune proposition en ce sens et qu'aucune négociation n'avait été amorcée avec un groupe d'investisseurs.

Avec une clientèle de quatre millions d'abonnés dans les régions de Rio de Janeiro et Sao Paulo, la firme Light-Servicos de Electricidade S.A. que Brascan contrôle à 83%, représente près de 73% de la valeur totale de tous les actifs de la compagnie torontoise.

Sur \$2,2 milliards, Light constituait \$1,6 milliards en participation 1975. La vente de cette participation par Light constituerait complètement le physionomie et l'avenir de Brascan dont les actifs canadiens ne comptent que pour 13% de l'ensemble.

Brascan possède également \$316 millions d'investissements au Brésil: bière, hôtellerie.

La Compagnie de la Baie

les options

Table of options prices for various companies like Abitibi, Alcan, etc.

les devises

Table of exchange rates for various currencies including African, Argentine, Australian, etc.

montréal

Activité moyenne

Les cours étaient généralement à la hausse sur un marché modéré à la Bourse de Montréal. Le volume traité était de 435,700 actions, comparativement à 294,900 la veille.

L'indice composé était en hausse de 1,12 à 164,74. L'indice des industrielles a monté de 0,69 à 163,58, celui des services publics de 1,84 à 136,58, celui des banques de 2,37 à 221,37 et celui des papiers de 2,14 à 104,89.

Sur 172 titres observés jeudi, 68 étaient en avance, 72 en recul et 32 n'avaient pas varié de valeur. La veille, on dénombrait 49 titres à la hausse, 85 à la baisse et 38 stables sur un total de 176.

Dans la rubrique des industrielles, Brascan A ouvrait la marche sur une hausse de 1-2 à \$11,34-4 et de 77,82 actions et était transféré. Consolidated Imperial Mines venait en tête des titres miniers, avec une hausse de 1-2 cent à 29 cents dans un volume de 14,000 actions échangées.

Les pétroles ont subi une baisse: Gulf Oil a reculé de 1-2 cent pour tomber à \$21,3-4 et BP Canada a faibli de 1-8 à \$7-8. Chez les industrielles, Canadian Pacific A a monté de 1-4 à \$15-14. TransCanada Pipelines de 1-4 à \$12-14. Kaiser Resources de 3-8 à \$13-2. Inco A de 3-8 à \$30 et la Banque de Montréal de 1-8 à \$14. Canadian Industries Ltd a baissé de 1-2 à \$16-12 et Financial Collection Agencies de cinq cents à \$1,40.

Parmi les titres de capitalisation, New Inco Mines a monté de deux cents à 49 cents et 12,100 actions ont changé de mains.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agfa, etc. Columns include company name, price, and change.

new york

Marché indécis

Tendance irrégulière, hier, à Wall Street. La cote, légèrement soutenue pendant la majeure partie d'une séance assez active, s'est orientée à la baisse au cours de la dernière heure si bien que l'indice des industrielles a clôturé en baisse de près de 3 points.

Le nombre des hausses s'élève cependant sur celui des baisses, 750 contre 667. Ce repli de fin de séance semble avoir suivi l'annonce de 528 hausses et 475 baisses.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Dome Mines était en hausse de 3-4 à \$44-1/4. Inco progressait de 5-8 à \$21-1/4 et Bell Canada montait de 4 à \$45-5/8. Mintyre a subi une baisse de 7-8 à \$26-1/8 et Seagram a cédé à \$21-1/4.

Après avoir semblé faire preuve d'un optimisme prudent, en attendant d'en savoir un peu plus long sur les intentions du président Jimmy Carter en matière de politique économique.

Le plupart des compartiments terminent la séance sur une note étroitement irrégulière et peu de gros écarts ont été enregistrés.

Parmi les titres les plus activement traités Suro a perdu 1-8 à 7-8 et National Semi Conductor a chuté de 7-8 à 2-1-4.

Le portement des valeurs a été le suivant: 764 titres en avance, 670 en recul et 479 inchangés. La veille, on avait observé 899 hausses, 528 baisses et 475 stables.

Parmi les titres canadiens cotés à la Bourse de New York, Dome Mines était en hausse de 3-4 à \$44-1/4. Inco progressait de 5-8 à \$21-1/4 et Bell Canada montait de 4 à \$45-5/8. Mintyre a subi une baisse de 7-8 à \$26-1/8 et Seagram a cédé à \$21-1/4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Abitibi, Alcan, Agfa, etc. Columns include company name, price, and change.

fonds mutuels

Table of mutual fund prices including AGF Group, Canadian, etc.

hors cote

Table of off-market stock prices including Belmont, Bond, etc.

obligations

Table of bond prices for various companies and governments.

le dollar canadien

MONTREAL (PC) — Le dollar américain, converti en devise canadienne à clos, jeudi, sur une baisse de 17-25 à \$1,026. La livre sterling a faibli de 1-1/4 pour tomber à \$1,707,5.

À New York, le dollar canadien a marqué une hausse de 18-25 à \$0,9478 et la livre sterling a reculé de 3-50 à \$1,6638.

Cours de l'or

Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains: Londres \$130,875; Paris \$132,49; Francfort \$131,42; Zurich \$131,22; Hong Kong \$129,09.

Hausse des prix

Les cours étaient à la hausse et les échanges animés, jeudi, sur le marché canadien des obligations.

Le marché à court terme avait monté de 10 cents, alors que les obligations à moyen et à long termes gagnaient un quart de point.

L'argent au jour le jour était offert à 8-3/4 pour cent. Les bons du Trésor à trois mois se transigeaient à une moyenne de 8,62 pour cent, soit une hausse de 8,60 pour cent par rapport à la semaine dernière.

Les bons à six mois se transigeaient à 8,56 pour cent, soit 8,51 de plus que la semaine dernière.

GOVERNEMENT DU CANADA

Table of Canadian government bonds and securities prices.

INDUSTRIELLES

Table of industrial stock prices for various companies.

CONVERTIBLES

Table of convertible stock prices.

Devant la nervosité du marché des obligations

Lévesque envisage d'aller rassurer les financiers américains

par Michel Vastel

Une visite du Premier ministre à New York, pour rassurer les marchés financiers de plus en plus nerveux à la suite d'articles, notamment du *Baron's*, comparant M. Lévesque à Castro et Allende, "est toujours envisagée". Le porte-parole du bureau du Premier ministre a cependant ajouté qu'il "n'y a pas encore de projet précis".

L'éventualité d'une telle démarche du chef du gouvernement avait été annoncée quelques jours après sa victoire du 15 novembre. Le président de l'Hydro, M. Roland Giroux, avait même offert ses bons offices pour l'organiser.

Depuis le 15 novembre, à peu près tous les journaux de New-York et les maisons de courtage ont émis des commentaires variant de "nous nous attendons à un gouvernement modéré" du *New York Times* au récent réquisitoire de l'éditeur de la revue canadienne *Executive* pour l'influent hebdomadaire "Barron's", dans lequel il affirme que "c'est le socialisme, non le séparatisme, qui a triomphé au Québec".

Un des signes les plus évidents de la nervosité des marchés financiers américains se situe dans le comportement des obligations de l'Hydro-Québec à New York. Mercredi, les obligations de l'Hydro continuaient à perdre du terrain alors que des rumeurs circulaient à l'effet que diverses institutions financières cherchent à s'en départir. Cette rumeur n'a pas été démentie, hier, par les porte-parole de l'Hydro mais M. Edmond Lemieux, directeur

des Finances, signalait toutefois que ses obligations regagnaient un peu du terrain perdu.

Depuis vendredi de la semaine dernière, les obligations de l'Hydro à 8.60%, à échéance en 2006, avaient perdu \$3 sur leur valeur nominale de \$100. Même à ce prix, les acheteurs demeuraient rares.

Hier soir toutefois, la majeure partie de ces pertes avait été récupérée. Un porte-parole de la maison Salomon Brothers déclarait même que les obligations québécoises connaissent une performance relativement supérieure à la moyenne des émissions canadiennes.

Sans se montrer outre mesure inquiet, un porte-parole de l'Hydro a toutefois déclaré qu'il passait une large part de son temps à rassurer les milieux financiers américains. M. Lemieux, aussi bien que le trésorier de l'Hydro, M. Georges Lafond, qui transigent quotidiennement avec ces milieux, souhaitent franchement qu'une telle visite de MM. Lévesque ou Parizeau ait lieu.

Même si l'Hydro, ou le gouvernement lui-même, n'ont pas absolument besoin de souscrire quelque emprunt aux États-Unis avant plusieurs mois, les spécialistes du financement de l'Hydro souhaitent que les articles hostiles au Québec, notamment du *Baron's*, soient contrés au plus tôt. L'échéance du premier test, sur le terrain alors que des rumeurs circulaient à l'effet que diverses institutions financières cherchent à s'en départir, hier, par les porte-parole de l'Hydro mais M. Edmond Lemieux, directeur

des Finances, signalait toutefois que ses obligations regagnaient un peu du terrain perdu.

xxx la réduction du déficit que MM. Lévesque et Parizeau se proposent d'effectuer, on peut estimer que les besoins seront réduits à \$350 millions. Un montant de \$75 millions a déjà été souscrit auprès de la Caisse de Dépôt et de Placement. Quant au solde de \$275 millions, un commentaire sur le marché des obligations de la maison McLeod, Young, Weir indique que "les institutions du Québec sont prêtes à financer les besoins du gouvernement pour le reste de son année fiscale".

L'Hydro-Québec, pour sa part, possédait hier, en caisse, selon M. Edmond Lemieux, la somme exacte de \$1,089 millions. La province et l'Hydro peuvent donc facilement se dispenser de tester les marchés canadiens ou américains, jusqu'au printemps prochain.

Par contre, Sidbec — Normines, filiale de Sidbec, British Steel et Québec Cartier Mining, négocie actuellement un placement privé de US \$330 millions et \$68 millions La nouvelle compagnie de Saint-Félicien, filiale de Donohue (SGF et Cellulose du Pin) et de BC Forest Products, négocie pour sa part un autre placement privé de US \$100 millions et \$35 millions. Ces deux placements devraient être conclus avant la fin de cette année.

C'est donc surtout sur les titres obligataires de l'Hydro-Québec que se répercute le climat de nervosité entretenu par des articles négatifs sur le nouveau gouvernement dans les journaux de New York, ou les commentaires des maisons de courtage de Toronto.

L'article du *Barron's* en a surpris

plusieurs par sa virulence particulièrement biaisée; un responsable de l'Hydro n'hésite pas à le qualifier de "jaune" mais reconnaît également qu'il est "très lu et très influent". Il s'agit de l'hebdomadaire de Dow Jones.

L'auteur, John Harbron, est spécialiste en affaires internationales pour la chaîne de journaux Thomson au Canada. Son article se base souvent sur des déclarations de M. Lévesque ou des documents du Parti québécois datant de plusieurs années. Comparant le nouveau Premier ministre à Castro, il cite une déclaration du début de 1971 dans laquelle M. Lévesque affirmait que "s'il était au pouvoir demain matin, il nationaliserait immédiatement l'industrie pharmaceutique installée au Québec".

Citant plus loin un article de la revue *Foreign Affairs*, écrit récemment par M. Lévesque lui-même, Barron's rappelle le projet du Premier ministre de décréter un "Code de l'investissement" au Québec dans lequel on établirait clairement "les secteurs de l'économie qui devront être conservés sous un contrôle autochtone".

Le *Barron's* s'en prend encore au syndicalisme québécois qui "a ouvertement épousé les thèses néomarxistes" ou au Manifeste de 1973 du Parti québécois. Parlant de M. Lévesque, l'auteur souligne son charisme mais le trouve "impulsif". Évoquant par contre le souvenir de Robert Bourassa, il rappelle qu'il est l'époux d'un membre de la famille Simard, "la crème de la crème de la société québécoise".

Dans sa manchette de première page, annonçant l'article de trois pa-

ges sur le Québec, Barron's titre: "Mind Those PQs" et ajoute, à côté d'une fleur de lys: "Le socialisme, non le séparatisme, a triomphé au Québec. Le Manifeste économique du gouvernement est hostile au capital étranger. Les prêteurs s'enfuient".

Le *New York Times* s'est toujours montré cependant beaucoup plus modéré. À la veille de la formation du Cabinet, il annonçait un gouvernement "modéré" et titrait: "On s'attend à ce que M. Lévesque nomme des ministres qui éviteront des politiques trop radicales, au moins dans un premier temps". L'article affirme que les éléments les plus radicaux ont déjà quitté le Parti québécois mais qu'il subsiste une "gauche" dont, selon lui, un représentant "bien connu" est Claude Charbon.

Une entrevue avec M. Lévesque, publiée le 22 novembre dans ce même journal, met surtout l'accent sur le fait que le gouvernement administrera d'abord et que l'échéance de la séparation est reportée à plus tard. L'article n'attache guère plus d'importance à l'éventualité d'une nationalisation des mines d'amiante, ou une révision des concessions aux industries forestières, qu'à un autre point du programme du PQ concernant le retrait du Québec de l'OTAN et des programmes canado-américains de défense du territoire.

Les milieux financiers canadiens subissent, pour leur part, l'influence de divers commentaires émis par les maisons de courtage de Toronto. L'une des lettres les plus influentes, le "Investment Reporter" du *Canadian Business Service* affirme que la situation du marché des actions n'a guère

changé. La lettre de CBS affirme même qu'une victoire du PQ sur la question du référendum ne changerait finalement pas grand-chose à la valeur de la plupart des titres canadiens. Il cite l'exemple des titres des compagnies pétrolières et conclut que "cela leur importe peu que le Québec soit encore membre de la Confédération ou simplement un voisin, d'ici cinq ou dix ans".

Par contre un éditorial de Burns Fry Limited, également de Toronto se lance dans un bilan du fédéralisme qu'il juge "rentable pour le Québec". Chiffres à l'appui, l'éditorial de M. Leigh Skene affirme que le Québec ne contribue que pour 18% aux revenus du gouvernement fédéral mais qu'il reçoit de 25 à 30% de ses paiements de transfert aux provinces, ce qui lui laisse un gain de \$1 à \$1.5 milliard. Rappelant que les besoins financiers du Québec sont de l'ordre de \$2 milliards, ceux de la "République du Québec", sans les largesses du fédéralisme, seraient alors de \$3.5 milliards. Cela conduit l'analyste de Burns Fry à conclure qu'il y a peu de chances que le Québec se sépare du Canada!

Par contre, une maison de courtage particulièrement influente, membre du syndicat financier qui écoule les emprunts de la Province, Ames & Co. Ltd de Toronto, commente: "Avec un taux de chômage de 10%, et une dette de \$1 milliard, nous nous attendons à un gouvernement moderne, efficace et conservateur, dans un premier temps. Il (M. Lévesque) doit rassurer et calmer les investisseurs avant de se lancer dans un programme socialiste. Il a besoin de nous".

Pour soutenir le dollar canadien

La Banque du Canada a puisé \$803 millions US dans ses réserves

par Michel Nadeau

Au cours du mois de novembre, la Banque du Canada a puisé 803 millions de dollars américains dans ses réserves pour les échanger contre des dollars canadiens. La banque centrale a ainsi écoulé 23% de ses avoirs américains dans le but de soutenir la devise canadienne.

L'effritement de celle-ci

sur le marché des changes semble maintenant terminé. Tout comme mercredi, le dollar canadien s'est raffermi à New-York et, au cours de la séance d'hier, il a gagné 13/20 de point pour clôturer à \$0.9741. La veille, il avait progressé de 27/100 après avoir touché \$0.9649 mardi.

Le chiffre de \$802.9 millions de dollars US est ainsi moindre que certaines estima-

tions qui laissaient croire que les autorités monétaires canadiennes étaient allées jusqu'à vendre \$1.5 milliard US pour empêcher une chute trop rapide du dollar canadien.

Le secret des opérations monétaires du gouvernement fédéral ne permet pas cependant de dire quelle proportion du \$803 millions a été écoulée avant et après le 15 novembre dernier, jour de l'élection d'un

gouvernement péquiste au Québec. Afin d'empêcher toute manœuvre spéculative à partir des gestes posés par les autorités monétaires, la Banque du Canada agit dans l'ombre et n'indique le résultat de ses opérations que le second jour du mois suivant.

Les réserves internationales du Canada s'élevaient présentement à \$5.08 milliards. C'est le plus bas niveau des cinq dernières années bien qu'au mois d'août 1975, elles soient tombées à \$5.191 milliards.

Les dollars américains constituent toujours la majeure partie des réserves officielles de liquidités internationales du Canada. La part des dollars US est passée de \$3.5 milliards à \$2.71 milliards au cours du mois de novembre.

Les quatre autres composantes des réserves officielles ont également varié durant cette période: trois à la baisse et une à la hausse. Les devises autres que le dollar US ont diminué de \$2.1 millions, l'avoir en or a baissé de \$5.5 millions et les droits de tirage spéciaux est fondu de \$3.3 millions. Cependant, la position de réserve au Fonds monétaire international s'est accrue à \$63.3 millions.

Donc, au début du présent mois, les réserves canadiennes se ventilent ainsi: dollars US: \$2.71 milliards, autres monnaies: \$12.6 millions, or: \$69.9 millions, droits de tirage spéciaux: \$552 millions et position de réserve au FMI: \$936 millions.

Au total, les réserves ont varié de \$759 millions se situant maintenant à \$5.08 milliards. Ce rajustement de la devise canadienne aura des répercussions importantes sur le commerce extérieur. Les compagnies canadiennes devront déboursier plus de dollars pour acheter des produits de l'étranger, où les prix sont fixés en termes de monnaies nationales. Par contre, les exportations canadiennes re-

viendront à moins cher pour les acheteurs de produits canadiens. Il sera ainsi plus facile d'écouler les exportations canadiennes sur les marchés internationaux.

Au niveau des consommateurs, la principale répercussion sera une hausse de prix des produits importés. Ainsi, le ministre de l'Énergie, M. Alestair Gillespie a déclaré hier que la baisse d'environ

6% du dollar canadien signifierait une hausse de \$500 millions pour les importations de pétrole nécessaires au marché de l'Est du Canada.

Cette dévaluation de la monnaie n'aura pas d'influence sur les produits fabriqués au Canada à moins que ces derniers soient produits avec des matériaux importés.

Les économistes sont parta-

gés quant aux effets de la dévaluation sur l'ensemble de l'économie: la hausse des exportations parvient-elle à effacer les effets négatifs apportés par l'augmentation du coût des produits importés? Tout dépend quels sont les produits importés et si les produits exportés ont vraiment besoin d'un coup de pouce pour affronter la concurrence sur les marchés internationaux.

Pour sa part, le nouveau ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Rodrigue Tremblay a déclaré qu'il était souhaitable que le dollar ne remonte pas trop haut afin de stimuler les exportations canadiennes. Selon l'économiste montréalais, cette baisse de la devise canadienne est une bonne chose. "Nous avons vécu au-dessus de nos moyens au Canada au cours des dernières années".

Annoncée depuis plusieurs mois, cette dégringolade a surpris les milieux financiers par sa rapidité. Les détenteurs de dollars canadiens se sont précipités sur le marché pour obtenir le meilleur taux pour leur avoir. Cet effet de "hand wages" a été déclenché par la publication des sondages pré-électorales et les résultats des élections. La baisse du taux d'escompte par la Banque du Canada n'a pas été étrangère également à ce mouvement de précipitation sur les marchés.

Des articles négatifs sur les intentions du gouvernement de M. Lévesque (notamment celui de l'hebdomadaire *Barron's*) ont contribué à créer ce climat de turbulence monétaire.

Une amélioration de la balance commerciale et de nouveaux emprunts canadiens à l'étranger devraient contribuer au cours des prochains mois à stabiliser le cours de la devise canadienne à un niveau réel légèrement inférieur à celui du dollar américain.

Réorganisation administrative de la Banque Royale au Québec

La Banque Royale du Canada a annoncé la nomination de M. Pierre A. Fréchette, de Montréal, au nouveau poste de vice-président, Québec.

La nomination de M. Fréchette, qui était jusqu'ici directeur général pour le Québec, coïncide avec un remaniement du district en deux nouveaux districts.

En annonçant cette nouvelle, M. H.E. Wyatt, vice-

président de premier rang et directeur général (Canada), a souligné que le chiffre d'affaires de la Banque Royale au Québec ne cesse de croître. "Nous avons maintenant 225 succursales et 5.500 employés au Québec," a-t-il déclaré. "La réorganisation en deux districts s'inspire d'un modèle établi qui nous permettra de conserver d'étroites relations avec nos clients."

M. Wyatt a ajouté que la banque a déjà procédé à un remaniement analogue en Ontario, qui a donné d'excellents résultats au niveau du service à la clientèle. Le directeur général du district de Montréal sera M. Come O. Rochon, et le directeur général du district du Québec (Est) sera M. J.G. Roger Benard.

Né à Sherbrooke, M. Fréchette est entré à la Banque Royale en 1938, à la suc-

curiale de Drummondville. Après quatre ans dans les forces armées canadiennes, au cours de la deuxième guerre mondiale, il revient à la Banque Royale, où il occupe divers postes de responsabilité dans la province et au siège social et fait d'importants stages de formation à Paris, à Nassau et à San Juan, à Porto Rico. En février 1973, il est nommé directeur général du district du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'est de l'Ontario.

M. Fréchette est aujourd'hui président du conseil régional de Montréal de l'Institut des Banquiers Canadiens. Au cours des dernières années, il s'est intéressé activement au monde des affaires et aux organismes sociaux, notamment à titre de gouverneur de la Jeune Chambre de Commerce et de membre de divers organismes d'affaires et sociaux.

Né à Guigues (Québec), M. Rochon a acquis une vaste expérience au Québec et en Ontario depuis son entrée à la Banque Royale en 1936, à la succursale de New Liskeard (Ontario). En 1970, il fut nommé directeur général adjoint. En 1975, il assumait la responsabilité de la gestion des succursales.

Né à Montréal, M. Benard est au service de la Banque Royale depuis 36 ans, ayant commencé en 1940 à la succursale LaSalle et Strathyre (LaSalle). Après avoir travaillé dans divers centres du Québec, il fut nommé, en 1968, directeur délégué de la succursale principale de Montréal, Place Ville-Marie. En 1975, il devenait directeur général adjoint, services aux sociétés, pour le district du Québec.

Les quatre autres composantes des réserves officielles ont également varié durant cette période: trois à la baisse et une à la hausse. Les devises autres que le dollar US ont diminué de \$2.1 millions, l'avoir en or a baissé de \$5.5 millions et les droits de tirage spéciaux est fondu de \$3.3 millions. Cependant, la position de réserve au Fonds monétaire international s'est accrue à \$63.3 millions.

Donc, au début du présent mois, les réserves canadiennes se ventilent ainsi: dollars US: \$2.71 milliards, autres monnaies: \$12.6 millions, or: \$69.9 millions, droits de tirage spéciaux: \$552 millions et position de réserve au FMI: \$936 millions.

Au total, les réserves ont varié de \$759 millions se situant maintenant à \$5.08 milliards. Ce rajustement de la devise canadienne aura des répercussions importantes sur le commerce extérieur. Les compagnies canadiennes devront déboursier plus de dollars pour acheter des produits de l'étranger, où les prix sont fixés en termes de monnaies nationales. Par contre, les exportations canadiennes re-

La campagne Voyageur veut acheter Gray Coach de Toronto

La compagnie Voyageur Inc., filiale du groupe Power Corp., a déposé, au cours des derniers mois, une offre d'achat de la firme Gray Coach Lines de Toronto, a déclaré hier au DEVOIR, un membre de la direction de Voyageur, M. Charles Bedford.

Selon ce dernier, Voyageur convoite depuis plusieurs années la firme de transport de la Ville-Reine qui appartient à la Toronto Transit Commission, l'équivalent de la CTUIM.

Ces propos confirment la déclaration du président de Gray Coach Lines, M. Karl Mallette, qui a affirmé, mercredi, avoir reçu une offre verbale de Voyageur. "Gray Coach serait à vendre si un prix raisonnable était offert" de préciser M. Mallette.

Cependant, toute cette affaire pourrait n'être qu'une stratégie visant à faire revenir sur sa décision le Ontario Highway Transport Board qui a accordé, le 22 novembre, des droits d'opération à la firme Greyhound Bus Lines de Canada sur des routes particulièrement rentables entre Toronto et des villes-frontières américaines dont Buffalo. La filiale à 62% de Greyhound Lines de Phoenix, Arizona, pour-

rait ainsi faire concurrence à Gray Coach pour le transport des voyageurs entre Toronto et les USA.

Dans les principaux quotidiens de Toronto, le syndicat des employés de Gray Coach a publié hier une grande annonce invitant la population ontarienne à écrire aux députés de Queen's Park afin de forcer l'Ontario Transport Highway Board à revenir sur sa décision.

Le syndicat soutient que plusieurs des 800 employés pourraient ainsi perdre leur emploi. De plus, une baisse de trafic sur ces routes particulièrement rentables pourrait signifier des revenus moindres et l'arrêt du service des passagers pour des régions rurales excentriques.

On ajoute que si Greyhound avait tenté d'acquérir Gray Coach, l'Agence d'examen des investissements étrangers aurait probablement bloqué la transaction dans l'intérêt des Canadiens.

Effectivement, Greyhound

s'est informé auprès de Gray Coach des conditions de vente tout comme Voyageur et Charterways, une filiale à 100% de Commonwealth Holiday Inns of Canada elle-même contrôlée à 27% par Holiday Inns de New-York.

Donc, Voyageur est la seule des trois entreprises intéressées sous contrôle canadien.

"Cette acquisition irait dans le sens de notre politique d'expansion" a ajouté M. Bedford. Depuis 1951, date à laquelle M. Paul Desmarais devait faire l'acquisition du Sudbury Coppercliff Street Railway qui allait devenir la Sudbury Bus Lines, la firme de M. Desmarais n'a jamais cessé de croître par de nouvelles acquisitions.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
MADELINE ARBOUR BERNARD MORISSET
DÉCORATEURS-ENSEMBLIERS
DESIGNERS D'INTERIEURS
878-3846
286 est. St-Paul, Vieux Montréal

L'AUTHENTIQUE
CHAPEAU d'aujourd'hui
M. Serge Lafrance, s.d.r.
382-4710

ARCHITECTES
DAVID BOULVA CLEVE
ARCHITECTES
1253 ave McGill College
Suite 800
MONTRÉAL - 866-8621

LONGPRÉ MARCHAND GOUDREAU DOBUSH STEWART HEIN

ANGLAIS
cours de CONVERSATION
Cours temps plein (de 1 à 6 mois)
Cours jour, soir ou samedi (12 semaines et plus)
LPS
LANGUAGE POWER SYSTEMS
Reconnue par le ministère de l'éducation "culture personnelle"
ÉTAGE F PLACE BONAVENTURE
TEL. (514) 878-2821
QUÉBEC
TEL. (418) 529-0331
Permis no 748786 Permis no 869552

PanCanadian Petroleum Limited
DIVIDENDE
AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende, respectant les directives de la Commission de lutte contre l'inflation, de quarante-six cents (46¢) par action sur les actions, en circulation, d'une valeur au pair d'un dollar chacune du capital-actions de Pan-Canadian Petroleum Limited, a été déclaré payable le 30e jour de décembre 1976, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 3e jour de décembre 1976.

Par ordre du Conseil d'Administration, George E. Little, Secrétaire.

Calgary, Alberta
26 novembre 1976

GENSTAR
GENSTAR LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NO. 6
ACTIONS PRIVILÉGIÉES
SÉRIE A

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende semi-annuel de cinquante-cinq cents (\$0.55) (fonds canadiens) par action a été déclaré sur les actions privilégiées, remboursables, convertibles, avec dividende non-cumulatif de \$1.20 série B émises et en circulation de GENSTAR LIMITÉE. La mise en paiement s'effectuera à partir du 20 décembre 1976 aux actionnaires inscrits au registre de la Société en date du 2 décembre 1976.

Les chèques de dividende pour les montants appropriés seront envoyés à partir du 20 décembre 1976 aux actionnaires inscrits au registre de la Société Générale de Banque, ou à toute succursale de la Banque Générale du Luxembourg, ou à The Royal Bank of Canada, New York Agency, 88 William Street, New York, New York.

Du dividende de trente-cinq cents (\$0.35) (fonds canadiens) par action envoyé ou payé aux actionnaires résidant à l'étranger sera déduit la retenue fiscale canadienne au taux applicable au pays où le dividende est envoyé ou payé.

Par ordre du Conseil d'Administration
S. Mackay-Smith
Montréal, Québec, Canada
Le 8 novembre 1976

GENSTAR
GENSTAR LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE
DIVIDENDE NO. 6
ACTIONS PRIVILÉGIÉES
SÉRIE B

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'un dividende semi-annuel de cinquante-cinq cents (\$0.55) (fonds canadiens) par action a été déclaré sur les actions privilégiées, remboursables, convertibles, avec dividende non-cumulatif de \$1.20 série B émises et en circulation de GENSTAR LIMITÉE. La mise en paiement s'effectuera à partir du 20 décembre 1976 aux actionnaires inscrits au registre de la Société en date du 2 décembre 1976.

Les chèques de dividende pour les montants appropriés seront envoyés à partir du 20 décembre 1976 aux actionnaires inscrits au registre de la Société en date du 2 décembre 1976.

Du dividende de \$0.60 (fonds canadiens) par action envoyé ou payé aux actionnaires résidant à l'étranger sera déduit la retenue fiscale canadienne au taux applicable au pays où le dividende est envoyé ou payé.

Par ordre du Conseil d'Administration
S. Mackay-Smith
Montréal, Québec
le 17 novembre 1976

Nouvelle émission Décembre 1976
Commission Scolaire Régionale Durivage
(Baie Comeau) (Gar. Bill 64)
\$5,375,000. — d'obligations
10% 15 décembre 1977 à 1983
10½% 15 décembre 1986
Prix: 100 et l'intérêt couru
RAYMOND CAMUS INC.
Courtiers en valeurs mobilières
500, Place d'Armes, ch. 1020
Montréal, tél. 842-2715

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

TAXI
273
6331
DAMON

Au lieu d'utiliser de l'argent comptant, Pourqu' n'auriez-vous pas un compte courant avec nous!
Association des Taxis Diamond Ltée
909 St-Grégoire
Appelez 273-1725

Huang Hua dirigera la diplomatie chinoise

PEKIN (d'après AFP et Reuter) — M. Huang Hua, 63 ans, diplomate de carrière, ancien représentant permanent de la Chine aux Nations unies, a été nommé ministre des Affaires étrangères en remplacement de M. Chiao Kuan-hua, démis de ses fonctions, par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire chinoise. Cette décision a été prise lors de la troisième session du comité permanent de l'Assemblée, entamée le 30 novembre et achevée hier après-midi après avoir également notamment procédé à la nomination de Mme Teng Ying-chao, veuve de Chou En-lai, comme nouveau vice-président de l'Assemblée. Aucune autre décision au chapitre "nominations, révocations" n'a été rendue publique par l'agence Chine nouvelle.

Le remaniement à la tête du ministère chinois des Affaires étrangères suit l'affaire du complot du "gang des quatre" de la veuve de Mao, Mme Chiang Ching, réprimé début octobre. M. Chiao Kuan-hua était attaqué depuis plus d'un mois par voie d'affiches, notamment à l'intérieur de son propre ministère.

L'agence Chine nouvelle a annoncé que d'autres nominations et révocations ont été décidées hier après-midi par le comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, mais n'a pas fourni d'autres précisions. La session n'a apparemment pas nommé de nouveau premier ministre ainsi que la plupart des observateurs s'y attendaient.

Chine nouvelle a indiqué que M. Li Hsien-nien, toujours en sa qualité de vice-premier ministre, a fait une déclaration sur les "nominations-révocations" proposées par M. Hua Kuo-feng en tant que premier ministre. Le comité permanent de l'Assemblée a ainsi "adopté à l'unanimité" la nomination de M. Huang Hua et la révocation de M. Chiao Kuan-hua.

M. Huang Hua succède pour la deuxième fois de sa carrière à M. Chiao Kuan-hua. En 1971, en effet, peu après l'entrée de la république populaire aux Nations unies, M. Huang Hua remplaçait M. Chiao au poste de représentant permanent de la Chine à l'ONU. Il l'est resté pendant cinq ans jusqu'à son retour à Pékin dimanche dernier et a marqué de sa personnalité la vie du palais de verre de Manhattan.

Agé de soixante-trois ans, M. Huang Hua est un des diplomates les plus expérimentés dont dispose Pékin. Ancien ambassadeur au Ghana, puis en Égypte, il est reconnu comme l'un des spécialistes chinois de l'Afrique et du Proche-Orient. Pendant la tourmente de la Révolution culturelle, il est le seul ambassadeur à ne pas être rappelé en Chine pour rééducation politique. Avant sa nomination à New York, il devient le premier ambassadeur chinois au Canada.

Aux Nations unies, le représentant permanent, qui parle couramment anglais, se fait surtout remarquer par ses attaques virulentes contre le "social-impérialisme" soviétique.

Londres est prêt à jouer un rôle direct dans le cabinet de transition rhodésien

LONDRES (d'après Reuter et AFP) — La Grande-Bretagne est disposée à jouer un rôle direct dans un gouvernement de transition en Rhodésie, a déclaré hier soir M. Anthony Crosland, secrétaire au Foreign Office, en réponse à une question parlementaire.

Jusqu'à présent la Grande-Bretagne avait déclaré à maintes reprises qu'elle n'envairait jamais de troupes ou de fonctionnaires dans sa colonie rebelle pendant la période précédant son indépendance légale.

La nature de la présence britannique dépendra de la structure à donner au gouvernement de transition, a précisé M. Crosland. Il a d'ailleurs rappelé que le principal objet de M. Ivor Richard, président de la conférence de Genève sur l'avenir de la Rhodésie, était actuellement d'obtenir un accord sur la structure d'une telle administration.

Même s'il s'agit d'un engagement plus ferme de la Grande-Bretagne pour jouer un rôle actif dans l'accession de la Rhodésie à l'indépendance, tout accord se conclura à Genève, souligne-t-on dans les milieux diplomatiques.

Le problème-clé est désormais la réaction du gouvernement de Salisbury. Or, la délégation de l'administration blanche a déclaré à Genève qu'elle n'envisagerait d'autre présence britannique en Rhodésie pendant la période transitoire que celle d'un représentant diplomatique. Les délégués nationalistes à la conférence ont plusieurs fois invité la Grande-Bretagne à assumer "ses pleines responsabilités coloniales".

Pendant ce temps, des forces nationalistes noires ont pilonné au mortier lourd, à la roquette et à l'artillerie le village

frontalier de Salazar, du sud-est de la Rhodésie, à partir du Mozambique. Ils ont fait dérailler un train dans le nord-ouest, rapporte la sécurité rhodésienne dans un communiqué.

Il n'est pas précisé quand le bombardement a eu lieu, mais il s'est produit sans doute hier.

Le communiqué ne dit pas non plus s'il y a eu des victimes dans le village. Les forces rhodésiennes ont réduit au silence les armes lourdes sans subir de pertes, déclare la sécurité.

Le déraillement a eu lieu mercredi soir à proximité de la frontière entre la Rhodésie et la Zambie. Une bombe avait été posée sur la voie. Onze wagons ont quitté les rails. La locomotive n'a pas été endommagée, ajoute le communiqué sans autre précision.

Par ailleurs, M. Rex Nkhongo, chef de l'armée populaire du Zimbabwe (ZIPA), a participé hier pour la première fois aux travaux de la conférence de Genève sur la Rhodésie, sans toutefois intervenir dans le débat, qui a porté sur la structure du gouvernement provisoire devant conduire la Rhodésie à l'indépendance.

Ce débat a principalement opposé les responsables politiques nationalistes noirs. Il est cependant clair que la présence des dirigeants de la guérilla marque un tournant dans cette conférence, commencée le 28 octobre, et que les Britanniques espèrent clore le 20 décembre, alors que les positions des diverses délégations paraissent toujours aussi éloignées.

Au cours de la réunion, qui a duré plus de deux heures, M. Rex Nkhongo s'est entretenu avec le chef de la délégation du gouvernement de M. Ian Smith, l'ancien ministre de la Défense Pieter Van Der Byl. Cependant M. Robert Mugabe, qui passe pour être le porte-parole de la ZIPA, s'en est à nouveau pris à M. Van Der Byl, "l'homme qui dit des bêtises", a-t-il affirmé.

Alors que le chef de la délégations rhodésienne s'en tenait à un "rôle d'observa-

teur attentif", les responsables politiques noirs ont expliqué leurs positions, très différentes. Quoi qu'il en soit, il ne s'agit pour M. Van Der Byl que de "discuter de l'application du plan Kissinger".

Le plan Kissinger prévoit l'indépendance dans un délai de deux ans, et l'établissement d'un gouvernement provisoire présidé par un Blanc, ces derniers conservant le contrôle de l'armée et de la police. La Grande-Bretagne qui préside cette conférence considère que le plan Kissinger est "une base de discussion, et

non un contrat intangible".

MM. Robert Mugabe et Josuah N'komo, du "front patriotique", ont déclaré de leur côté que la Grande-Bretagne, responsable de la situation actuelle, doit nommer un "commissaire résident" chargé du transfert des pouvoirs, le plus rapidement possible, "au mouvement de libération", et "assurer l'établissement de relations cordiales avec le Zimbabwe indépendant". L'évêque Abel Muzorewa, plus modéré, exige pour sa part des élections le plus vite possible.

Khaddam: Juin noir revendique l'attentat

AMMAN (d'après Reuter et AFP) — "Juin noir" a revendiqué l'attentat mercredi soir contre le ministre syrien des Affaires étrangères, M. Abdel-Halim Khaddam.

Ce dernier a été blessé de coups de feu tirés contre sa voiture sur la route nationale Beyrouth-Damas, dans le quartier de Dummer, à environ huit kilomètres de la capitale syrienne. Ses blessures sont sans gravité.

Radio Bagdad, captée à Amman, a cité hier soir un communiqué de "Juin noir" diffusé à Madrid dans lequel il est dit que l'attentat fait partie de "l'application des instructions qui ont été données de poursuivre les dirigeants du régime traître de Damas et de les exécuter".

Par analogie à "Septembre noir" qui s'était constitué après la liquidation des commandos palestiniens par les forces royales hachémites, "Juin noir" est apparu après l'intervention militaire syrienne au Liban.

Quatre membres de l'organisation ont pris d'assaut l'Intercontinental d'Amman le 17 novembre. Trois et six autres personnes ont été tués lors de la fusillade avec les forces jordaniennes de sécurité. Le quatrième a été blessé et capturé.

Le 26 septembre, un autre commando avait fait irruption au Semiramis, l'un des plus grands hôtels de Damas, tuant quatre otages. L'un des membres du commando avait été abattu sur place, les trois autres pendus le lendemain.

L'attentat dont a été victime M. Khaddam a été perpétré par deux inconnus montés sur une motocyclette. Le ministre qui conduisait lui-même sa voiture et qui avait sa femme à ses côtés a été touché par deux balles de revolver, l'une à l'épaule droite, la seconde à la main gauche, ont révélé hier soir des membres de la délégation de dirigeants chrétiens libanais, de retour de Damas où ils ont rendu visite à M. Khaddam.

NAISSANCE

Ovetta et Gaston annoncent à Caroline la naissance d'un petit frère, le mercredi, 1er décembre.

Japon: les libéraux pourraient perdre la majorité aux élections

TOKYO (Reuter) — Le Parti libéral-démocrate japonais, au pouvoir depuis 21 ans, est menacé aux élections parlementaires qui se déroulent dimanche, d'après les derniers sondages d'opinion.

Cinq enquêtes séparées, qui viennent d'être publiées, indiquent que le PLD n'obtiendra pas une majorité suffisante pour gouverner sans encombre, à la Chambre basse de la Diète. Le nombre de députés à la chambre va passer de 491 à 511. Le PLD, qui avait 265 sièges à la Diète sortante, a besoin d'en obtenir 256 pour disposer de la majorité absolue.

La police investit Guguletu

LE CAP (Reuter) — Près de six cents policiers sud-africains ont investi hier l'agglomération africaine de Guguletu, près du Cap, afin d'éviter la poursuite des émeutes des trois derniers jours.

Depuis lundi, une vingtaine de maisons, deux écoles et plusieurs véhicules ont été incendiés par de jeunes manifestants africains, dont deux ont été tués mercredi par la police.

De source proche de la police, on déclare que l'opération entreprise vise à appréhender les chefs de bandes et les voyous — les "Tsotsis".

Mais il lui en faudrait au moins 271 pour être en mesure de gérer les affaires du pays sans trop d'entraves.

Les derniers sondages, publiés par trois journaux, Asahi, Mainichi et Yomiuri, l'agence nationale Kyodo et la radiodiffusion japonaise, conviennent tous que le PLD ne parviendra pas à atteindre ce chiffre de 271. Dans ce cas-là, un parallèle s'établirait avec la situation qui prévaut à la Chambre haute, où le PLD a 125 sièges, contre 124 à l'opposition combinée, avec trois vacances.

Le crédit du parti au pouvoir a été entamé par le scandale Lockheed, dans lequel est impliqué l'ancien premier ministre Kakuei Tanaka, et la lutte pour le poste de leader que se sont livrés l'actuel chef du gouvernement, Takeo Miki, et son ancien adjoint, Takeo Fukuda. Le parti a également été sérieusement affaibli par la défection d'une de ses fractions qui a pris le nom de "Nouveau club libéral" — à en juger du moins par les sondages.

Des sondages antérieurs ont montré qu'environ 40 pour cent de l'électorat accepterait une coalition conservatrice-réformiste comme solution de rechange au gouvernement libéral-démocrate.

Cette tendance recueille le plus de suffrages parmi les électeurs urbains jeunes, qui n'apprécient pas les chamailleries au sein du PLD.

Pour les milieux politiques, il est toujours possible, mais peu probable, qu'à cause de l'affrontement entre MM. Miki et Fukuda, M. Tomomo Narita, du Parti socialiste japonais (PSJ) soit nommé premier ministre après les élections. Ceci pourrait survenir si la majorité du PLD déclinait brusquement et que le parti, di-

visé, ne puisse se mettre d'accord sur la désignation du chef du gouvernement.

C'est M. Narita qui a proposé dernièrement la formation d'un gouvernement de coalition conservateur-réformiste. M. Miki a immédiatement rejeté cette proposition, déclarant que la politique étrangère et de défense des socialistes n'était pas conciliable avec celle du PLD.

Le PSJ, qui avait 112 sièges à la Diète, préconise l'abolition du traité de sécurité avec les États-Unis, qui est le fondement de la politique extérieure du PLD, et des économies militaires visant à conduire à un statut de neutralité non-armée. La proposition de M. Narita a suscité l'intérêt du Parti communiste japonais (PCJ). Celui-ci tente de séduire les électeurs avec une ligne indépendante, flexible, analogue à l'"eurocommunisme" à l'italienne où à la française de manière à augmenter son contingent actuel de 39 députés.

Le Parti bouddhique komeito-parti pour un gouvernement propre — dispute aux communistes la deuxième place parmi les partis d'opposition. Son leader, M. Yoshikatsu Takeiri, a promis le soutien de son parti à la nomination de M. Narita au poste de premier ministre à condition que les communistes soient exclus de la coalition conservatrice-réformiste envisagée.

Le Parti démocratique socialiste (PDS), très anticommuniste, qui a 19 sièges à la Chambre, a critiqué la proposition Narita, jugeant qu'il s'agissait d'un acte irresponsable de démagogie électorale. Le PDS et le Komeito ont exigé du parti socialiste qu'il fasse son choix, entre les "révolutionnaires" et les "modérés", pour savoir avec qui il entend collaborer.

Le Labour gravement divisé

LONDRES (AFP) — M. Denis Healey, ministre des Finances de Grande-Bretagne, a continué à se battre hier contre la plupart de ses collègues du gouvernement pour réduire les dépenses de l'État et le déficit du budget.

Pour la deuxième journée consécutive, le cabinet travailliste de M. James Callaghan s'est réuni au 10 Downing Street pour essayer de se mettre d'accord sur les mesures économiques qui vont devoir être prises afin d'obtenir le crédit de 3,900 millions de dollars du Fonds monétaire international, dont la Grande-Bretagne a besoin pour soutenir le livre sterling.

Les désaccords entre le chancelier de l'Échiquier et les autres ministres sont tels qu'une nouvelle réunion du cabinet est prévue aujourd'hui et que les discussions se prolongeront peut-être même jusqu'au début de la semaine prochaine.

M. Healey, qui a conduit les négociations avec les experts du FMI sur le nouveau prêt, s'était exceptionnellement fait accompagner hier matin par son principal adjoint, M. Joel Barnett, qui ne fait pas partie du cabinet mais qui était

comptable avant d'être politicien et a acquis une réputation de sévère rigueur dans la gestion des deniers publics.

Selon des informations recueillies de bonne source après la réunion, le ministre des Finances et son adjoint se sont efforcés de démontrer à leurs collègues qu'à défaut des ressources nouvelles, difficiles à prélever dans une économie ralentie, la réduction nécessaire du déficit budgétaire ne pouvait venir que d'une limitation draconienne des dépenses de l'État.

La plupart des autres membres du gouvernement travailliste, et peut-être même M. Callaghan, sont réticents à accepter des économies budgétaires susceptibles de provoquer l'aggravation du chômage ou l'amputation de certains programmes sociaux ayant fait partie du manifeste électoral du Labour.

D'une manière générale, la gauche du parti estime qu'un budget d'austérité imposé par le FMI provoquerait dans la classe ouvrière un mouvement de mécontentement contre le gouvernement. M. Len Murray, secrétaire général du Trades Union Congress, a déjà prévenu que le renouvellement de

l'accord sur la limitation des salaires serait impossible à réaliser l'an prochain, si le gouvernement réduisait excessivement ses dépenses.

Libération conditionnelle

Le Pour et le contre

ce soir à 20h30



6,000 détenus sont en liberté conditionnelle au Canada; 2,000 au Québec...

"Dehors," ces citoyens vivent entre deux réalités difficilement conciliables: des lieux de détention vétustes et une opinion publique partagée...

Pierre Nadeau et ses invités vous invitent à peser le pour et le contre de cette brûlante question de l'actualité judiciaire...

Téléphonez-nous!... Dès 19h30, et ce, jusqu'à la fin de l'émission, vous pouvez nous faire connaître votre opinion sur le processus de libération conditionnelle...

Un groupe de téléphonistes attend vos réactions... Serge Arsenaault les transmettra à Pierre Nadeau sans retard... Les téléspectateurs de

l'extérieur de Montréal peuvent téléphoner à frais virés... Radio-Canada assumera le coût... Code régional: 514 Numéro de téléphone: 790-0961

Partout pour nous... Radio-Canada est là!

Le livre de SIMONE SIGNORET



La nostalgie n'est plus ce qu'elle était

Seuil